

# VANVES

HAUTS-DE-SEINE



I M A G E S  
D U P A T R I M O I N E

## PREFACE

Ville jadis réputée pour l'eau de ses fontaines, l'incomparable saveur de son beurre et l'excellence de ses blanchisseries, Vanves n'a cessé, comme toutes les communes de la proche banlieue parisienne, de se métamorphoser.

L'urbansation et la croissance démographique ont en effet, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, profondément modifié la physionomie de l'ancien village rural dont Rabelais avait célébré les charmes.

En dépit de ces multiples mutations, Vanves a su préserver son âme. Riche d'une histoire deux fois millénaire, ses origines gallo-romaines révélées récemment par l'archéologie n'en font elles pas une des plus anciennes villes des Hauts-de-Seine ? ; elle peut également se montrer fière d'un patrimoine artistique et architectural qui, bien que trop méconnu, s'impose aux regards attentifs par sa qualité et son originalité. La renommée du lycée Michelet, ancien château des princes de Condé puis prestigieux établissement scolaire des le Second Empire, ne doit pas nous faire oublier que Vanves recèle d'autres trésors plus secrets.

Ces « Images du Patrimoine » réalisées dans le cadre d'un partenariat entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France, le Conseil Général des Hauts-de-Seine et la Ville de Vanves nous invitent précisément, grâce aux textes d'Antoine Le Bas et aux photographies de Jean-Bernard Vialles, à jeter un regard neutre sur ces richesses.

La Ville de Vanves est particulièrement heureuse d'être à l'origine d'une telle démarche en cette année du quarantième anniversaire de la création de l'Inventaire général des Monuments et des Richesses artistiques de la France par André Malraux. Car cette aventure de l'esprit, selon les propres termes de l'auteur de l'Espoir n'a rien perdu de son actualité en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Loin de toute nostalgie passéiste, ce remarquable travail d'étude et de documentation nous incite en effet à nous interroger avec autant de rigueur que de passion sur un patrimoine qui ne cesse de s'enrichir, de se modifier, et qui ne peut assurément demeurer vivant qu'à travers un dialogue fructueux entre l'héritage du passé et les défis de l'avenir.

**Bernard Gauducheau**  
*Maire de Vanves*

Convenu...

Paul Schmitt - esquisse pour le décor de la salle des fêtes de l'Hôtel de ville  
1901 - doc. Archives municipales

Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France

# VANVES

HAUTS-DE-SEINE

Textes

**Antoine Le Bas**

Photographies

**Jean-Bernard Vialles**

Avec la participation de  
**Christian Décamps**



**Cet ouvrage a été réalisé par**

la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France,  
Service régional de l'Inventaire général des Monuments et des Richesses artistiques de la France  
sous la direction de  
Dominique Hervier, *Conservateur général du Patrimoine, conservateur régional*

**Il est édité dans le cadre d'une convention État-Ville de Vanves**

**Relecture**

Bureau de la méthodologie, Sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire  
Catherine Gros, Bernard Toulier, Pierre Curie, Bernard Gauthiez, Pascal Liévaux,  
Monique Chatenet, Laurence de Finance,  
Service régional de l'archéologie, Bruno Foucray, Alain Bulard

Enquêtes d'inventaire topographique établies dans le cadre d'une convention  
État-Conseil général des Hauts-de-Seine par Antoine Le Bas

**Nous remercions particulièrement**

Monsieur Bernard Gauducheau, Maire de Vanves,  
Madame Dominique Viard, Adjoint au Maire  
Madame Janine Denormandie, conseillère municipale  
Monsieur Bruno N'guyen, archiviste municipal de Vanves,  
La mère supérieure du couvent des bénédictines de Vanves,  
Monsieur Bousquet, proviseur du lycée Michelet,

Et tous les propriétaires et desservants qui nous ont accueillis et permis cette publication.

L'ensemble de la documentation est consultable :

[www.culture.fr<http://www.culture.fr/>](http://www.culture.fr)



Base de données

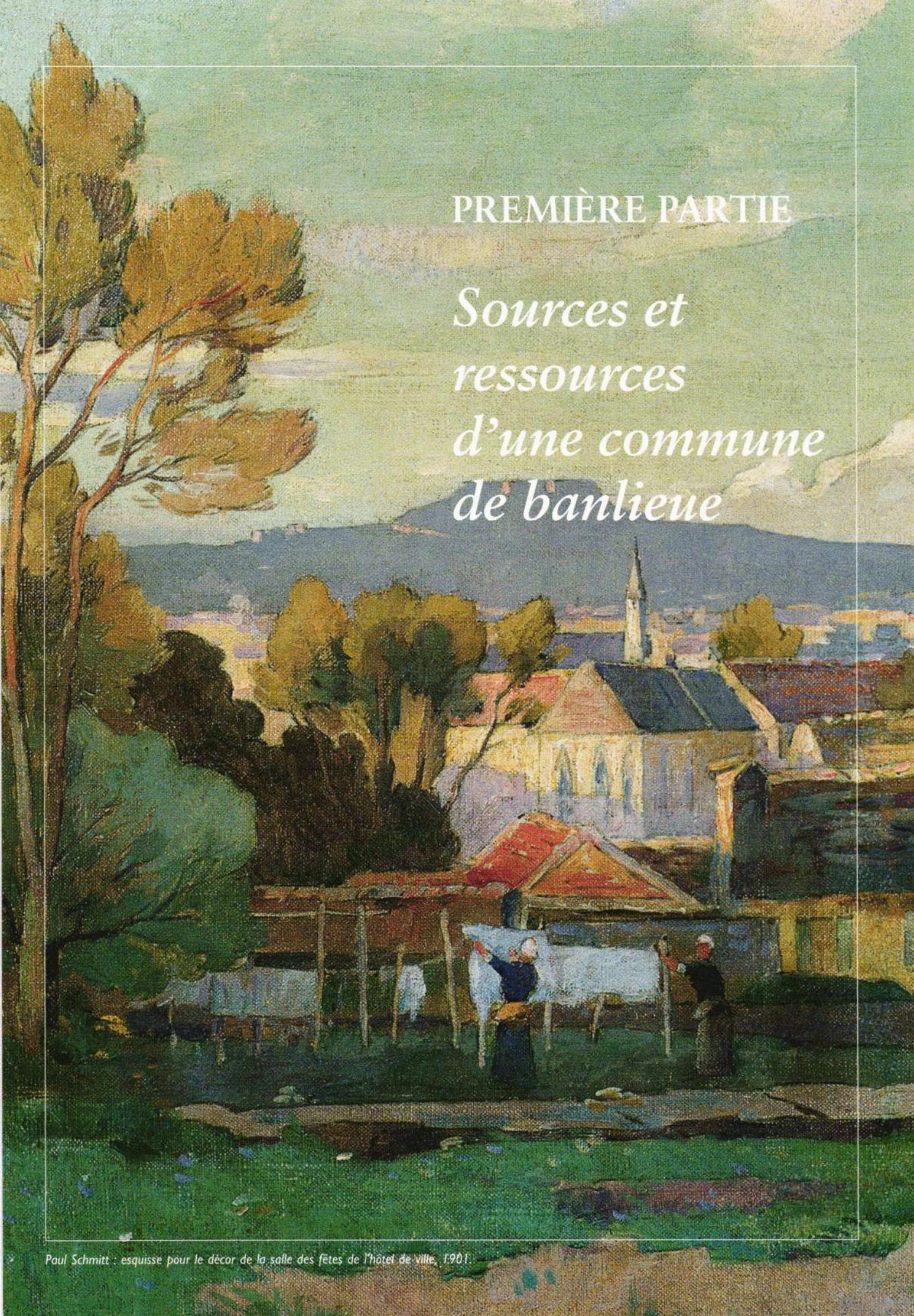
Direction régionale des affaires culturelles  
Centre régional de documentation de l'Architecture et du Patrimoine  
Adresse postale : 98, rue de Charonne 75011 Paris  
Adresse, visites et livraisons : 127, avenue Ledru-Rollin 75011 PARIS  
01 56 06 51 30

INVENTAIRE GÉNÉRAL  
DES MONUMENTS ET DES RICHESSES ARTISTIQUES  
DE LA FRANCE  
Région Île-de-France. Vanves, Hauts-de-Seine.  
sous la direction de Dominique Hervier, par Antoine Le Bas,  
photogr. Jean-Bernard Vialles, Christian Décamps.  
2004, 112 pages ; ill. en coul. ; 30 cm  
(Images du patrimoine ; ISSN n° 0299-1020 ; n° 225)  
ISBN 2-905913-41-X

## Sommaire

Première partie : Sources et ressources d'une commune de banlieue	6
Le site	
Les origines : un baptême dans l'eau	
Obscurités et incertitudes médiévales	
La Renaissance en Val de Vanves	
Grands de France et petit bourg : le XVII <sup>e</sup> siècle	
L'âge d'or des châteaux et les premiers éclats du blanc : le XVIII <sup>e</sup> siècle	
Un village cerné par la banlieue industrielle : le XIX <sup>e</sup> siècle	
Découverte de la banlieue et modernité urbaine : le XX <sup>e</sup> siècle	
Deuxième partie : Évocations d'un patrimoine	
Le domaine religieux :	
église paroissiale Saint-Rémy	30
église paroissiale Saint-François	32
chapelle du culte orthodoxe	33
couvent de franciscaines missionnaires	33
couvent de jésuites - l'Action populaire	34
couvent de bénédictines missionnaires	34
Lieux de mémoire :	
cimetière	40
tombes	40
monuments aux morts : 1870-1871 ; 1914-918	40-41
Le domaine public :	
la première mairie	42
la deuxième mairie	43
les écoles primaires :	
écoles du Centre	50
groupe scolaire Gambetta	52
le lycée Michelet :	
architectures scolaires	53
équipements hygiéniques et sportifs	59
décor peint	62
le parc des sports :	
le stade	64
la statuaire	65
la piscine	66
la crèche-maison de retraite, ancienne Fondation Larmeroux	68
la poste	72
les gares du chemin de fer	73
le parc Frédéric-Pic	74
les fontaines publiques	77
Le domaine privé :	
le manoir des Le Prévost	78
le château de M. de Montargis	79
l'ancien presbytère	80
maisons anciennes du centre ville	82
maisons, immeubles et lotissements 1880-1900	84
villas et maisons 1900-1910	88
villas, immeubles et maisons 1920-1930	92
immeubles, HBM, cités	94
maisons et immeubles des années 30	98
décor de ferronnerie	103
immeubles des années 50	104
Index des noms cités	105
Index géographique	106
Carte des œuvres présentées	107
Crédits photographiques	108



A painting by Paul Schmitt depicting a rural scene. In the foreground, two figures are hanging laundry on a line. A large, white building with a red roof, possibly a church, stands in the middle ground. A tall, thin spire rises from behind it. The background features rolling hills and a distant town under a hazy sky.

## PREMIÈRE PARTIE

# *Sources et ressources d'une commune de banlieue*



Fontaine dite la Pissotte, autrefois à l'angle des rues Vieille-Forge et Falret, aujourd'hui disparue : photographie d'Eugène Atget, 1901. BnF, Estampes, topo Va 92b.



*Vue actuelle du parc Frédéric-Pic.*

*« C'est un trou de verdure où chante une rivière,  
Accrochant follement aux herbes des haillons  
D'argent... »*

C'est ainsi que les poètes classiques qui hantèrent le Val de Vanves auraient pu le chanter s'ils s'étaient appelé Rimbaud ; et les peintres impressionnistes auraient pu y déjeuner sur l'herbe si le site ombragé n'avait, avant eux, été transformé par l'industrie humaine. Car du cadre initial, agreste et verdoyant, aimé des poètes et des muses, l'implantation humaine fit rapidement un foyer de blanchisserie encouragé par la métropole naissante. Et c'est encore cette proximité qui décida de son avenir, celui d'une commune toujours plus étroitement liée au sort de la capitale pour le meilleur et pour le pire.

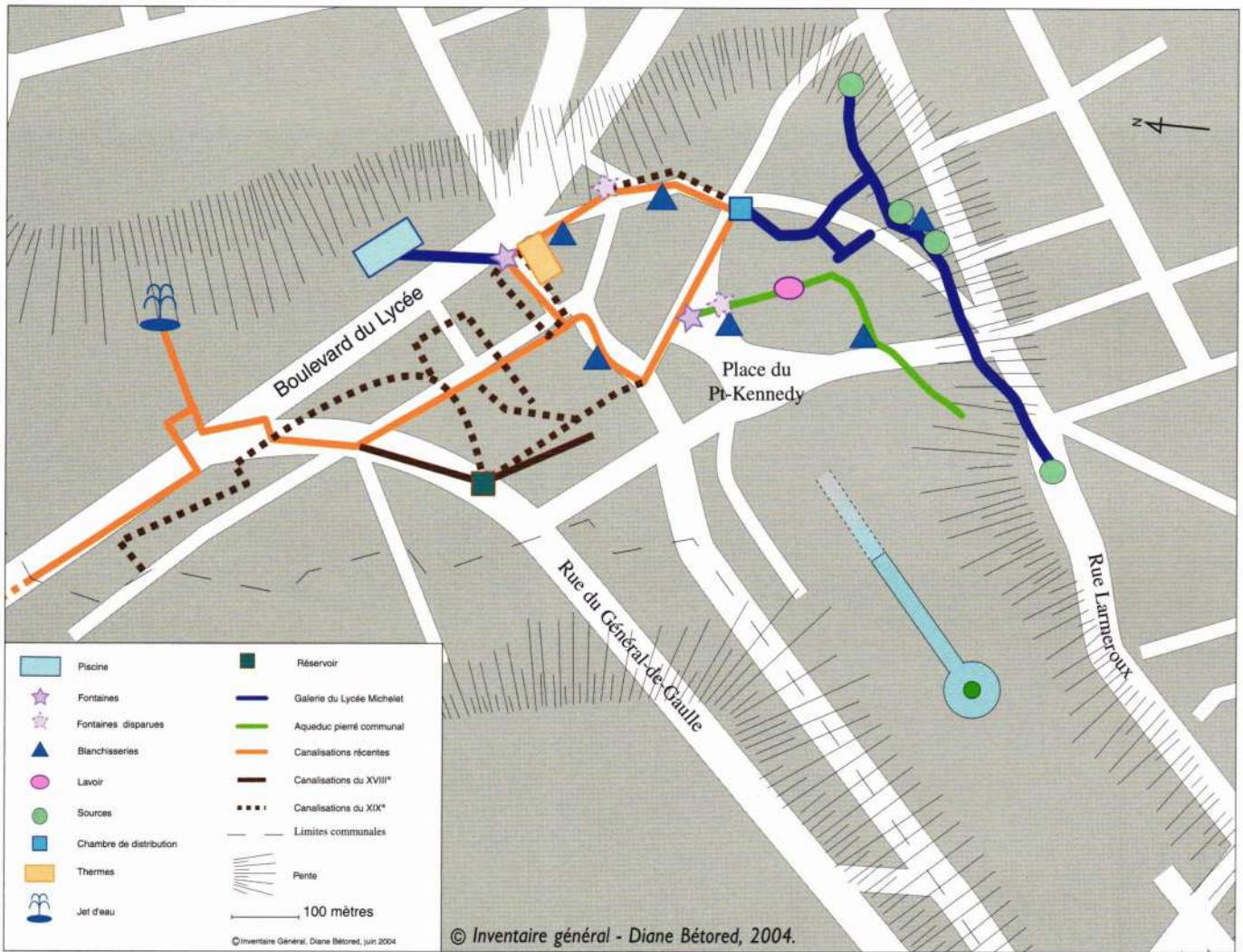
## Le site

La commune de Vanves, au sud de Paris, s'étend sur le plateau qui s'élève depuis la montagne Sainte-Geneviève et se poursuit jusqu'à la crête reliant Châtillon à Meudon. Ce plateau, dont l'altitude moyenne atteint 60 mètres au lycée Michelet, se trouve

entaillé par un vallon partant de Clamart, au sud, et s'incurvant vers la Seine suivant le tracé de l'actuel parc Frédéric-Pic, de la place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny et du boulevard du Lycée. Cette dépression, dont la dénivellation atteint 30 mètres, constituait jadis le lit d'un modeste cours d'eau, le «ru de Vanves», issu des bois de Clamart, qui creusa le vallon pour rejoindre la Seine, arrosant sur son cours cultures, parcs et prairies. Après avoir fait tourner un moulin au Moyen Âge et irrigué les cultures pendant plusieurs siècles, le ruisseau de Vanves se trouvera, au XVIII<sup>e</sup> siècle, si pollué par les rejets des blanchisseurs qu'il sera couvert, puis dérivé dans l'égout du boulevard du Lycée qui s'écoule dans la Seine. Les habitants se consoleront en chantonnant :

*« Mes frondaisons font ma beauté  
Et si j'ai perdu ma rivière  
Je conserve mes lavandières,  
Mon caractère et ma gaieté ».*

L'amphithéâtre naturel ainsi creusé par le vallon dans le plateau attira les premiers peuplements qui apprécierent la commodité



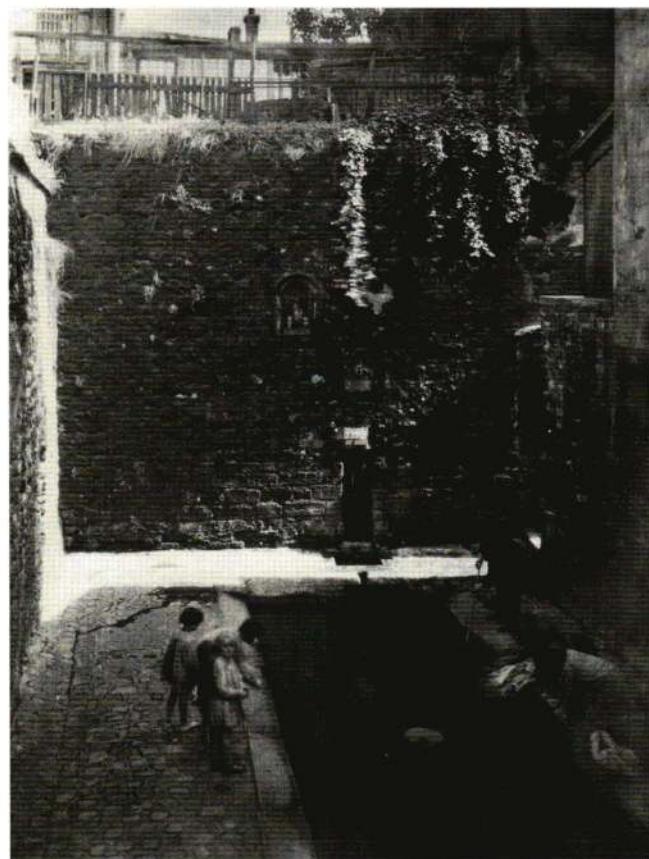
Restitution hypothétique du réseau hydrographique et de l'implantation des sources, fontaines, lavoirs et blanchisseries.

de résurgences providentielles et les ressources de terres irriguées. Le « Val de Vanves » est, en effet, tapissé d'argile plastique, sédiment tertiaire qui affleure ici comme au sud de Paris (Vaugirard) où il suscitera l'exploitation de carrières de glaise<sup>1</sup>. La couche argileuse, de 12 mètres d'épaisseur, constitue l'assise d'un banc de calcaire grossier du lutécien. Cette combinaison géologique favorisa les résurgences qui affleurent en nombre aux points où l'érosion a mordu le plateau calcaire. Les sources résultant de l'infiltration des eaux pluviales dans le calcaire grossier ont donné lieu à deux principaux réseaux d'aqueducs souterrains<sup>2</sup> sur lesquels viendront se greffer de multiples ramifications. Le plus ancien captait l'eau d'une source située à proximité du Pavillon de la Tourelle (dans le parc municipal), descendait la rue des Chariots pour alimenter la Grande Fontaine, ancien lavoir public détruit lors des opérations immobilières des années soixante. Datant sans doute du Moyen Âge, il présentait un aspect assez construit, avec des parements maçonnisés, d'une hauteur variant d'1m40 à 1m96; il se poursuivait sur une longueur de 170 mètres. Un autre réseau, plus récent puisque aménagé au XVII<sup>e</sup> siècle pour amener au château des Le Prévost l'eau d'une source située rue Larmeroux, était exclusivement d'usage privé, d'abord réservé au domaine. Il fut ultérieurement concédé à des congrégations religieuses ainsi qu'à la population de Vanves, desservie par plusieurs fontaines disséminées dans le bourg. À partir de 1860, un réseau moderne de distribution d'eau potable s'est substitué aux anciennes conduites, et seules quelques fontaines (place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, place du Président-Kennedy) perpétuent le souvenir d'un village généreusement irrigué.

## Les origines : un baptême dans l'eau

Aucune découverte archéologique ne permet d'indiquer la moindre installation humaine aux époques préhistorique et proto-historique, même si des vestiges trouvés dans les communes voisines (Clamart, Issy, Meudon) attestent d'un environnement humain tant sur le plateau qu'en bord de Seine. Malgré les avantages d'un site particulièrement favorable à une installation humaine, les historiens de Vanves, jusqu'à Hippolyte Chailley<sup>3</sup>, sont loin de soupçonner le potentiel archéologique des lieux, se bornant à évoquer une époque où, la civilisation romaine aidant, « les forêts se défrichent, l'agriculture se perfectionne... »<sup>4</sup>. Pourtant, les fouilles menées par le service régional de l'archéologie sous la direction de Xavier Peixoto<sup>5</sup> de 1999 à 2000 dans l'angle des rues de la République et de la place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, ont permis de dégager en partie un établissement de bains antique, relevant probablement de l'architecture publique. Ce bâtiment construit entre les milieux des I<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles serait ainsi contemporain des thermes de Lutèce, alors que s'opère la monumentalisation de la cité, et éventuellement des sanctuaires péri-urbains satellites. Cet ensemble, remanié à trois reprises afin d'augmenter sa capacité d'accueil, serait lié – selon l'hypothèse la plus plausible – à un sanctuaire, conformément à une association largement attestée en Gaule. L'existence d'un sanctuaire sub-urbain non loin de Lutèce, et l'affluence qu'il suscite aux jours de célébrations, pouvait justifier la construction d'établissements thermaux destinés à purifier les officiants ainsi que d'hôtelleries capables d'accueillir les pèlerins. Ces hypothèses,

résultant des fouilles, conduisent à envisager un « vicus » de faible importance autour du sanctuaire et de ses annexes, formant l'ancrage d'une zone habitée dont l'étendue nous échappe encore. Cependant, si le sondage effectué en 2003 à l'angle de la rue Vieille-Forge et de la République<sup>6</sup> n'a révélé aucune trace d'occupation antique, ceux réalisés 21-23, rue de la République en 2000<sup>7</sup> ont témoigné d'une séquence d'habitat antique au chevet de l'église de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Cette modeste agglomération, dont les contours pourraient se préciser à mesure des opérations immobilières à venir, justifierait l'aménagement, dans Lutèce, d'une voie secondaire qui, divergeant de la voie romaine de Paris à Dreux via Issy (actuelle rue de Vaugirard), menait à Vanves dès l'époque augustéenne, reprise ultérieurement par la route médiévale puis moderne menant à Vanves et à Issy. Si le fonctionnement des thermes semble cesser dès le IV<sup>e</sup> siècle avec les premières destructions constatées dans une piscine, une chaufferie et une galerie, des récupérations dans une autre chaufferie et l'installation probable d'un atelier de céramique au V<sup>e</sup> siècle mon-



Vue du lavoir dit "La Grande fontaine", prise avant sa disparition vers 1955.  
Centre de documentation du Musée de l'Île-de-France, Sceaux.

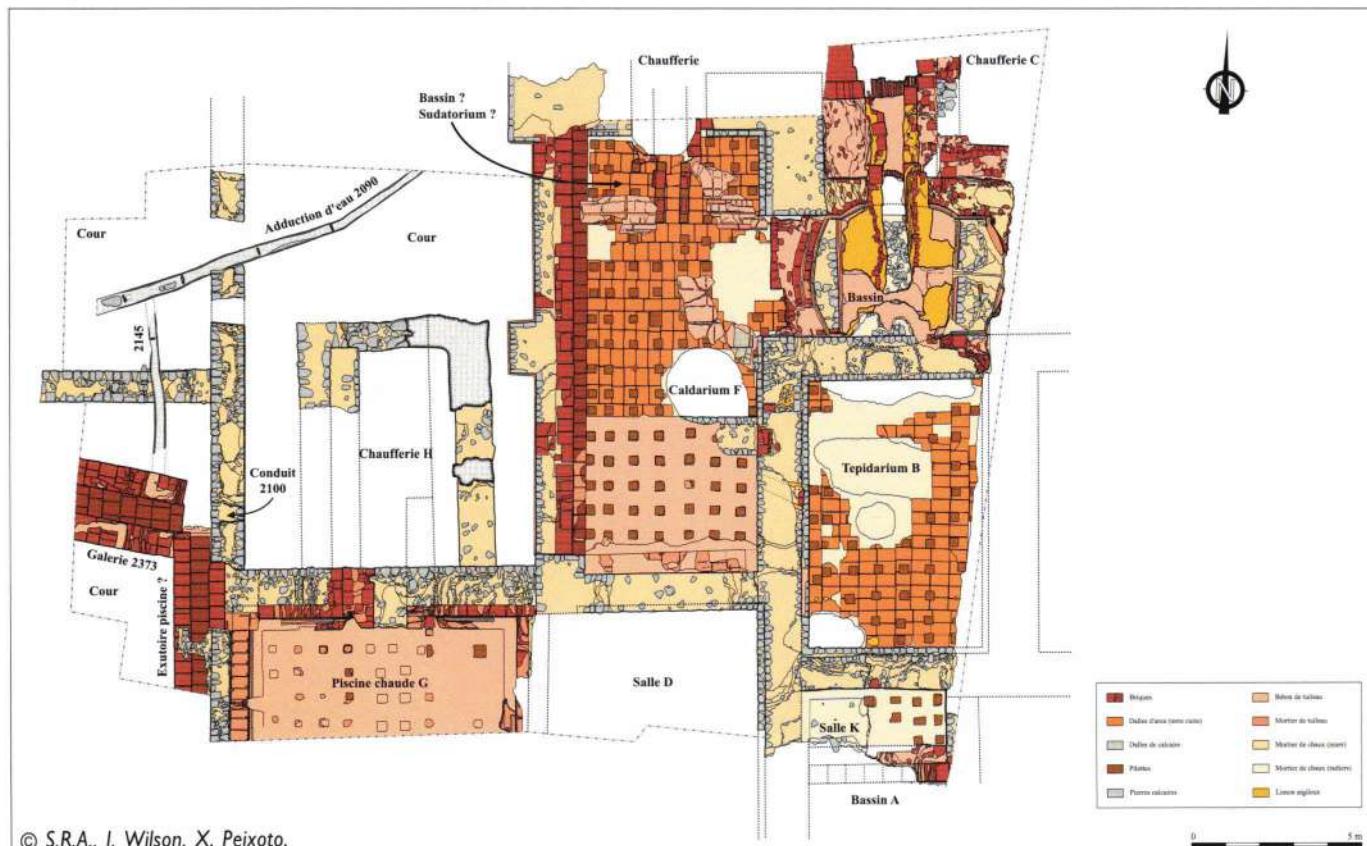
trent que les ruines du bâtiment antique sont toujours occupées. Les siècles suivants sont marqués par la destruction d'autres installations (chaufferies, hypocaustes...), révélant que le bâtiment sert de carrière de matériaux de récupération au gré des constructions voisines.

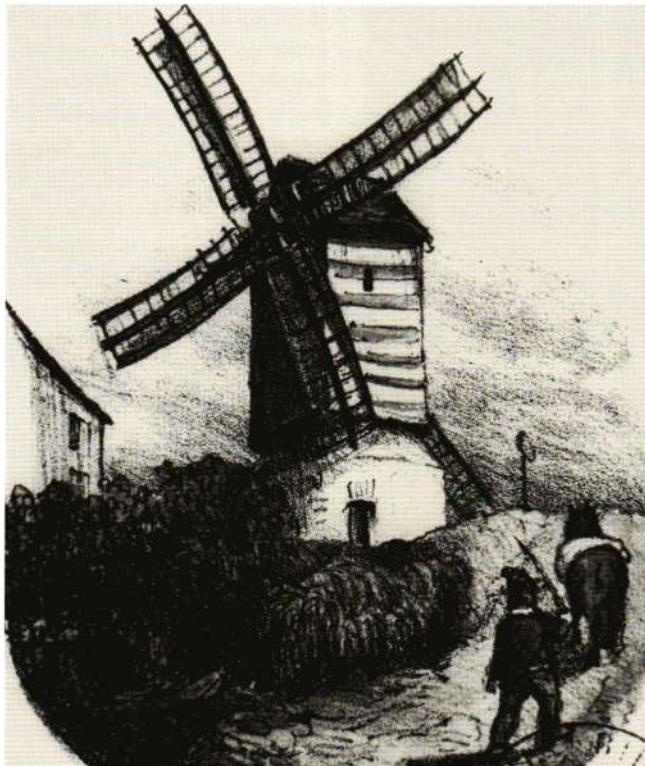
## Obscurités et incertitudes médiévales

Le sondage opéré à l'angle des rues Vieille-Forge et de la République atteste d'une occupation du site à l'époque mérovingienne (VI<sup>e</sup> siècle) ; l'emplacement des thermes présente pour la période (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles) des structures en creux contenant un matériel céramique abondant qui témoigne d'une occupation dense<sup>8</sup>. Les vestiges d'occupation du Haut Moyen Âge trouvés dans la fouille des thermes et ceux de la rue Vieille-Forge semblent ainsi confirmer les affirmations de Sauval<sup>9</sup>, jusqu'alors sujettes à caution

faute de preuve. S'appuyant, sans doute, sur une tradition encore vivace, il rapporte ainsi qu'après avoir fondé l'abbaye parisienne de Sainte-Geneviève, Clovis l'aurait dotée de terres cultivées parmi lesquelles Vanves, Vaugirard et Grenelle. Le bourg antique,

Relevé général des thermes antiques, état du IV<sup>e</sup> siècle (phase IVa).





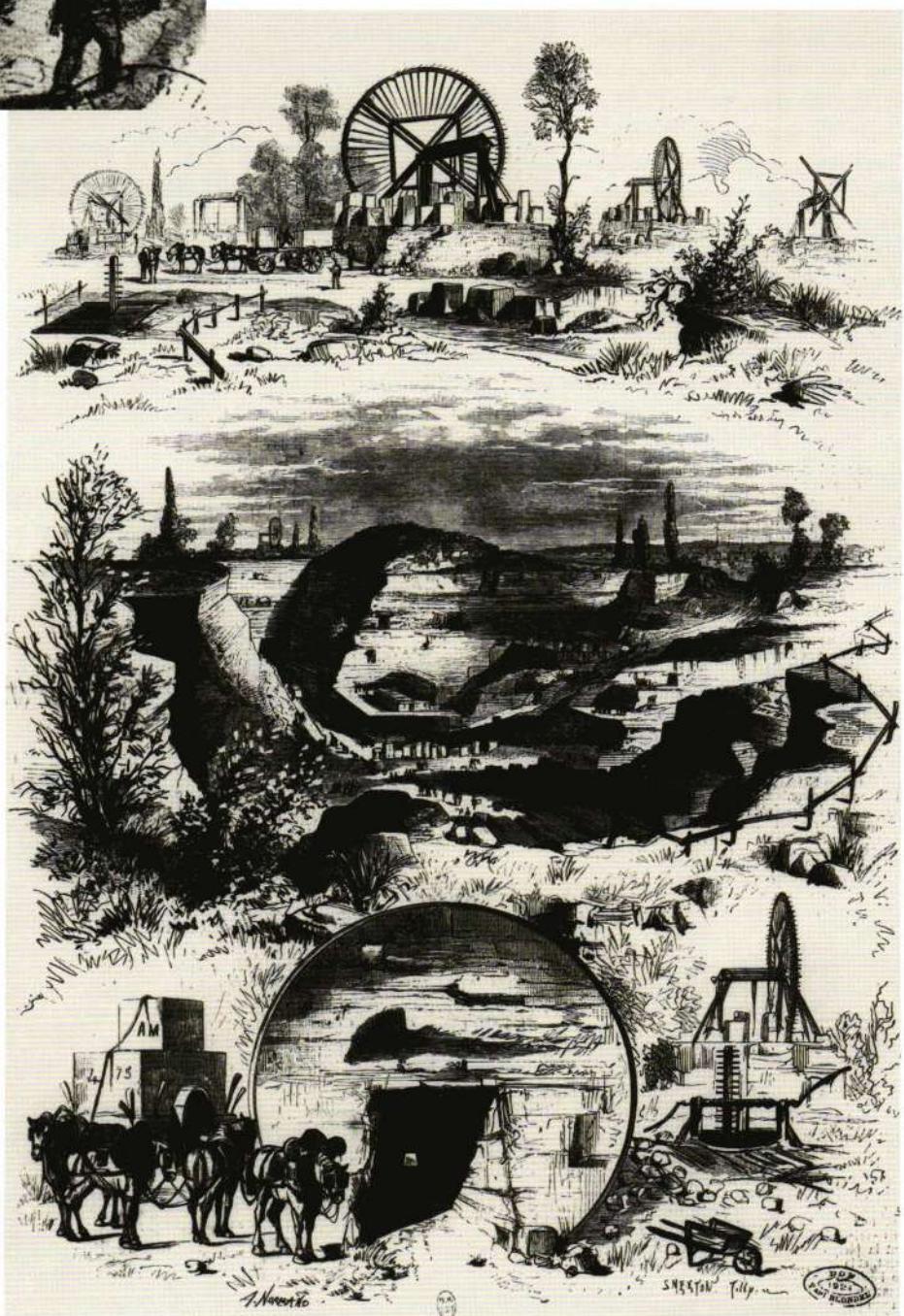
*Le moulin pivot de Vanves.* Dessin anonyme, gravure du XIX<sup>e</sup> siècle. Centre de documentation du Musée de l'Île-de-France, Sceaux.

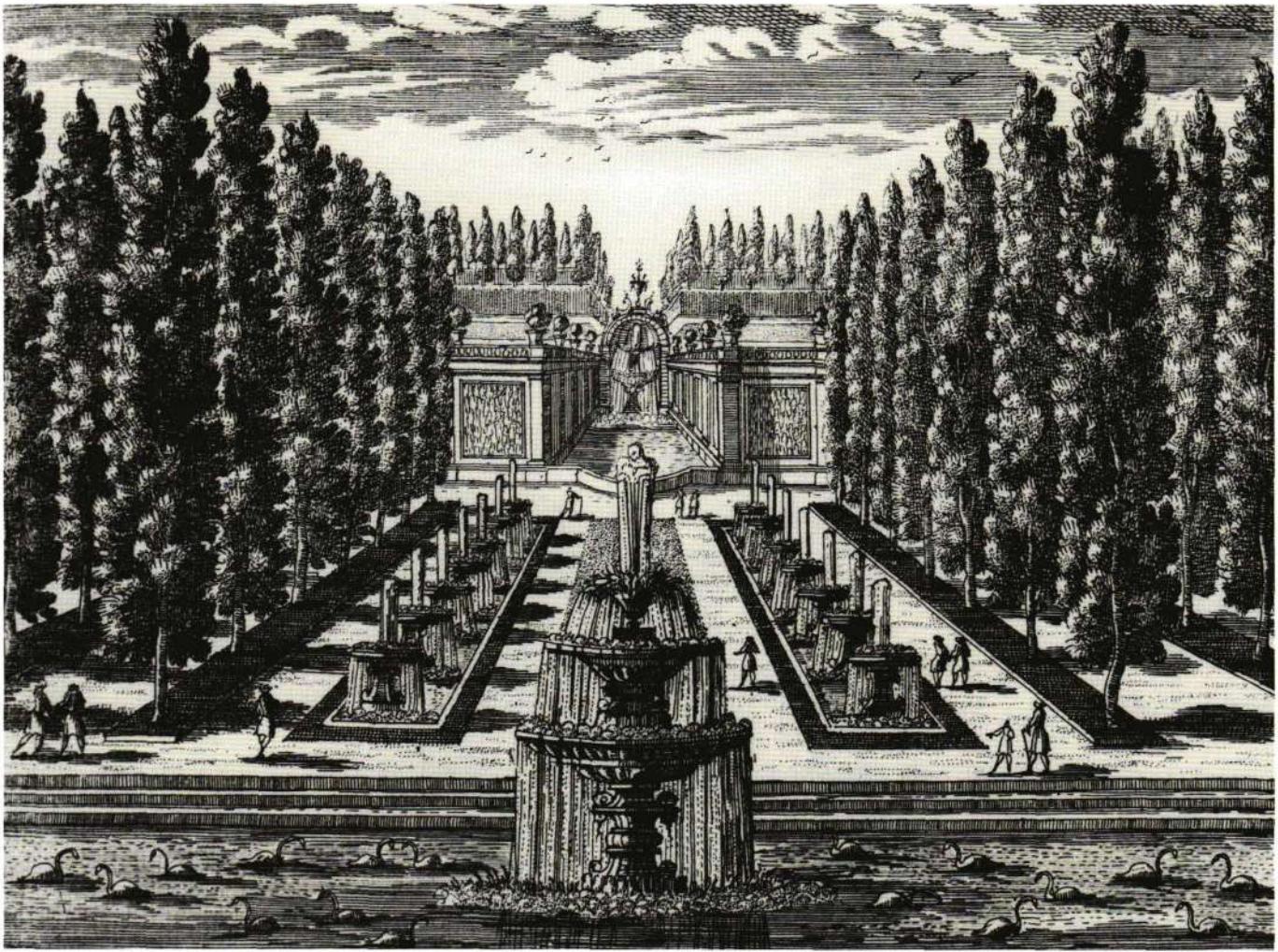
devenu domaine agricole sous l'autorité des chanoines génois, fut-il, à cette occasion, pourvu d'un lieu de culte ? Rien ne permet de l'affirmer avant le XII<sup>e</sup> siècle. Sa vocation agricole, en revanche, est attestée dès le X<sup>e</sup> siècle : en 999, une charte de Robert le Pieux confirme à l'abbaye parisienne de Saint-Magloire<sup>10</sup> la possession de cinq arpents de vigne concédés par Hugues Capet. La culture de la vigne, bien visible sur tous les plans et les cartes dès le XVII<sup>e</sup> siècle, s'avère ainsi précoce et prépondérante dans l'exploitation du terroir vanvénen. Si la production de vin obéit aux besoins du culte, la viticulture semble, en outre, avoir dès le XI<sup>e</sup> siècle occupé la première place dans les ressources locales, nécessitant plusieurs pressoirs attestés anciennement. Sans doute ne faut-il pas chercher plus loin la justification des caves médiévales mentionnées ou visibles (4 et 21, rue de la République) dont le rapprochement avec le cellier des Bernardins n'est pas seulement formel. En 1163, un acte émanant du pape Alexandre III confirme à l'abbaye royale de Sainte-Geneviève la possession de la cure de Vanves et de tous ses biens : « apud Vanas Ecclesiam, terras et vineas et capitalia cum omni justitia quae ad terras vestras pertinent »<sup>11</sup>. À côté des vignes mentionnées, apparaît un bourg vivant également d'élevage et de culture.

Si les bovins trouvaient dans la fraîcheur du vallon des prairies naturelles, les moutons devaient, sans doute, se satisfaire des terres plus maigres du plateau, paissant les chaumes et les bords des chemins. Un document de 1239<sup>12</sup> confirme la place de l'élevage ovin dans la prospérité de la paroisse. Mais le plateau est surtout une terre à blé dont le moulin Bercherel, sur la rivière, a moulu les récoltes jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Les moulins à vent, introduits en France à la suite des croisades, s'établissent sur le plateau de Montrouge à Vaugirard et Grenelle. Une rue de la ville conserve le souvenir de celui de Vanves.

C'est encore aux environs des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles que, pour alimenter les grands chantiers parisiens, débute l'exploitation des carrières calcaires de la banlieue méridionale, bénéficiant de la technologie en vigueur : les grandes roues de bois servant à remonter les blocs du fond des galeries se multiplient alors sur le

*Les trois modes d'extraction de la pierre visibles à Vanves : carrière à ciel ouvert pour la glaise exploitée à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, galeries horizontales et puits verticaux pour les bancs de calcaire.* Gravure de Sneedon et Tilly, 1876. BnF, Estampes, topo Va 92.





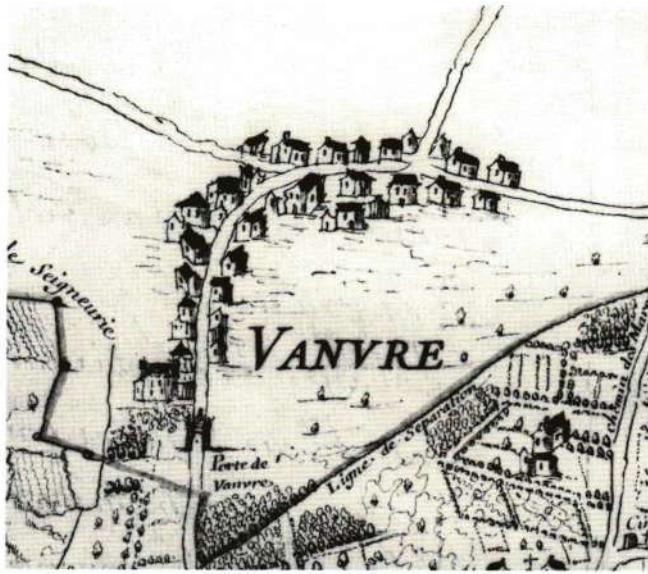
Parc d'un domaine particulier, avec bassin, parterre d'eau et grotte : la gravure d'Aveline, du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, représente probablement l'ancienne propriété du cardinal Duprat, puis de la duchesse de Mortemart, actuel Parc Frédéric-Pic. Centre de documentation du Musée de l'Île-de-France, Sceaux.

plateau, telles qu'on les retrouve – les miniatures en témoignent – sur les chantiers des cathédrales, actionnées d'étage en étage par des hommes. Il n'est d'ailleurs pas impossible que la paroisse ait alors songé à se doter d'une nouvelle église pour remplacer l'ancienne, mentionnée par le texte pontifical de 1163, et devenue insuffisante depuis que l'évêque de Paris, Odon de Sully, en avait en 1203 considérablement augmenté le territoire en lui ajoutant une partie de celle d'Issy. L'histoire médiévale de Vanves se clôt sur les troubles de la guerre de Cent Ans et son cortège de misères : pillages, famines, destructions n'affectent pas seulement la capitale mais aussi les communes voisines, tour à tour occupées et malmenées. L'église de Vanves – inachevée ou dégradée ? – est, à leur suite, partiellement reconstruite (chœur) comme l'atteste l'inscription de 1449 encastrée dans le mur occidental de la nef au lendemain de la restauration du XIX<sup>e</sup> siècle.

## La Renaissance en Val de Vanves

Associée dans le malheur au sort de la capitale, Vanves bénéficie aussi d'une paix retrouvée, propice aux ruraux comme aux Parisiens. Signe de temps nouveaux, les campagnes limitrophes offrent désormais aux citadins l'attrait d'une nature sublimée par la lecture des auteurs antiques. Témoin de pratiques inédites, Rabelais y envoie son étudiant parisien Gargantua : « Toutes foys Ponocrates... advisoit une foys le moys quelque jour bien clair et serain auquel bougeoient au matin de la ville, et alloient ou à Gentilly... ou à Vanves... Et là passoient toute la journée à faire

la plus grande chère dont ilz se pouvoient adviser,... jouans, chantans, dansans... Mais, encores que icelle journée feust passée sans livres et lectures, poinct elle n'estoit passée sans profit, car en beau pré ilz recoloient par cuer quelques plaisans vers de l'Agriculture de Virgile, de Hésiode, du Rustique de Politian, descripvoient quelques plaisans epigrammes en latin... »<sup>13</sup>. Les campagnes du plateau disposent, en effet, d'un espace requis pour y pratiquer une éducation physique et sportive qu'interdit une ville dense, en une démarche humaniste de redécouverte et de réappropriation du corps et de la nature. À côté de ces « promeneurs du dimanche », Chailley note l'installation – permanente ou chronique – « de seigneurs et de bourgeois de Paris, officiers royaux, ecclésiastiques, hommes de lettres, artistes, artisans et marchands »<sup>14</sup>. Au rang de ces hôtes de marque, Vanves compte le peintre François Clouet<sup>15</sup> qui y possède un logis, comme l'architecte Pierre Lescot, propriétaire, rue Voie Petite (actuelle rue Sadi-Carnot) d'une maison avec pressoir, étable, cour, jardin et dépendances, et qui dispose d'un arpent de vigne. Le poète Philippe Desportes<sup>16</sup> reçoit dans son domaine de la rue Gaudray ses confrères Mathurin Régnier et François Malherbe, parmi bien d'autres. Hommes de lettres et des arts apprécient à Vanves un site verdoyant qu'arrosoft en abondance les eaux de ses fontaines ; parcs et jardins y prospèrent et s'étendent entre cultures et habitations. Les jardins de Philippe Desportes sont assez fameux pour qu'en 1643, encore, « *L'Ulysse français* » du sieur Coulon se fasse l'écho de ses « fontaines, parterres, allées, compartiments, collines, boys, plantes et fleuves »<sup>17</sup>. Le cardinal



Le secteur occidental de Vanves, bâti le long de la rue d'Issy et de la rue Gaudray : extrait du "Plan de la terre et seigneurie d'Issy", du frère Hilarion Chalant, 1671. A.N. N IV Seine 29.

Antoine Duprat, ami et chancelier de François I<sup>e</sup>, possède aussi un vaste domaine, sans doute à l'emplacement de l'actuel parc Frédéric-Pic. Sa demeure, élevée vers 1530, se compose de quatre bâtiments – dont une aile à colonnade et un corps de logis – formant le quadrilatère d'une cour où coule une fontaine centrale,

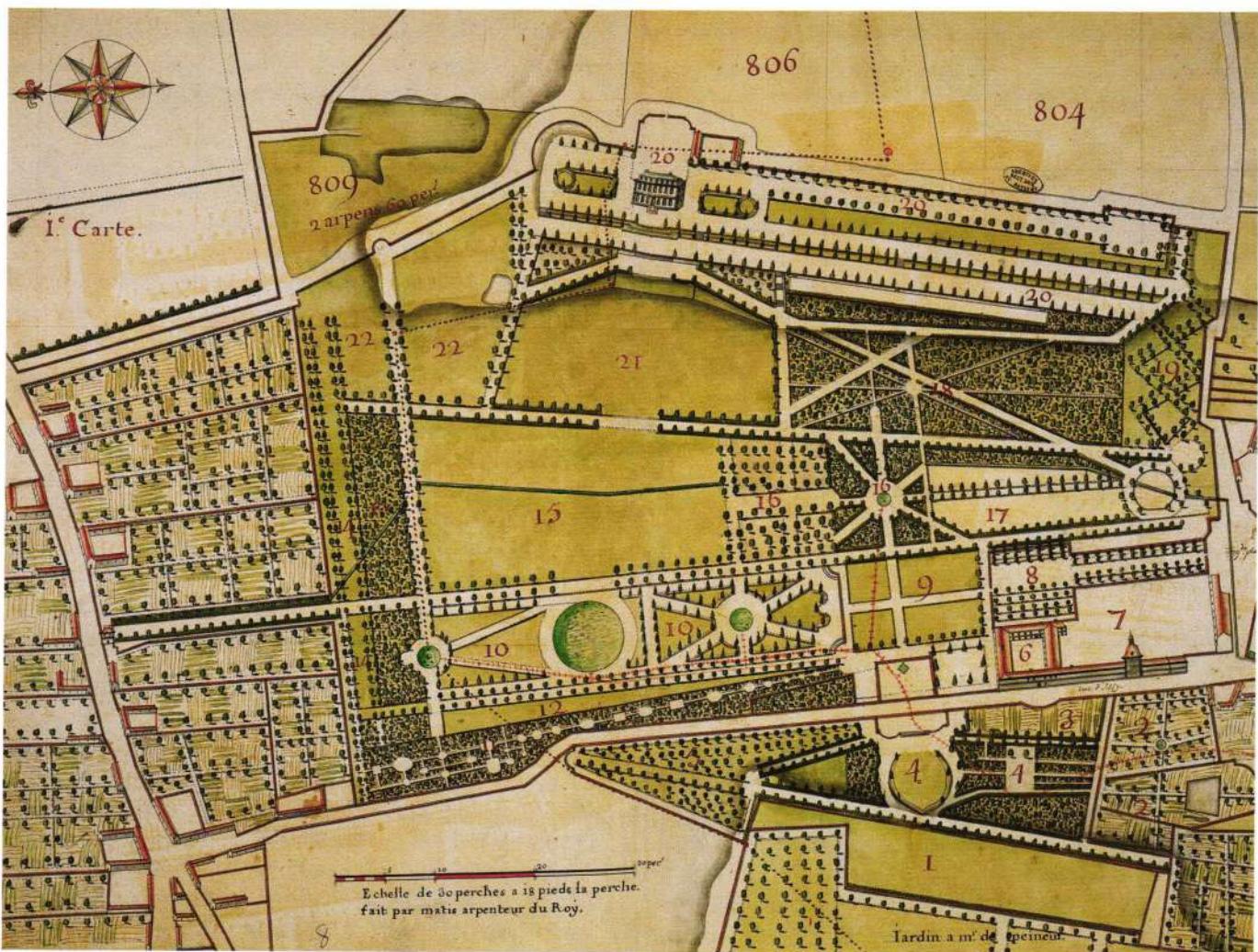
dans un environnement de jardins. Vers 1560, son neveu Antoine IV Duprat charge l'antiquaire florentin Gabriel Syméoni d'en faire la résidence dont rêve alors tout aristocrate pétri d'humanisme, avec sa cour aux niches ornées d'antiques et sa bibliothèque, selon un programme de retraite campagnarde conforme au modèle vanté par Cicéron et par Pline, et réactualisé par l'aristocratie italienne<sup>18</sup>.

Mais l'emprise majeure dans un territoire où les maisons de plaisance empiètent largement sur les terres cultivées, est le fait du domaine des Le Clerc et des Le Prévost dont les propriétaires successifs ne cessent, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, de repousser les limites. Faute de document ancien, il demeure, hélas, impossible de restituer le parti des bâtiments et des jardins.

### Grands de France et petit bourg : le XVII<sup>e</sup> siècle

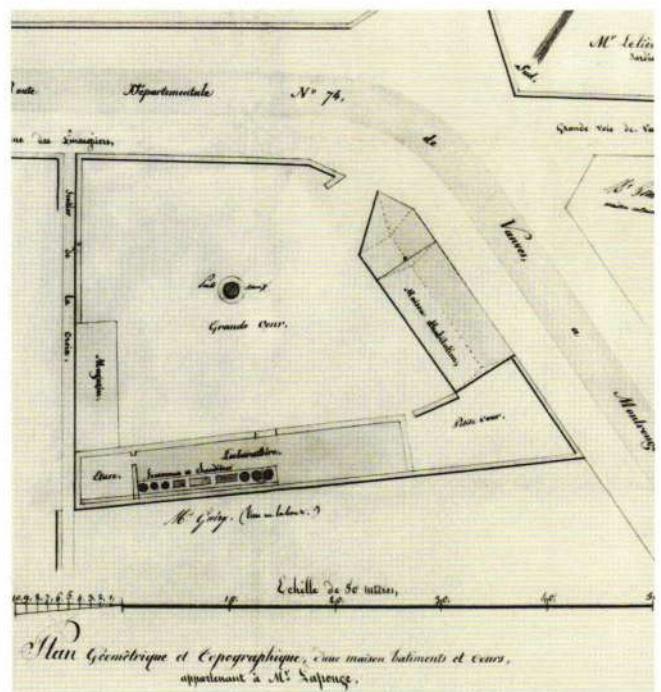
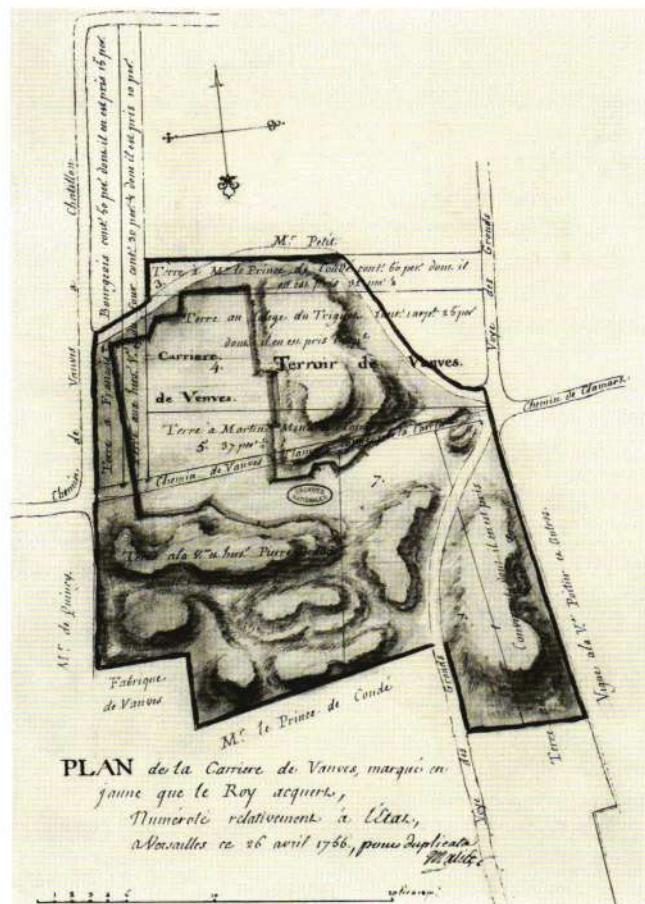
On connaît un peu mieux, en revanche, l'état des propriétés du siècle suivant car si les documents graphiques demeurent exceptionnels – le plan de la seigneurie d'Issy, de 1671, dû au frère Hilarion Chalant, par exemple<sup>19</sup> –, les chroniqueurs se font plus nombreux et plus diserts. Ils n'ont d'yeux que pour les grands domaines qui continuent de passer de mains en mains. Successeur de Philippe Desportes, l'abbé René Pidoux est l'aumônier de Louis XIII. Pour l'arrosage de son jardin et son animation, il y fait conduire l'eau d'une source en créant un aqueduc, plus tard prolongé jusqu'au château de Vanves, et dont la conduite alimentera, un temps, les jets d'eau et la future piscine. « Le continuateur

Élévation générale du parc du manoir des Le Prévost et du pavillon de Claude Le Bas de Montargis : extrait de l' "Atlas des plans du château et de la seigneurie de Vanves" par Matis, planche 8, 1<sup>re</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. A.N. N IV Seine 19.



de Dubreul », en 1639, le décret ainsi : « Le jardin de Monsieur Pidoux est aussi fort agréable, le logis à l'avenant, consistant en une grande court où est un bassin rond de pierre, plein d'eau, un corps de logis ayant plusieurs belles salles, chambres, cabinets donnant sur le jardin et la cour. Auprès est une belle galerie qui regarde sur un petit jardin au bout de laquelle est une chapelle très bien parée. Le jardin est très bien composé. On voit à l'entour d'iceluy un long parterre plein de toutes sortes de fleurs et de belles bordures et quelques arbres fruitiers selon les murs du logis qui regarde dedans. Et au-dedans du jardin sont quantité de ceps de muscat. Après ce parterre, on monte quelques marches à l'entrée desquelles est un animal de pierre qui vomit de l'eau en abondance tombant dans un profond bassin de pierre. Au haut de ces marches de pierre est un bois fait en labyrinthe et dédales, ayant plusieurs rondes, détours pendus, qui aboutissent à de petits cabinets entourés de feuillages et de sièges de bois au-dedans : entre ces dédales sont quantités d'allées. En ce même bocage, aux deux côtés et au bout sont trois longues allées entourées d'arbres ; au bout de ce jardin sont aussi des vignes et quelques morceaux de prez... »<sup>20</sup>. À proximité du domaine Pidoux, Jean Le Prévost de Saint-Germain de Lassis, secrétaire du roi, devient seigneur de Vanves assez longtemps pour y aménager parc et manoir confortables. Selon le R.P. Dubreul, « le jardin du sieur Saint-Germain de Lassis est au bout du village en sortant d'Issy, le plus grand et le plus spacieux de tous. Le logis est fort grand, composé d'une grande première court au bout de laquelle est une muraille treillissée de pierre d'où sort un gros canal qui vomit une grande abondance d'eau ; cabinets et chapelle qui ont leur veue sur le jardin... ; et il y a deux autres logis au bas consistant en sales, chambres, grand court : le jardin consiste en un grand

*Plan de la carrière de Vanves acquise par Louis XV, en 1756, pour la construction de l'École militaire de Paris, levé par Matis. A.N. N III Seine 412.*



*Plan d'une blanchisserie établie à l'angle de la rue de Paris (actuelle rue Raymond-Marcheron) et de celle de Montrouge (actuelle rue Ernest-Laval), 1844. A.C. Vanves 5Fi 173.*

parterre plein d'un grand nombre de carreaux de fleurs et fraisiers. Aux deux costés sont deux fort longues allées bordées d'arbres, celle d'en haut est bordée d'abricotiers et d'autres arbres fruitiers. Dans l'allée de main droite est un cabinet auquel on monte par quatre degrés ; il est tout bruni et peint au lambris, il y a autour des sièges de bois et au milieu une belle table de marbre. De ce cabinet descendant en la grande allée on va droit à une autre allée de traverse à la croisée de laquelle se void une nymphe de marbre blanc ayant le pied porté sur une colonne. Il y a au milieu de ce jardin un petit estang et un bachot dans lequel il y a force poissons. Au bout du jardin sont des vignes de trois à quatre arpens ». À la mort de Jean Le Prévost de Saint-Germain, en 1638, son fils cadet, le chanoine Charles Le Prévost agrandit encore le domaine en y adjointant l'ancienne propriété Pidoux, puis l'ancien domaine du cardinal Duprat. La propriété ainsi constituée ne connaîtra plus d'autre extension ; elle est rachetée à la fin du siècle (1695) par Claude Le Bas de Montargis, puis, au début du siècle suivant, par le prince de Condé.

Au fond de son vallon, le vieux manoir des Le Prévost n'est plus au goût du jour. Cet ensemble monumental réunit autour d'une cour carrée le logis seigneurial, en bord de rue, le logement du fermier ainsi que les divers locaux d'une grosse ferme d'Ile-de-France : écuries, greniers, fournil, pressoir, le tout dominé par le pavillon à dôme du colombier, prérogative de la noblesse par excellence. À l'ouest, côté parterre, le grand mur nu du château avait reçu le décor en trompe-l'œil d'une architecture dans l'esprit des perspectives feintes à l'italienne dont Jean-François de Gondi avait orné les jardins de Saint-Cloud.

À une époque où la campagne – entre Paris et Versailles – se couvre de maisons de plaisance (Meudon, Saint-Cloud, Issy, Rueil, Sceaux...) Monsieur de Montargis compte sur son gendre – l'architecte du roi, Jules Hardouin-Mansart – pour lui élever l'une des plus agréables maisons des champs de la région parisienne. Contrairement à l'ancienne demeure des Le Prévost, enfouie au fond de son vallon, le nouveau pavillon sera érigé au faîte du domaine d'où la vue porte sur Paris et sur les environs. De la terrasse divergent de larges avenues redessinant le parc



*La terrasse du château : peinture murale de Pierre Vauthier placée dans le vestibule du pavillon de l'administration du lycée Michelet, 1902 environ.*

ponctué de jeux hydrauliques. Une description détaillée du château rédigée en 1702 par son propriétaire permet de s'en faire une idée d'autant plus précise qu'un ensemble de plans et de cartes conservé aux Archives nationales donne à voir cette réussite architecturale<sup>21</sup>. Dès 1717, le domaine est vendu au prince de Condé et restera propriété de cette famille jusqu'à la Révolution.

Au village, guerres civiles (la Fronde) et guerres étrangères provoquent famines et misères. Témoin du désarroi religieux et des troubles causés dans la vie quotidienne des populations par ces désordres graves et répétés, saint Vincent de Paul installe à Vanves une confrérie de la Charité, émanation de la Mission pour l'évangélisation des paysans, dont l'institution constitue, sans doute, le premier geste missionnaire local, bien avant l'œuvre apostolique de l'Église concordataire.

## L'âge d'or des châteaux et les premiers éclats du blanc : le XVIII<sup>e</sup> siècle

La forte présence d'une aristocratie et d'une bourgeoisie parisiennes suscite ici des besoins qu'accroît le développement, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, de l'usage du linge de corps et du linge de maison ; et l'abondance de sources d'eau claire et du cours d'une rivière vont assurer l'essor d'une activité de blanchissage, enrichissant la population locale d'une ressource qui, d'appoint, va vite devenir essentielle. Dès cette époque, la Grande Fontaine (rue des Chariots), alimentée par la galerie souterraine captant plusieurs sources, a la forme d'un vaste bassin qui compte jusqu'à soixante places, et qui s'écoule par une rigole desservant des

lavoirs privés avant de se déverser dans le ru de Vanves. La profession de blanchisseur, attestée dès le XVI<sup>e</sup> siècle, ne cesse de se développer ; et, deux siècles plus tard, selon l'abbé Lebeuf<sup>22</sup>, cette industrie occupe une grande partie des habitants, au point de polluer gravement le site<sup>23</sup>. À la veille de la Révolution, un observateur rapporte ainsi : « Vanves est dans un fond, ses rues sont continuellement pleines d'eaux sales qui proviennent des lessives des blanchisseurs de linge dont il est seulement peuplé »<sup>24</sup>. Contrairement à ce que pourrait suggérer ce rapport, les 1400 habitants de la paroisse vivent aussi de l'agriculture et de l'élevage qui occupent 980 arpents de terres labourables et 250

*Cultures maraîchères du plateau : dessin de E. Villot, 1871. BnF, Estampes, topo Va 92b.*



arpents de vignes, même si les terres, peu fertiles, ne sont pas d'un grand rapport. Certains terrains, d'ailleurs, sont défoncés par des carrières ouvertes pour la construction parisienne. Si les glacières du duc de Bourbon, au nord, demeurent inexploitées, le sud de la commune – vers le clos Montholon – est exploité pour ses bancs de calcaire lutécien : Louis XV assurera l'approvisionnement du chantier parisien de l'Ecole militaire en achetant ici une carrière en 1756<sup>25</sup>.

À la veille de la Révolution, les cahiers de doléances de la paroisse, du 13 avril 1789, nous apprennent aussi qu'une partie des prés de Vanves est alors soumise au droit de pâturage des bouchers parisiens. Chargés d'assurer l'approvisionnement de la capitale en viande fraîche, ceux-ci la font venir sur pied des provinces voisines (Berry, Charolais...), faisant paître leurs troupeaux dans les prés des communes limitrophes avant abattage. Cette contrainte, garante de la fraîcheur de la viande avant le progrès des techniques de conservation, n'en constituait pas moins une emprise supplémentaire de la capitale sur les campagnes environnantes. Les doléances révèlent aussi que la Ferme générale – organisme chargé de lever l'impôt – pratique à l'encontre de la paroisse de Vanves un « droit de banlieue », ordinairement réservé aux villes closes, contrairement aux campagnes soumises à la taille, et dont les habitants revendiquent l'abolition.

L'importance de la clientèle aristocratique dans l'économie locale au XVIII<sup>e</sup> siècle avait créé une dépendance que la Révolution remet en question : carriers, blanchisseurs, agriculteurs, domestiques et employés perdent brusquement clientèle et employeurs sans solution de remplacement. La crise des denrées (savon) et la pénurie de combustible s'ajoutant à la réduction de distribution d'eau, faute de conduites entretenues, contribuent alors à réduire une activité qui ne retrouvera un rythme régulier et soutenu qu'avec le retour à l'ordre du Consulat et de l'Empire. L'émigration de l'aristocratie et la crise financière provoquent aussi la mutation des grands domaines : la propriété de la duchesse de Mortemart (actuel parc municipal) et le domaine du prince de Condé sont vendus mais échappent au morcellement. Le château sera finalement racheté en 1798 par le collège parisien Louis-le-Grand qui en fait sa maison des champs ; devenu lycée-caserne sous l'Empire, pour la formation des officiers, le collège

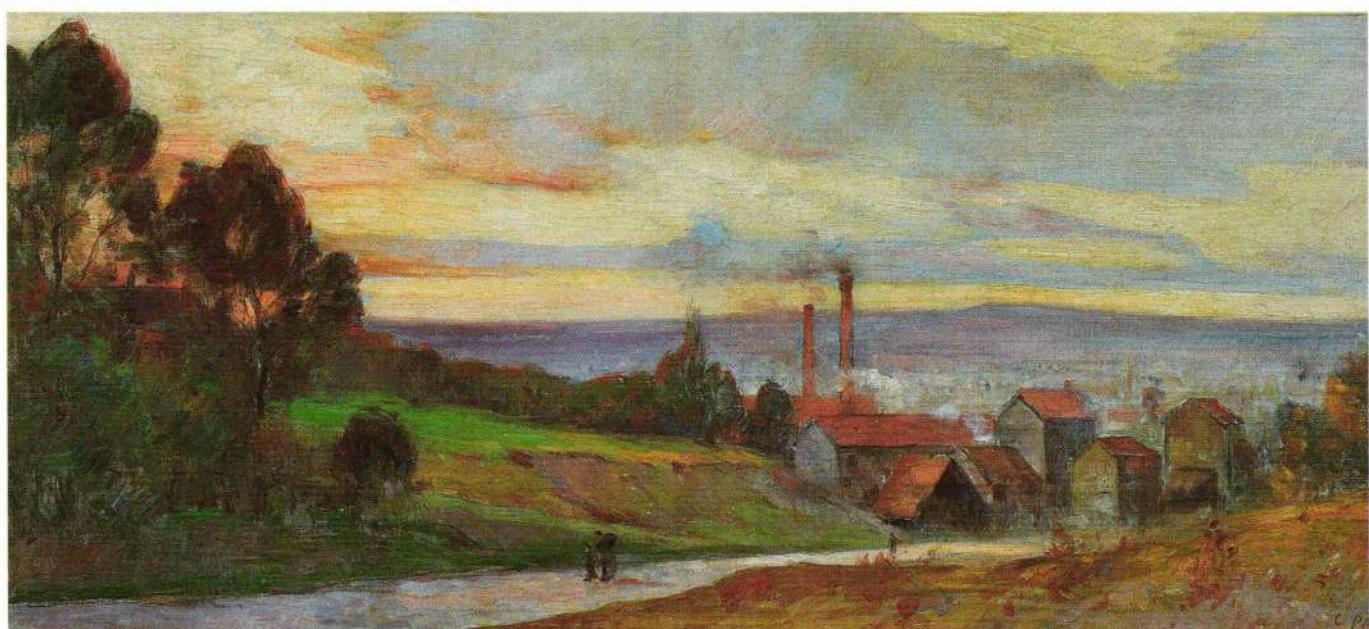
retrouve sous la Restauration son statut civil et sa vocation éducative.

## Un village cerné par la banlieue industrielle : le XIX<sup>e</sup> siècle

La loi du 14 décembre 1789 fait de Vanves une commune administrée par un maire et six officiers municipaux. Passée la crise révolutionnaire, les municipalités successives vont donner au vieux bourg un visage nouveau, pansant les plaies de la Révolution (réparations à l'église, notamment), jetant surtout les bases d'un nouvel essor économique. La Restauration s'emploie, d'abord, à remettre les Français au travail. Vanves, qui en 1817 est un gros bourg rural de 1694 habitants, retrouve alors les fondements d'une économie où l'exploitation agricole conserve un poids prépondérant : labours (blé, orge, avoine) et prairies maigres occupent toujours le plateau tandis que les vignes couvrent surtout les pentes. Chassé du vallon où les prés se raréfient, l'élevage local partage l'herbe du plateau avec les troupeaux importés dont l'importance grandit à mesure qu'augmente la consommation de la capitale et que s'améliore son alimentation. Cette évolution conduira à l'essor des cultures fourragères dans la seconde moitié du siècle et suscitera en 1880 un projet d'abattoirs<sup>26</sup> en complément du marché et des installations de la Villette aménagés sous l'égide d'Haussmann en 1867. Toujours dans la perspective du grand marché parisien, le maraîchage prend de l'extension jusqu'à égaler, à la fin du siècle (56 ha contre 57), la surface emblavée.

Encore faut-il exclure des terrains non construits les zones méridionales où, plus que jamais, s'enfoncent galeries et puits de carrières alimentant en moellons de calcaire une capitale en pleine expansion. Ce paysage, défoncé de fondrières, hérissé de treuils aux rouages fantastiques, fournit un sujet de prédilection aux peintres et aux graveurs qui, de Clamart à Montrouge, par Vanves et Malakoff, se plaisent à en restituer le pittoresque énigmatique. Au nord de la commune, des glacières, déjà remarquées au siècle précédent, vont faire l'objet d'une exploitation industrielle à partir des années 1880. Les maisons Chevalier et Bouju, Mortier et Etienne, Masselin et Meunier s'associent en 1881<sup>27</sup> pour fonder la « Société centrale des briqueteries de

Jean Constant Pape : l'ancienne briqueterie de Vaugirard, esquisse pour le décor de la salle des fêtes de l'hôtel de ville, 1901. A.C. Vanves.



Vaugirard ». La fabrique, installée aux confins de Vanves et d'Issy, produit des briques variant du jaune au rouge clair dont les parements se retrouvent tant à Vanves – où elles contribuent à l'essor des lotissements (Villa Dupont) – que dans les proches communes de banlieue<sup>28</sup>.

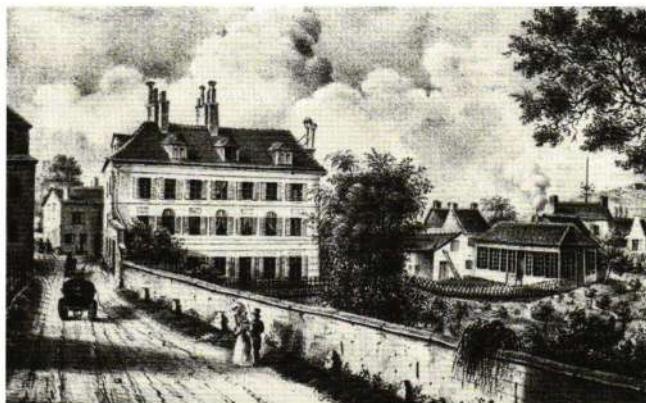
Tandis que le paysage du plateau connaît une profonde mutation industrielle et urbaine au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le vallon conserve les principaux traits du bourg antérieur : les anciens grands domaines, qui ont changé de main, dessinent toujours de larges taches de verdure dans l'espace communal. Si l'ancienne propriété Pidoux se trouve finalement divisée par l'ouverture de l'avenue du Général-de-Gaulle, le parc du lycée – séparé dès 1796 de sa ferme – échappe au morcellement grâce à la permanence de son affectation éducative<sup>29</sup>. Succursale du lycée Louis-le-Grand jusqu'en 1853, le petit collège de Vanves, agrandi, devient le sixième lycée parisien sous le nom de Lycée du Prince impérial (1864) ; avec l'avènement de la République, il prend en 1888 le nom du grand historien. Augmenté d'un ensemble de bâtiments scolaires élevés sous le Second Empire et la Troisième République, le lycée de Vanves se distingue par le caractère novateur de sa pédagogie : aux enseignements traditionnels, il joint alors de multiples pratiques sportives (gymnastique, athlétisme, natation, équitation, escrime, tir, tennis, football...) ainsi que des activités créatives telles que travaux manuels (fer, bois, reliure), théâtre, musique et dessin. L'ancien domaine du cardinal Duprat et de la duchesse de Mortemart accueille un asile d'aliénés que la méthode thérapeutique des docteurs Voisin et Falret maintiendra jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle dans le cadre de bosquets et de prairies arrosées par le ruisseau de Clamart. Seuls, quelques pavillons, semés çà et là dans les 20 hectares du domaine, conservent l'empreinte d'une maison de santé dont la réputation dépassa, en son temps, le cadre de la région parisienne<sup>30</sup>.

Le vieux bourg retrouve l'animation d'autan grâce à l'action d'une municipalité qui s'emploie à relancer l'industrie de la blanchisserie : afin de faciliter la circulation des voitures à cheval, les rues du centre sont pavées (rue des Chariots, rue Vieille-Forge, rue du Bois), l'aqueduc de la place du Val (actuelle place du Maréchal-

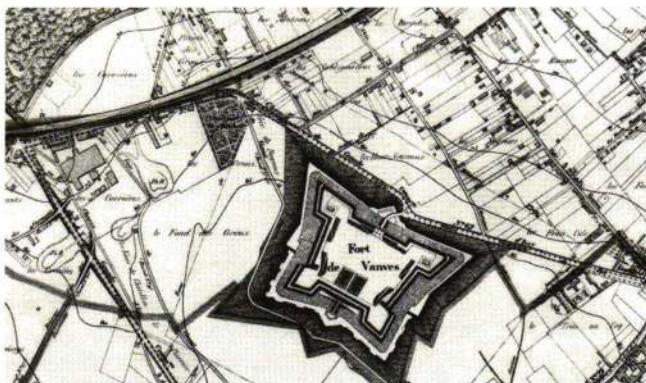
de-Lattre-de-Tassigny) est restauré, le lavoir de la Grande Fontaine réparé. Les blanchisseurs, qui se répartissent alors en soixante-dix ateliers environ, concentrés sur les rues Dardenne, Falret, des Chariots, Gaudray et Raymond-Marcheron, se tournent désormais vers une clientèle parisienne<sup>31</sup>. Ces maîtres blanchisseurs – relais local d'un régime censitaire – constituent alors

un patronat influent dont les noms remplissent les listes des municipalités successives (Potin, Minard, Oudin...). La défense de leurs intérêts s'avère déterminante pour l'aménagement local : l'importance des champs couverts d'étendards où sèche et blanchit le linge épargnera à la commune l'installation d'industries polluantes comme dans les communes voisines ; et le tracé du chemin de fer (à vapeur) s'en trouvera écarté du bourg, à l'est de la commune où les vents dominants soufflant du sud-ouest chassent les fumées vers les communes limitrophes... Ce patronat villageois qui fournit à une population ouvrière des emplois locaux, favorise l'installation de petites et moyennes entreprises de services ou d'artisanat : Léopold Huret, maire de 1830 à 1832, en constitue l'incarnation, qui dirige une fabrique de serrurerie et de coffres forts établie rue Louis-Dardenne. La marque « Huret et Fichet » – qui a perduré de nos jours sous la seule appellation Fichet – est alors synonyme de sécurité et d'inviolabilité, comme le révèle indirectement certain texte de Victor Hugo<sup>32</sup>. Cartes et plans en témoignent : la particularité de ces choix entretient dans la ville une trame verte et aérée où logements et ateliers se partagent un espace peu dense et où les premiers immeubles urbains de deux, voire trois étages, s'adossent aux terrains où s'étagent de nombreux étendards, des jardins et des vignes.

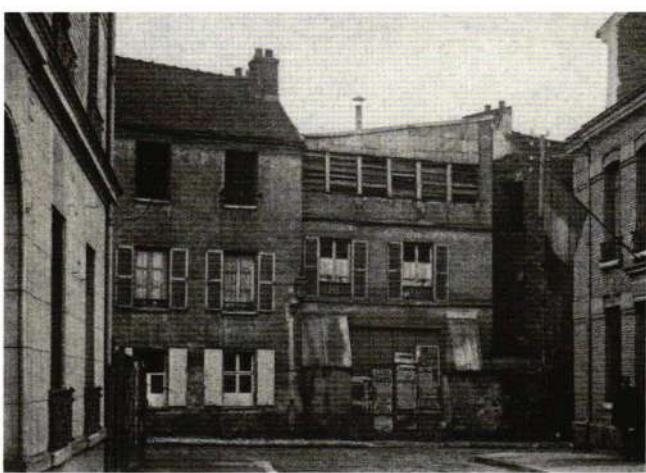
Si la blanchisserie locale doit sa prospérité à une clientèle parisienne, la capitale va s'appuyer sur ses communes limitrophes pour moderniser sa défense. À



*La manufacture de serrurerie de Léopold Huret située 29 rue Normande (actuelle rue Louis-Dardenne). Lithographie de G. Engelmann, vers 1830. BnF, Estampes, topo Va 92b.*



*Plan du fort de Vanves, aujourd'hui situé à Malakoff ; extrait de l'«Atlas des communes du département de la Seine», 1894-1900. A.D. Seine, Cartes et plans, n° 177.*

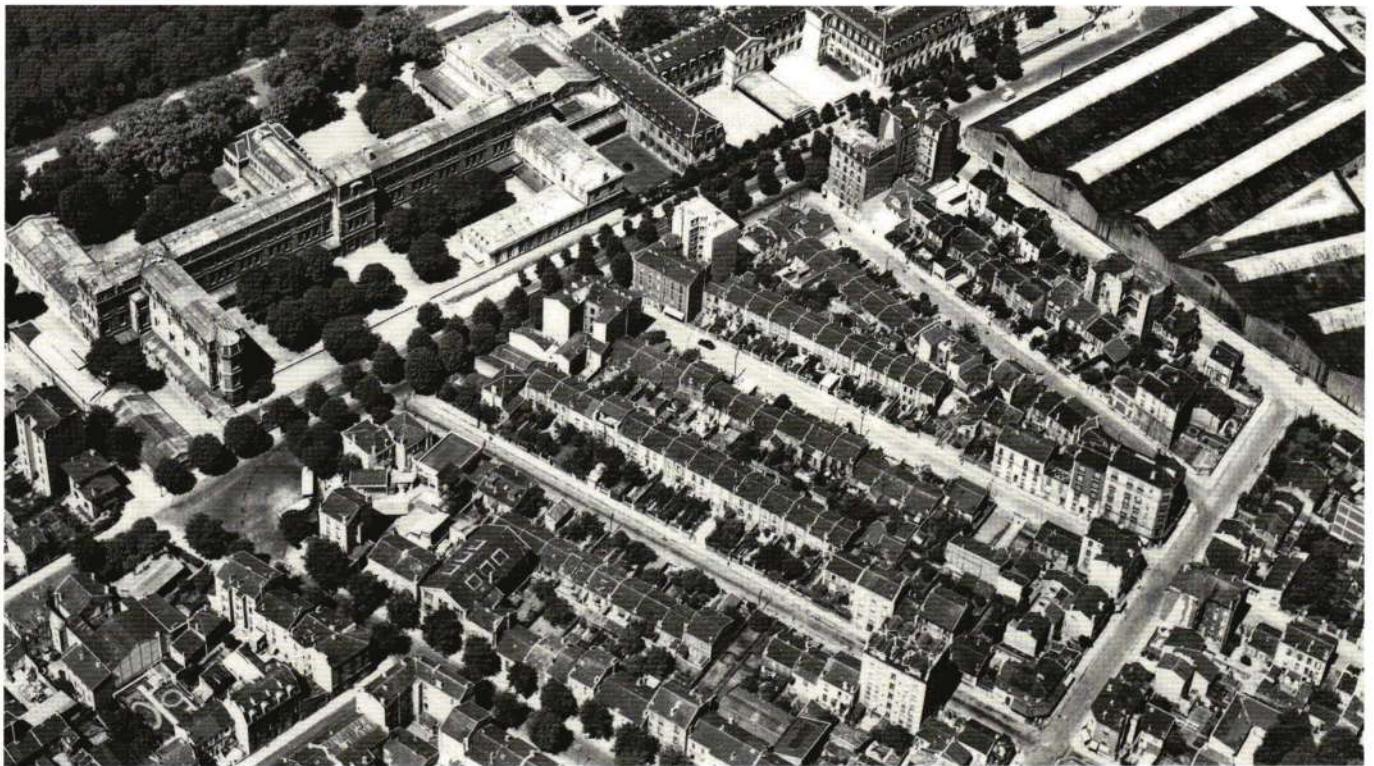


*Une blanchisserie, disparue, autrefois rue Vieille-Forge, vers 1900. Carte postale. A.C. Vanves I Fi 42.*

la suite de la loi de 1841, une nouvelle enceinte bastionnée est établie au-delà des bornes du territoire parisien, enclavant la part septentrionale de la commune de Vanves, au sud de Vaugirard. L'annexion par Paris en 1860 du secteur enclavé réduit d'autant la superficie communale. Dans le cadre de la ceinture de forts avancés protégeant l'enceinte bastionnée, le secteur méridional



Le passage de l'église (actuelle rue de l'église) : photographie d'Eugène Atget, 1901. BnF, Estampes, topo Va 92b.



Vue aérienne du lycée Michelet et d'une partie des lotissements du plateau (rues Raphaël, Murillo, Victor-Hugo), photographie prise le 29 juin 1950. Photothèque I.G.N., DUR 160-2.

de la ville reçoit l'un de ces forts détachés, plaçant le territoire de Vanves sous les feux croisés des deux lignes de défense. Les combats qui se déroulèrent à proximité du fort (au Clos Montholon)<sup>33</sup> ou au lycée Michelet pendant la Commune, ainsi que le bombardement de Paris depuis les hauteurs de Châtillon et de Clamart, devaient provoquer d'importants dégâts au village dont

le plus symbolique fut la ruine du nouveau clocher de l'église. La perte en fut d'autant plus durement ressentie par la population locale que l'église sortait juste d'une longue campagne de restauration. À cette occasion, l'église est dégagée des constructions parasites qui s'y adossaient – sacristie, mairie, école –, à charge pour la fabrique de pourvoir au décor et au mobilier du sanctuaire.

La rue de Paris, actuelle rue Raymond-Marcheron, vers 1920. Carte postale E.M. Bibl. Forney, Paris.





La rue Jean-Baptiste-Potin au début du XX<sup>e</sup> siècle : photographie de Eugène Atget, 1901. BnF, Estampes, topo Va 92b.

La commune qui avait déjà lourdement contribué aux travaux de l'église, doit désormais remplacer les équipements démolis : une mairie, dessinée par l'architecte départemental, s'élèvera sur la rue Antoine-Fratacci nouvellement percée (1857), bientôt encadrée d'un groupe scolaire. L'ancien cimetière, blotti depuis toujours au chevet de l'église est, du fait de son déplacement sur le plateau en 1811, désaffecté en 1820 et reconvertis en jardin du nouveau presbytère.

Parallèlement aux chantiers qui transforment le vieux bourg, la moitié orientale du territoire communal se peuple d'ouvriers et se couvre d'usines. Son développement industriel l'oppose d'autant plus fortement au village presque rural que la voie ferrée l'isole complètement et qu'une ségrégation sociale s'ajoute progressivement au cloisonnement spatial. L'ouverture d'une gare en 1883, desservant Vanves et son faubourg, va d'abord accroître le potentiel industriel de Malakoff qui exporte plus facilement ses produits grâce à des embranchements particuliers. L'émancipation de Malakoff en 1884 consommera ce divorce à la fois économique, social et politique et privera Vanves d'un territoire dont le dynamisme industriel et populaire équilibrerait le vieux bourg plutôt conservateur. La création simultanée (1883) d'un service quotidien de trains ouvriers attire aussi à Vanves une catégorie sociale inédite : une main d'œuvre ouvrière, fuyant les territoires récemment annexés par Paris, et qui ne peut plus supporter la fiscalité de la capitale, cherche à Vanves des logements peu coûteux, proches de l'industrie parisienne et des usines d'Issy, Malakoff ou Montrouge. La fin du siècle sonne

ainsi le glas d'un paysage agraire confronté aux besoins multi-formes d'une métropole sans cesse croissante. Peu à peu, les champs et les vignes cèdent la place à des lotissements destinés à une population extérieure dont témoignent les premiers recensements : émergeant des nouveaux arrivants, une communauté alsacienne, chassée par l'annexion de 1870, s'installe sur la commune à laquelle elle apporte un dynamisme inattendu et un véritable transfert de technologie<sup>34</sup>. Entrepreneurs et spéculateurs achètent champs et parcelles ; et la construction de ces lotissements leur revient d'autant moins cher qu'elle utilise la brique locale. L'entreprise immobilière la « Société anonyme de la Plaine de Vanves » acquiert même des parcelles jouxtant la briqueterie qu'elle enserre littéralement de ses soixante-deux maisons. Son promoteur, Emile Cacheux, multiplie alors les opérations dans la banlieue sud-ouest de Paris et participe, par ses écrits, au débat sur le logement ouvrier qui s'ouvre entre entrepreneurs, hygiénistes et philanthropes<sup>35</sup> ; il promeut un modèle de maison de « type anglais, à façade étroite »<sup>36</sup>, de deux pièces avec cuisine, qu'il reproduit à Vanves<sup>37</sup>, Boulogne-Billancourt ou aux Lilas. La quasi-simultanéité de l'ouverture de la briqueterie et de la construction des maisons du Plateau laisse tout de même rêveur : ne relève-t-elle que d'une simple relation de cause à effet ? Serait-ce aller trop loin que d'imaginer Cacheux achetant, par l'intermédiaire d'un prête-nom, les terrains nécessaires aux « Briqueteries de Vaugirard », pour construire au meilleur coût ses maisons ouvrières sur les terrains voisins ? Sa conviction répétée que « la vente des terrains constitue une industrie

comme une autre »<sup>38</sup> justifierait aisément cette forme d'intégration économique.

Le centre de gravité de la cité se déplace ainsi du vallon au plateau. Le transfert des équipements publics (mairie, écoles) et l'ouverture de voies nouvelles (rue Antoine-Fratacci, 1857 ; boulevard du Lycée, 1897 ; avenue Jacques-Jézéquel, vers 1890) suivent l'évolution urbaine d'une commune dont les racines rurales relèvent d'un passé révolu. Le poids des quartiers ouvriers, ancrés aux environs de la gare, la densification de la rue de Paris (rues Jean-Bleuzen, Raymond-Marcheron et Larmeroux) traduisent clairement la force d'attraction de la capitale. Malgré l'émancipation de Malakoff en 1884 qui réduit de moitié la population de la commune, Vanves conserve un rôle central dans la réorganisation administrative du département de la Seine. Érigée en chef-lieu de canton de l'arrondissement de Sceaux par la loi du 12 avril 1893, la commune doit faire face à des responsabilités nouvelles. Dans la nécessité d'offrir de plus vastes salons et d'accueillir des services administratifs plus étroffés, la municipalité élève un nouvel hôtel de ville qui consacre l'éminence du pouvoir municipal conféré par le régime républicain et cède ses anciens murs au tribunal de justice de paix. Au débouché de la rue Antoine-Fratacci qui fait le lien entre anciens et nouveaux quartiers, l'hôtel de ville est entouré d'équipements édilitaires – marché couvert, poste, gare, cimetière... – qui dessinent les contours d'un espace urbain moderne.

## Découverte de la banlieue et modernité urbaine : le XX<sup>e</sup> siècle

Les reportages photographiques qu'effectue Eugène Atget, en 1901 d'abord, en 1925 ensuite, n'en acquièrent que plus d'intérêt. L'impressionnante collection de clichés qu'il constitue alors sur Paris et sa banlieue<sup>39</sup> dresse une sorte d'inventaire des lieux qui l'inspirent : vieilles rues, demeures historiques, cours pittoresques, détails d'architecture sont ainsi fixés sur des plaques dont il assure les tirages papier, qu'il immatricule et légende lui-même dans une démarche documentaire d'une rigueur toute professionnelle. Si la plupart des photos prises en banlieue datent des années 1901-1904 – c'est le cas pour quatre d'entre elles concernant Vanves –, il retourne parfois sur les lieux – à Vanves (pour une vingtaine de vues), Châtillon, Châtenay-Malabry, Sceaux... – entre 1924 et 1925, avant de s'éteindre en 1927. Ses deux séries de vues dressent ainsi de Vanves une sorte d'inventaire avant la mutation d'un centre-ville qui n'a guère évolué par rapport au bourg du XIX<sup>e</sup> siècle. La vision qu'Atget rapporte de ses expéditions vanvénnes – tandis qu'Albert Kahn envoie ses photographes archiver la planète – retient

l'attention par la force de compositions mettant en scène le paysage urbain et par sa qualité documentaire, restituant la vieille fontaine de « la Pissoite », l'élévation de tel hôtel ancien (passage de l'église) ou le détail d'une fenêtre à guillotine. En outre, opérées à la veille des aménagements urbains de l'entre-deux-guerres, ces enquêtes photographiques dressent un tableau



Fenêtre à guillotine d'une maison du centre, aujourd'hui disparue : photographie d'Eugène Atget, 1901. BnF, Estampes, topo Va 92b.

Enseigne de l'atelier du peintre-verrier Mazard, placée en imposte du 21, rue Henri-Martin.





Le parc Frédéric-Pic avec, à l'arrière-plan, les immeubles de l'avenue du Parc.

inestimable d'un centre jusqu'alors préservé, dont l'urbanisation va profondément renouveler l'aspect.

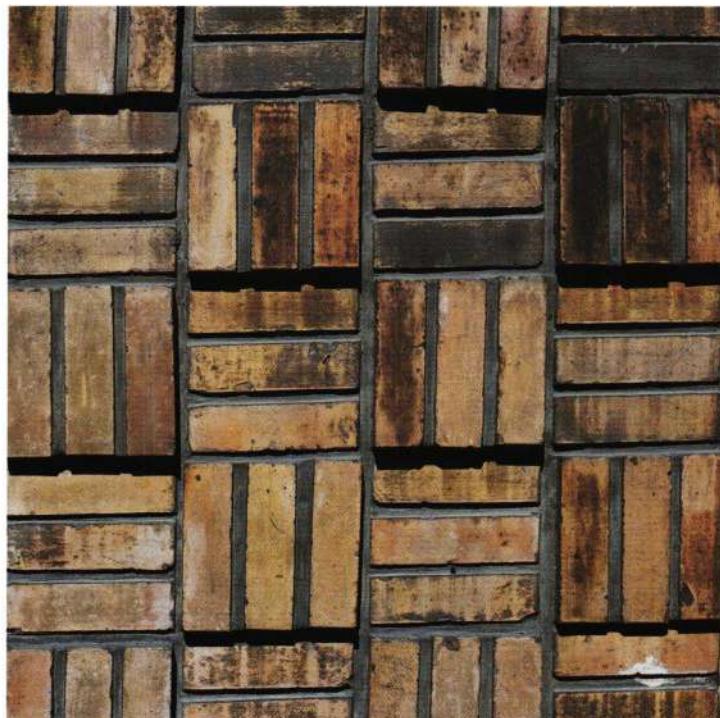
Avec leurs perspectives de maisons basses aux murs enduits et toits de tuiles, leurs rues pavées bordées de bornes, les tirages d'Atget illustrent à merveille les observations du recensement de 1896<sup>40</sup> qui – sur un millier de maisons décrites – en compte près de la moitié d'un étage (457), un gros quart en rez-de-chaussée (285) et un petit quart de deux étages (200), le reste se répartissant entre 53 immeubles de trois étages et 5 de quatre étages. Les recenseurs notent aussi le nombre non négligeable (157) d'ateliers, magasins ou boutiques implantés à Vanves ; les mêmes observent que sur une superficie de 244 ha, la commune compte 104 ha de propriétés bâties (contre 140 non bâties), chiffres qui traduisent les progrès de l'urbanisation malgré la forte présence de cultures et d'espaces verts. Faute de précision sur la composition sociale de la population, le recensement ne permet pas de saisir l'importance numérique de l'immigration ouvrière qui habite désormais le plateau, mais un rapprochement avec le recensement précédent (1891) permet d'évaluer la poussée démographique quinquennale (on passe de 6815 habitants à 8741 habitants), qui confond déplacements ouvriers et immigration alsacienne.

Cette vague migratoire semble aujourd'hui oubliée, estompée par la suivante, que la révolution d'octobre conduisit à Vanves, Boulogne-Billancourt, Meudon ou Sainte-Geneviève-des-Bois. L'immédiat après-guerre voit ainsi arriver en banlieue parisienne une véritable diaspora russe, chassée par les troubles ; une communauté s'enracinera à Vanves, dont témoignent quelques tombes du cimetière, suscitant l'implantation d'une modeste

chapelle orthodoxe, d'abord installée dans les locaux d'une ancienne compagnie de fiacres, proches de l'actuel boulevard périphérique.

Au cours du premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, la population de Vanves ne cesse de croître, passant de 10 915 habitants en 1901 à 15 545 habitants en 1911, puis à 20 157 habitants en 1936<sup>41</sup>. Cette poussée démographique qui attire ici une population souvent déracinée et dénuée de ressources, ne restera pas sans conséquence sur l'évolution politique et sociale de la commune et sur l'attitude du clergé local face aux habitants les plus déshérités<sup>42</sup>. Animée par une quête de justice sociale – dont la doctrine trouve son expression officielle dans l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII (1891) –, une communauté de franciscaines missionnaires s'installe dès l'année suivante avenue du Général-de-Gaulle, et se partage entre travaux d'imprimerie et œuvre d'assistance. L'Action populaire, mouvement lancé en 1903 à Lille par les pères Henri Leroy et Gustave Desbuquois, s'installe peu après à Vanves (15, rue Raymond-Marcheron)<sup>43</sup>, diffuse les idées du catholicisme social par ses publications et soutient ceux désireux de s'engager dans les mouvements d'Action catholique. L'ancienne église Saint-Rémy, au fond du vallon, s'avère désormais incapable de répondre aux besoins d'une communauté dont le territoire se couvre de lotissements : profitant de l'autonomie récemment accordée par la loi de Séparation (1905), l'« Oeuvre du Plateau de Vanves et de la zone » achète un terrain et fait bâtir une chapelle (Saint-François d'Assise) ainsi qu'un ensemble de locaux destinés à abriter les œuvres et les mouvements d'action catholique. À la fin des années trente, une communauté de bénédictines missionnaires rachète l'une des dernières

grandes propriétés de Vanves encore disponibles et y élève un ensemble conventuel, dont le parti évoluera en cours de construction. Leur action missionnaire ne s'exercera pas seulement vers les pays d'Afrique mais aussi envers la population locale<sup>45</sup>. Faut-il l'attribuer au dynamisme missionnaire de l'Église locale ou à un paysage économique et social sous l'influence d'un patronat entreprenant ? Vanves, à l'évidence, n'évolue pas, durant le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, au diapason de ses voisines : certes, comme les communes de la banlieue industrielle (Puteaux, Suresnes, Boulogne-Billancourt, Issy, Malakoff, Montrouge, Ivry, Gentilly...) gagnées dès 1919 par la SFIO<sup>46</sup>, Vanves se donne alors un maire de gauche ; mais, dans cette ville de petits commerçants et artisans où les blanchisseries restent nombreuses, bien qu'en régression, – on en comptera encore 22 en 1940 – , c'est une municipalité d'inspiration sociale plus que vraiment SFIO qui accède au pouvoir. Alors que Malakoff est acquise dès 1925 à un parti communiste tout juste issu du Congrès de Tours, l'élection à Vanves d'une municipalité modérée de gauche doit, sans doute, moins aux sirènes de « *l'Humanité* » qu'au poids croissant d'un électoralat d'ouvriers, d'employés et d'agents d'entreprises publiques réparti sur le Plateau et surtout à la personnalité du candidat qui mène la nouvelle équipe et inspire son programme. Conseiller municipal depuis 1908, Frédéric Pic<sup>47</sup> est un haut fonctionnaire d'administration centrale que son affectation à la Direction de l'assistance et de l'hygiène publiques a profondément marqué. Ses mandats vont ainsi lui permettre d'accomplir une œuvre urbanistique dictée par un souci constant d'éducation publique, d'hygiène médicale et d'assistance sociale. Au centre de Vanves, il fait agrandir l'école de garçons, bâtir une école maternelle et reconstruire l'école primaire de filles dans l'esprit des écoles de plein air dont Henri Sellier à Suresnes se fait le promoteur. Il crée un bureau municipal d'hygiène, un centre d'assistance sociale, un dispensaire, un centre anti-cancéreux et anti-vénérien et ouvre des bains-douches. Afin de faciliter le travail des femmes, une crèche est construite rue Aristide-Briand, associée à une maison de retraite. Le nouvel office municipal d'Habitations à Bon Marché se voit « concurrencé » par d'autres organismes de logement social, publics ou privés (L'Immobilière 3F ; Le Canton de Vanves ; l'Office départemental des Habitations à Bon Marché de la Seine que dirige H. Sellier...)<sup>48</sup>. La multiplication des lotissements du plateau ayant eu pour effet de développer une voirie privative insalubre, la ville l'intègre au réseau communal, en aménage la viabilité, établit une distribution d'eau potable et prolonge le réseau d'éclairage électrique. Réélu à la mairie jusqu'en 1940, Frédéric Pic dote la commune d'espaces verts en rachetant le parc de l'asile du docteur Falret en 1932 et y amé-



Appareil de briques en damier formant bossage du soubassement de l'hôtel, 42, rue de la République.

agrandir l'école de garçons, bâtir une école maternelle et reconstruire l'école primaire de filles dans l'esprit des écoles de plein air dont Henri Sellier à Suresnes se fait le promoteur. Il crée un bureau municipal d'hygiène, un centre d'assistance sociale, un dispensaire, un centre anti-cancéreux et anti-vénérien et ouvre des bains-douches. Afin de faciliter le travail des femmes, une crèche est construite rue Aristide-Briand, associée à une maison de retraite. Le nouvel office municipal d'Habitations à Bon Marché se voit « concurrencé » par d'autres organismes de logement social, publics ou privés (L'Immobilière 3F ; Le Canton de Vanves ; l'Office départemental des Habitations à Bon Marché de la Seine que dirige H. Sellier...)<sup>48</sup>. La multiplication des lotissements du plateau ayant eu pour effet de développer une voirie privative insalubre, la ville l'intègre au réseau communal, en aménage la viabilité, établit une distribution d'eau potable et prolonge le réseau d'éclairage électrique. Réélu à la mairie jusqu'en 1940, Frédéric Pic dote la commune d'espaces verts en rachetant le parc de l'asile du docteur Falret en 1932 et y amé-

nage un stade qu'achèveront les municipalités d'après-guerre. Concluant en 1936 un voyage d'étude à Vanves des anciens élèves de l'École nationale d'administration municipale, le rapporteur constate : « Les édiles de Vanves ont eu la nette vision de la Cité future, de l'Urbs moderne ». Ce faisant, les municipalités de l'entre-deux-guerres réalisent le « Plan d'aménagement et d'embellissement » de la ville, exigé des communes de plus de 10 000 habitants et de toutes les communes de la Seine par la loi du 14 mars 1919 (dite loi Cornudet), et approuvé par décret du 24 octobre 1930<sup>49</sup>. Dans ce cadre, le vieux bourg, tout juste immortalisé par Atget, se forge un nouveau visage. Le dégagement de l'avenue Pasteur, au nord, prolongée par la large avenue de la Porte de la Plaine à Paris, constitue désormais l'une des principales entrées de la ville. La place de la gare est aussi remaniée : l'antique passage à niveau, dangereux goulet d'étranglement entravant les échanges toujours plus nombreux entre Vanves, Malakoff et les autres communes de la banlieue Est, est remplacé par un passage sous les voies d'une gare ferroviaire reconstruite, tandis que l'élargissement de l'avenue Jacques-Jézéquel facilite la liaison de la gare au centre. C'est aussi le réseau de ruelles étroites et d'immeubles insalubres du vieux bourg qui détermine les principaux travaux d'urbanisme et suscite la création de places (de la République, Etienne-Jarousse), la transformation de voies étroites (passage de l'église, rue Jean-Baptiste-Potin), l'élargissement de la rue des Chariots et la reprise des alignements des rues Sadi-Carnot, Falret, Vieille-Forge et Gaudray.

Tous ces chantiers contribuent à une sorte de reconstruction d'une ville rajeunie, désormais hygiénique et moderne, dont les réalisations architecturales demeu-

rent méconnues malgré leur qualité. Ce n'est sans doute pas un hasard si Henri Sauvage, revenant de ses missions de reconstruction de l'Aisne dévastée, en vient à explorer les modalités d'une industrialisation de la construction. Face à une demande en matière de maison individuelle stimulée par la loi Loucheur (1928) qui favorise l'accès à la propriété immobilière, il réfléchit à la standardisation des composantes du bâtiment<sup>50</sup> par un recours à la préfabrication. Sauvage réalise à Vanves en janvier 1930 une maison expérimentale – non localisée – d'après son procédé « T » utilisant un assemblage de tubes en amiante-ciment fournis par la Société française Eternit qui collabore à ses recherches. La disparition de l'architecte deux ans plus tard compromet l'avenir du procédé, mais sa démarche trouvera un nouvel écho lors de la seconde reconstruction tandis que les maisons dues à la loi Loucheur seront souvent bâties selon des techniques plus traditionnelles. Les réalisations novatrices relèvent alors à Vanves du logement collectif. Le premier, Georges Sachs dresse rue Lamartine pour la société « L'Immobilière 3 F » en 1927 un



Signatures d'architectes et date portées sur l'immeuble, 14, avenue Jacques-Jézéquel.

immeuble barre dont l'implantation à mi-côte inscrit dans le paysage urbain un signe de modernité prometteur. À proximité (11, rue Sadi-Carnot), André Dubreuil et Roger Hummel<sup>51</sup> élèvent pour la Société anonyme du Moulin vert un groupe d'immeubles (« Le Canton de Vanves ») dont la voûte d'entrée répond à l'activité d'ateliers installés sur l'arrière de la parcelle. Sur la pente dominant le parc municipal en cours d'aménagement, le square Payret-Dortail (rue de Châtillon) constitue un grand ensemble avant la lettre commandé à l'architecte hygiéniste Maurice Payret-Dortail par l'Office départemental. Les préoccupations hygiéniques lui ont inspiré l'espacement des bâtiments, les claustras qui aèrent cages d'escalier et séchoirs ainsi qu'un système sophistiqué d'évacuation des ordures ménagères. Parallèlement aux spécialistes de la commande publique, des architectes libéraux travaillent pour une clientèle qui souhaite résider en proche banlieue mais ne se satisfait pas de logements vétustes ou insalubres. L'agence Delaire, implantée à Issy-les-Moulineaux où elle répond à la commande publique comme à l'initiative privée, élève à Vanves (27, rue Raymond-Marcheron) un confortable immeuble, moins novateur que certaines de ses réalisations isséennes. L'architecte Henri Chrétien, dont l'agence se tient 1, rue de la République, signe huit réalisations<sup>52</sup> qui contribuent à façonner un paysage monumental sagement moderne en centre-ville. Au nord de la commune, (8, rue Gambetta), c'est un ingénieur constructeur installé à Antony, J. Fontaine, qui signe une maison-atelier alliant esthétique industrielle et références historicistes.

C'est, évidemment, l'intervention durable et marquante des frères Paul et Marcel Marme à Vanves qui va faire de la ville, durant l'entre-deux-guerres, un terrain privilégié d'application à l'échelle locale des principes novateurs de la modernité architecturale. Nés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les deux frères reçoivent une formation d'architecte dans la mouvance de l'atelier Perret<sup>53</sup>. Arrivés à Vanves au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, ils commencent à y exercer durant les années vingt, Paul Marme devenant alors l'architecte municipal officiel d'une commune en pleine mutation. Entre les deux conflits mondiaux, les frères, membres de la Société des architectes modernes, vont construire à Vanves tout ce qui comptera dans le paysage urbain réformé : leur œuvre publique commence avec l'école primaire de filles (rue Louis-Dardenne), puis la crèche-maison de retraite (rue Aristide-Briand), se poursuit avec la poste (rue Marcel-Martinie) et l'école maternelle de la rue

Dardenne, et se clôt sur l'aménagement du stade, à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Parallèlement, leur agence répond à la commande privée par six immeubles signés<sup>54</sup>, une maison particulière (Villa Léger) et un hôtel de voyageurs (rue de la République). Tous ces immeubles dont la silhouette est désormais inséparable du paysage vanvénien, se remarquent alors autant par leur nouveauté formelle que par le confort que leur confèrent terrasses, salles de bains et ascenseurs. Marcel Marme s'installera au 85, rue Jean-Bleuzen ; Paul et Marcel établissent leur cabinet 8, place de la République et le premier y logera avant d'emménager 6, place du Président-Kennedy. Leurs carrières respectives ne se limiteront, d'ailleurs, ni à l'entre-deux-guerres, ni à Vanves. Tandis que Marcel contribue à la reconstruction de la Normandie, travaille ensuite à Draguignan (Ecole normale ; Asile d'aliénés de Pierrefeu), puis à Sainte-Maxime, enfin, à Nice où il réalise des villas et des immeubles, Paul poursuit après-guerre une carrière partagée entre Vanves (collège Saint-Exupéry ; centre d'hygiène sociale ; centre de sécurité sociale), Montreuil (hôpital) et Bonneuil (immeubles) ; sa dernière œuvre vanvénienne sera le centre administratif qui ponctue le paysage urbain et regroupe plusieurs générations d'équipements municipaux. L'évocation des architectes institutionnels de l'entre-deux-guerres serait incomplète sans la mention de Jean Philippot qui, employé par la Compagnie des chemins de fer de l'État, reconstruit la gare de Vanves, mais signera aussi sur le même réseau celle très moderne de Meudon, celle traitée en style « normand » de

Deauville-Trouville, une cité cheminote à Verneuil, ainsi que, en marge du lotissement d'un autre réseau, la chapelle Saint-Jean-l'Evangéliste de Drancy. L'implantation locale du mouvement moderne avait été – nous l'avons vu – inaugurée par l'un de ses pionniers, Henri Sauvage. L'un de ces architectes novateurs, parmi les plus fameux, Auguste Perret<sup>55</sup>, devait y intervenir à deux reprises : d'abord, au service de l'Action populaire (15, rue Raymond-Marcheron), puis invité par les Bénédictines missionnaires de la rue d'Issy. Alors qu'un répertoire de formes nouvelles s'impose dans la cité, ces religieuses lui préféreront un autre architecte – dom Bellot<sup>56</sup> – dont la manière moins austère et, sans doute, plus conforme aux traditions monastiques, donne la mesure d'une modernité locale bien tempérée.

C'est en bordure du parc Frédéric-Pic qu'après-guerre l'Office départemental des Habitations à Bon Marché poursuit la



Éléments de décor de la façade de l'immeuble, 17, avenue Jacques-Jézéquel.



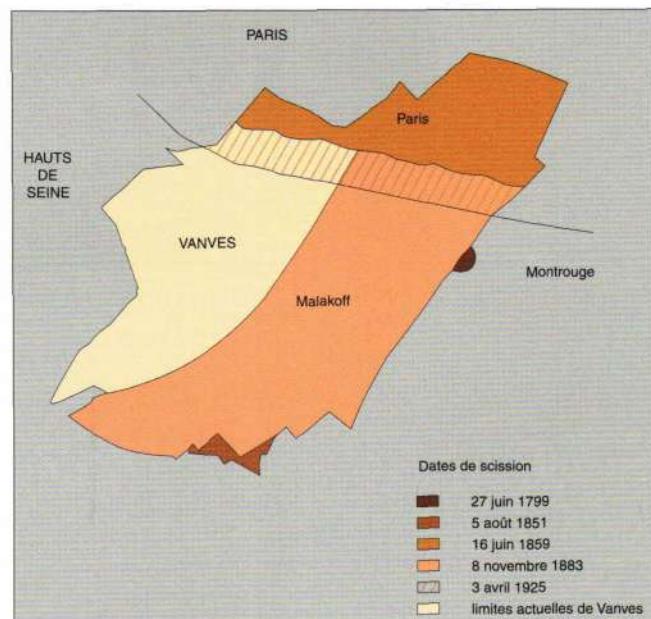
Le théâtre vu de la rue Sadi-Carnot.

modernisation de son parc monumental en commandant aux architectes H. Caignart de Mailly, R. Armand, P. Carne et P. Henry un immeuble qui, avec sa terrasse couronnée d'ateliers d'artistes et sa colonnade en soubassement, apparaît comme un écho des réalisations corbuséennes.

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, Vanves hérite d'un cadre dessiné par vingt siècles d'histoire. Son territoire de 155 hectares ne représente que le quart de sa superficie d'origine, réduite par des retraits et diminutions multiples (voir carte ci-contre). La ville de 25 400 habitants dispose de 7500 emplois dont 2000 vanvénas. Le site au relief contrasté fait toujours de Vanves une commune marquée par l'opposition entre plateau et vallon. Les différentes phases de peuplement ont laissé leurs traces et morcellent le territoire en quartiers distincts (centre ancien, lotissements, zones pavillonnaires, habitations collectives récentes de la ceinture nord...). Vanves apparaît, certes, comme une ville résidentielle<sup>57</sup>, moins affectée que ses voisines par la construction de sièges sociaux. Après la poussée démographique de la décennie quatre-vingt (1982 : 22 805 habitants ; 1990 : 25 900 habitants : +16%), l'évolution semble stabilisée sur la décennie suivante (1999 : 25 414 habitants : -2%). L'attrait de Vanves tient à son caractère essentiellement résidentiel, avec 9m<sup>2</sup> d'habitat pour 1m<sup>3</sup> de bureaux et 1m<sup>2</sup> d'activité économique. Encore cette activité est-elle due à de petites unités (artisanat, commerce, entreprises) qui perpétuent une vocation ancienne, jadis dominée par la blanchisserie, – aujourd'hui pratiquement disparue, – et qui se répartissent sur l'ensemble du territoire communal ; au nombre de ces petites unités, les ateliers d'artistes figurent en bonne place (celui du sculpteur Irène Zack, par exemple) ou les agences d'architectes. Le parc résidentiel offre toutefois un contraste

saisissant entre des zones pavillonnaires tranquilles et peu denses et des ensembles collectifs massés sur des secteurs restreints. La propriété immobilière s'en ressent, avec un écart aussi tranché entre 40% de propriétaires privés et 40% des logements aux mains de sociétés HLM héritières des HBM de l'entre-deux-guerres. Le parc immobilier recensé en 1999 date essentiellement du XX<sup>e</sup> siècle, avec 128 immeubles du début du siècle, 250 de

*Carte schématique du territoire communal et de son évolution au gré des amputations et des scissions.*



l'entre-deux-guerres, et 150 de la seconde moitié du siècle alors que 80% des maisons individuelles datent de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du siècle suivant (loi Loucheur oblige). L'importance numérique des maisons individuelles (1 115 en 1999), réparties en multiples lotissements<sup>58</sup> et « villas » qui constituent autant d'îlots de tranquillité et de verdure, contribue fortement à l'agrément d'une cité dont le calme est d'autant plus prisé que l'on se trouve aux portes de la capitale. À ce titre, ces secteurs sont protégés par les documents d'urbanisme de la pression qu'exerce le desserrement parisien. Le bouleversement provoqué par les grands ensembles du centre durant les années soixante et par la ZAC Nord des années quatre-vingt conduisent désormais à mêler les secteurs d'activité (commerce, bureaux, logement).

La révision du Plan d'occupation des sols par la commune vers 1990<sup>59</sup> a débouché sur un projet de ville visant à améliorer la vie locale et à résoudre des problèmes liés à la structure urbaine : alors que certains projets comme le doublement du boulevard périphérique parisien, le déménagement du Parc des expositions ou le réseau Orbital (ou périphérique des transports en proche couronne) sont ajournés voire abandonnés, Vanves connaît un développement du tissu de petites et moyennes entreprises adapté à un parcellaire urbain peu dense mais très morcelé. Cet élan constructif se focalise surtout autour des pôles du métro et de la

gare RER ainsi que le long des deux axes majeurs du trafic intérieur (axe nord-sud : rues Jean-Bleuzen/Raymond-Marcheron ; axe est-ouest : rue Ernest-Laval/ rue Antoine-Fratacci/ boulevard du Lycée). L'amélioration de l'emploi local devrait avoir pour effet de revitaliser un centre ancien un peu atone, de renforcer des échanges transversaux entre quartiers au sein du territoire communal et de renforcer les liens avec les communes voisines. En 1992, l'IAURIF pouvait observer que le développement harmonieux de la ville sera d'autant mieux maîtrisé qu'il tirera parti d'un capital patrimonial conférant un attrait singulier à l'ensemble du territoire communal. Alors qu'un paysage monumental de qualité permet à Vanves d'opposer à la métropole une identité spécifique, la ville s'efforce de matérialiser les bornes de la cité afin de marquer les contours de son territoire et mieux canaliser des flux difficilement supportables. Le centre, de plus en plus polarisé par la gare, tente de concilier l'activité locale avec un trafic assez dense. Pour autant, l'inévitable développement de la commune, dont la modernité précoce doit être cultivée, se ferait d'autant plus heureusement que seraient préservés et aménagés le précieux potentiel d'espaces verts et le réseau viaire secondaire hérités d'un riche passé, qui font de Vanves une cité moderne à taille humaine, confrontée à l'expansion ininterrompue de la métropole.



*Stèle érigée en 1998 en mémoire des victimes locales du nazisme dans le square de l'Insurrection, due au sculpteur vanvénien Irène Zack.*

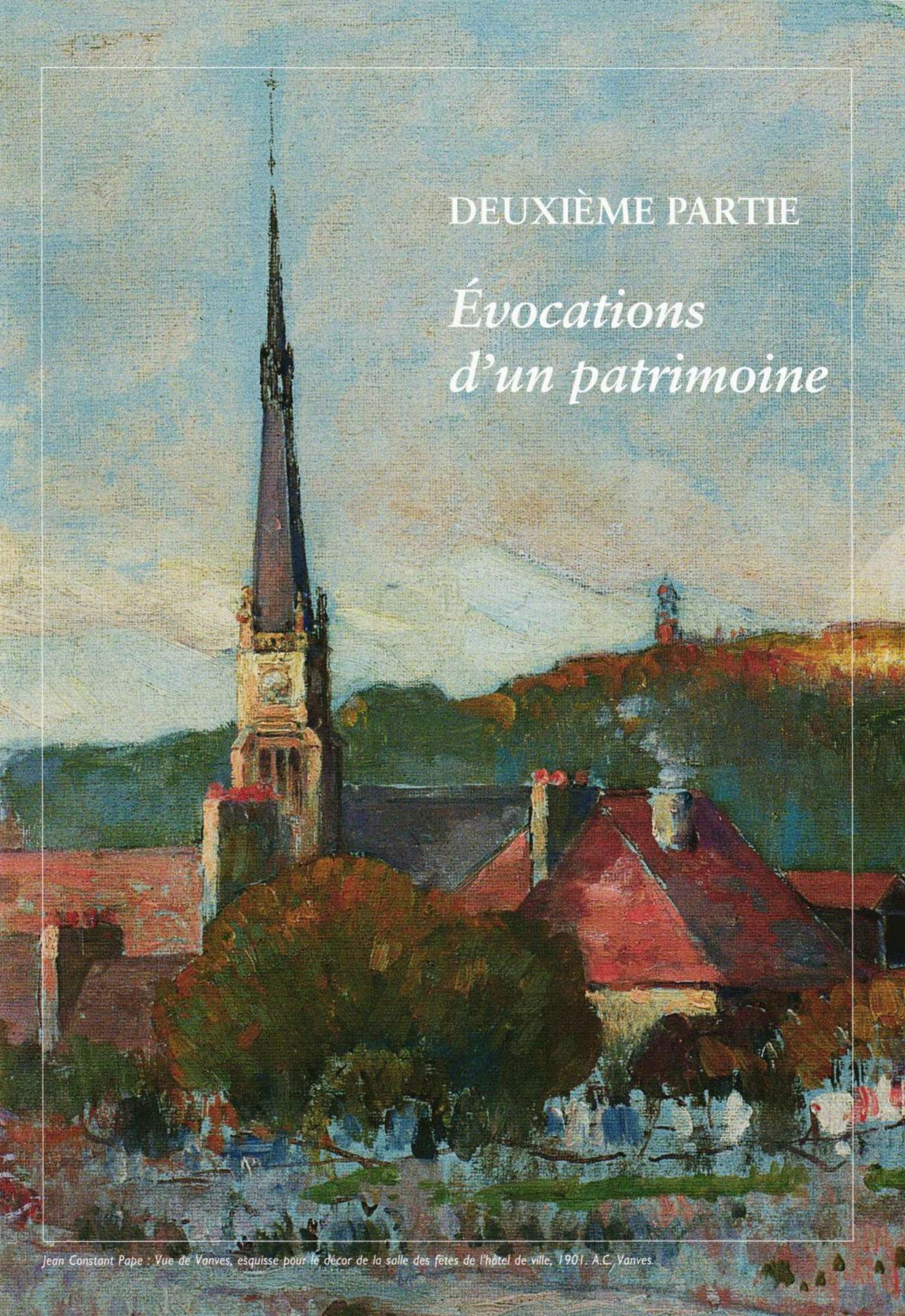
## NOTES

- 1 Diffré (Ph.) Pomerol (Ch.) Paris et environs : les roches, l'eau et les hommes. Masson, 1979. 171 p. (collection Guides géologiques régionaux).
- 2 Berthelier (Nathalie) Vanves au fil de l'eau : rapport de stage. Ecole d'architecture de Paris-La Villette, 1996. 31 p.
- 3 Chailley (Hippolyte) Vanves, des origines au début du XX<sup>e</sup> siècle. Paris, R. Puech, 1956. 425 p.
- 4 Chailley (Hippolyte) op. cit. p. 25.
- 5 Peixoto (Xavier) Celly (Paul) Les thermes de Vanves, 1 place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny : document final de synthèse / sous la dir. de Xavier Peixoto et Paul Celly ; avec la collab. de Véronique Pissot et Julia Wilson. Paris, INRAP, Saint-Denis, SRA, 2002. 204+238 p.
- 6 Peixoto (Xavier) Vanves, 2 rue Vieille-Forge/26 rue de République, 02/05/2003-04/05/2003 : rapport de diagnostic. Paris, INRAP, Saint-Denis, SRA, 2003. 21 p.
- 7 Celly (Paul) Pissot (Véronique) Wilson (Julia) Vanves, 21-23 rue de la République, 14/02/2000-02/04/2000 : rapport de diagnostic archéologique / sous la dir. de Xavier Peixoto. Paris, AFAN, Saint-Denis, SRA, 2000. 71 p.
- 8 cf. notes 5, 6 et 7
- 9 Sauval (Henri) Histoire et recherche des antiquitez de la ville de Paris. 1724.
- 10 Cartulaire de l'abbaye de Saint-Magloire.
- 11 « À Vanves, l'église, les terres cultivées, les vignes et les troupeaux avec tous les droits qui se rattachent à vos terres ». Gallia Christiana Nova, t. VIII Instr. Col. 242 ; Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève.
- 12 Chailley (Hippolyte) op. cit. p. 43
- 13 Rabelais (François) La vie très horrifique du grand Gargantua, père de Pantagruel. Chapitre XXIV Repr. de l'éd. de 1534. Paris, Le Livre de poche.
- 14 Chailley (Hippolyte) op. cit. p. 56-69
- 15 Macon (G.) La Maison de François Clouet à Vanves. In : Bull. Soc. Hist. Paris et Ile-de-France, 1916.
- 16 Lavaud (Jacques) Un poète de cour au temps des derniers Valois, Philippe Desportes. Paris, Droz, 1936.
- 17 Lavaud (Jacques) op. cit.
- 18 Bardati (Flaminia) Les cardinaux aux champs : Georges d'Amboise à Déville-les-Rouen et Antoine Du Prat à Vanves. In : La maison des champs dans l'Europe de la Renaissance : actes du colloque, Maisons-Laffitte, 10-13 juin 2003 / sous la dir. de M. Chatenet et C. Mignot. Paris, Picard, s. d. (collection de Archiectura) À paraître, Châtelec-Lange (Liliane) Le « Museo di Vanves » : collections de sculptures et musées au XVI<sup>e</sup> siècle en France. In : Zeitschrift für kunstgeschichte, XXXVIII, 1975, p. 266-285.
- 19 A. N. N IV Seine 29.
- 20 Dubreuil (Jacques) Théâtre des antiquitez de Paris. Supplément de 1639.
- 21 A.N. N IV Seine 19 : Atlas des plans du château et de la seigneurie de Vanves par Matis.
- 22 Lebeuf (abbé) Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris. 1754-1758. Repr. 1883 tome 3, p. 578-585.
- 23 Hervier (Dominique) avec la collab. de Laurent Robert : L'usage de l'eau dans une activité de service disparue : la blanchisserie. In : Paris et Ile-de-France, Mémoires, tome 45, 1994, p. 439-470. ; Drouard (E.) A Vanves, cité des blanchisseurs. In : Bulletin folklorique d'Ile-de-France, janv-mars 1955, XVIII année, p. 872-873 ; Écomusée de Fresnes. Exposition. 1986. Blanchisseuses, laveuses, repasseuses : la femme, le linge et l'eau. Catalogue d'exposition. Fresnes, 1986.
- 24 A.N. D IV bis 13.
- 25 A.N. N3 Seine 412 ; Guini-Sklar (Ania) La pierre retrouvée. Paris, Ed. du patrimoine, Monum. (collection Cahiers du patrimoine) À paraître.
- 26 A. D. Hauts-de-Seine, O/220 Malakoff.
- 27 L'Architecture, décembre 1901, p. 435
- 28 Parfois d'un aspect proche de la brique de Bourgogne, les briques de Vaugirard sont particulièrement appréciées pour dresser des parements. Estampillées S.C., on en trouve dans la banlieue sud-ouest (Vanves, Issy, Boulogne-Billancourt,...) où elles contribuent à la construction de nombreux lotissements ainsi qu'à la réalisation de plusieurs édifices parisiens (église Saint-Honoré-d'Eylau ; immeuble, 270 boulevard Raspail...).
- 29 Renard (Xavier) Le Château et Lycée de Vanves, 1698-1798-1998 : histoire du Lycée Michelet. SIDES, 1997. 119 p. ill.
- 30 Laget (Pierre-Louis) Naissance et évolution du plan pavillonnaire dans les asiles d'aliénés. In : Livraisons d'histoire de l'architecture, mai 2004, n°7, p. 51-70.
- 31 Les blanchisseurs de Vanves étaient si fortement implantés sur le marché parisien durant le XIX<sup>e</sup> siècle qu'Alexandre Dumas n'hésite pas, dans « Les mohicans de Paris », publié en 1854, à surnommer l'une de ces blanchisseuses « la princesse de Vanves » : « Monsieur saint Jérôme a une blanchisseuse que sa beauté enchanteresse a fait nommer à l'unanimité la princesse de Vanves ». (chapitre XXVII : Histoire de la princesse de Vanves », Le Livre de poche, 1973, n°3728, p. 149). Rappelons pour mémoire que l'intrigue se situe en 1827.
- 32 Dans « Mille francs de récompense », Victor Hugo fait dire à son personnage Glapiet : « Vingt-cinq mille francs à payer. Et il les a, l'infortuné vieux [...] Mais allez-donez les pêcher dans le coffre-fort Huret et Fichet de monsieur le banquier Puencarral ! » (II, 1). Plus loin encore (III, 1), l'entreprise fait encore l'objet d'une citation. In : Œuvres complètes : Théâtre II. Paris, Robert Laffont, 1985. P. 739 et 783 (collection Bouquins).
- 33 Rivière (Général) Histoire des attaques dirigées contre les forts d'Issy et de Vanves par le 2<sup>e</sup> Corps de l'armée de Versailles en 1871[...] Paris, Baudoin et C<sup>°</sup>, 1882. 64 p. ill. Brunon (Général) Journal du siège du fort de Vanves. Paris, Dentu, 1887.
- 34 Peut-être faudra-t-il attribuer – à Vanves comme ailleurs – le passage de la blanchisserie artisanale au blanchiment industriel à cette vague alsacienne portée de technologies innovantes ? Voir : Stoskopf (Nicolas) Les patrons de Second Empire : 4 L'Alsace. Paris, Picard, 1994. 286 p.
- 35 Emile Cacheux est membre du Conseil supérieur des Habitations à Bon Marché, membre du Conseil des Habitations à Bon Marché du Département de la Seine, du Conseil d'administration de la Société française des Habitations à Bon Marché, ainsi que des sociétés qu'il contribua à fonder (Société des Habitations ouvrières de Passy-Auteuil, Société des Habitations économiques de Saint-Denis) : de sa qualité de membre de multiples institutions relatives aux Habitations à Bon Marché et de son expérience d'entrepreneur en bâtiment, Emile Cacheux tire la conclusion qu'il faut aider l'ouvrier à devenir propriétaire. Dans les pas de son maître mulhousien Émile Müller, il se préoccupe de rendre accessible l'acquisition de petites maisons en se chargeant de les construire puis de les vendre grâce aux facilités d'un paiement étalé sur vingt ans. Il demeure, néanmoins, bien conscient de n'atteindre qu'une minorité d'employés et d'ouvriers, une élite seule capable de se rendre propriétaire de sa maison par son système de location/vente.
- 36 Modèle publié par E. Cacheux dans « Les habitations ouvrières en France ». 1903 p. 7 et pl. 1
- 37 Rues Murillo, Raphaël, Marcellin-Berthelot, Victor-Hugo.
- 38 Cacheux (Emile) Les habitations... op. cit. p.24
- 39 Concernant les photos prises par E. Atget dans les Hauts-de-Seine, voir : Musée de l'Ile-de-France. Centre de documentation. Catalogue des photographies anciennes : Le fonds Atget / réd. par Marianne de Meyenbourg et Jean-Michel Cuzin ; avec la collab. de Denise Hoog. Conseil général des Hauts-de-Seine, 1991. Pour une étude plus approfondie de l'œuvre d'Atget, sa transmission et sa conservation, se reporter à : Szakowski (John) Hambourg (Maria Morris) The work of Atget. New York : The Museum of modern art, 1981. 4 vol. : vol. 1 : Old France. Maria Morris Hambourg est l'auteur d'une thèse intitulée « Eugène Atget, 1857-1927: the structure of the work », soutenue en 1980 à la Columbia University.
- 40 Bourdon (Fernand) Vanves : notice historique et renseignements administratifs. Montévrain, d'Alembert impr., 1901. 107p. - 4 cartes. (Etat des communes de la Seine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle).
- 41 Dupaquier (J.) Felkay (N.) Jacquart (J.) Dictionnaire d'histoire administrative et démographique : paroisses et communes de France : région parisienne. Paris, C.N.R.S., 1974. p. 329.
- 42 Rault (Michèle) Viet-Depaule (Nathalie) Missionnaires au travail en banlieue parisienne. In : Ouvriers en banlieue / sous la dir. de Jacques Girault. Paris, Ed. de l'Atelier, 1998. P. 290-314.
- 43 Le siège de l'association investit d'abord une grosse maison qui se révèle bientôt insuffisante et devra être augmentée d'une aile supplémentaire.
- 44 L'amitié du père Croizier, de l'Action populaire de Vanves, a probablement joué un rôle déterminant dans les enquêtes menées par le père Lhane dans les milieux ouvriers de la banlieue parisienne ; ces enquêtes seront rassemblées dans un ouvrage qu'il publie en 1927 sous le titre « *Le Christ dans la banlieue* » et qui connaîtra un succès retentissant.
- 45 Cette communauté gardera, au long du siècle, un rôle actif dans l'évolution de la vie de l'église, organisant à partir de 1944 des rencontres de réflexion sur la pastorale liturgique ou, dans les années soixante, des semaines de prière pour l'unité des chrétiens.
- 46 Brunet (Jean-Paul) Ouvriers et politique en banlieue parisienne. In : Ouvriers en banlieue, op. cit. p. 281-289.
- 47 Chandernagor (André) Les Maires en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Paris, Fayard, 1993. p. 236-238
- 48 Ce n'est sans doute pas un hasard si l'Office municipal n'eut guère à intervenir sur la commune durant l'entre-deux-guerres pour loger des habitants peu aisés : les sociétés d'H.B.M., bénéficiant de subventions et de prêts de l'État (Caisse des dépôts et consignation) prévus dans le cadre de la loi Loucheur (1928), logeaient déjà bien des familles demandeuses dont les catégories socio-professionnelles (employés, agents de l'Etat, élite de la classe ouvrière...) offraient, du fait de leur statut, des gages de solvabilité.
- 49 Ville de Vanves. Compte-rendu des travaux du Conseil municipal, 1929-1935. 1935.
- 50 Minnaert (Jean-Baptiste) Henri Sauvage ou l'exercice du renouvellement. IFA Norma, 2002. 409 p. (Institut français d'architecture) p. 317 et sq.
- 51 Boulmer (Catherine) Hommes et métiers du bâtiment, 1860-1940 : l'exemple des Hauts-de-Seine / sous la dir. de Françoise Hamon et de Dominique Hervier. Paris, Ed. du patrimoine, Monum, 2001. 349 p. (collection Cahiers du patrimoine ; n°59).
- 52 20bis rue Raymond-Marcheron ; 2 place du Président-Kennedy ; 7 rue du docteur Georges-Lafosse ; 8 rue Gaudray ; 22 avenue Jacques-Jézéquel ; 11 rue Larmeroux ; 7 rue Louis-Blanc ; 48 rue de la République.
- 53 S'ils ne furent pas élèves des trois ateliers Perret – celui du Palais de Bois, 1923-1928, celui de l'Ecole spéciale, 1930-1952, le troisième atelier, 1943-1954 –, ils en ont été proches, peut-être stagiaires ? Voir : Encyclopédie Perret / sous la dir. de Jean-Louis Cohen, Joseph Abraham et Guy Lambert. Monum, éd. du Patrimoine, Institut français d'architecture, Le Moniteur, 2002. 445 p. Le fonds Perret, conservé par l'Institut français d'architecture, possède une photographie de l'école primaire de filles de la rue Dardenne, à Vanves, parmi les documents relatifs aux réalisations de leurs élèves.
- 54 2 rue Barbès ; 2 rue Diderot ; 22 rue Raymond-Marcheron ; 85 rue Jean-Bleuzen ; 8 place de la République ; avenue Jacques-Jézéquel.
- 55 Les Frères Perret : l'œuvre complète / sous la dir. de Maurice Culot, David Peyceré et Gilles Ragot. Paris, Institut français d'architecture, Norma, 2000. P. 182 et 404 ; p. 415.
- 56 Dom Bellot moine architecte, 1876-1977 / sous la dir. de Maurice Culot et Martin Meade. Paris, Norma, 1996. P. 212-223
- 57 Pennetier (Claude) Viet-Depaule (Nathalie) Les ouvriers entre les deux guerres dans le département de la Seine et leur représentation politique : esquisses typologiques. In : Villes ouvrières, 1900-1950 / sous la dir. de Susanna Magri et Christian Topalov. L'Harmattan, 1989. P.219-235 (collection Villes et entreprises). Au terme d'une enquête sur les villes de l'ancienne Seine, prenant en compte leur évolution démographique, leur potentiel industriel, les migrations alternantes, leurs catégories socio-professionnelles et leurs lotissements, les auteurs rangent nettement la commune de Vanves parmi les sept communes les plus anciennement résidentielles du département.
- 58 On constate, en effet, deux types de lotissements : les premiers, datant globalement des années 1880-1900, se répartissent surtout au Nord et à l'Est de la commune, et visaient à loger plutôt l'élite de la classe ouvrière (comme les cheminots, par exemple), correspondant à la clientèle d'Emile Cacheux ; les seconds, de l'entre-deux-guerres, (loi Loucheur, 1928) que l'on trouve surtout au Sud et à l'Est de la commune, étaient essentiellement destinés à une population de petits employés, modestes épargnats, élite des cheminots, agents de services ou d'entreprises publics....
- 59 Vernel (K.) Vanves, étude préalable à la révision du P.O.S. ; sous la dir. de J.P. Lecoin. I.A.U.R.I.F., 1990. Huybrechts (Eric) Projet de ville pour Vanves. In : Cahiers de P.I.A.U.R.I.F., n°102, novembre 1992, p. 105-117



## DEUXIÈME PARTIE

# *Évocations d'un patrimoine*



Jean Constant Pape : Vue de Vanves, esquisse pour le décor de la salle des fêtes de l'hôtel de ville, 1901. A.C. Vanves.

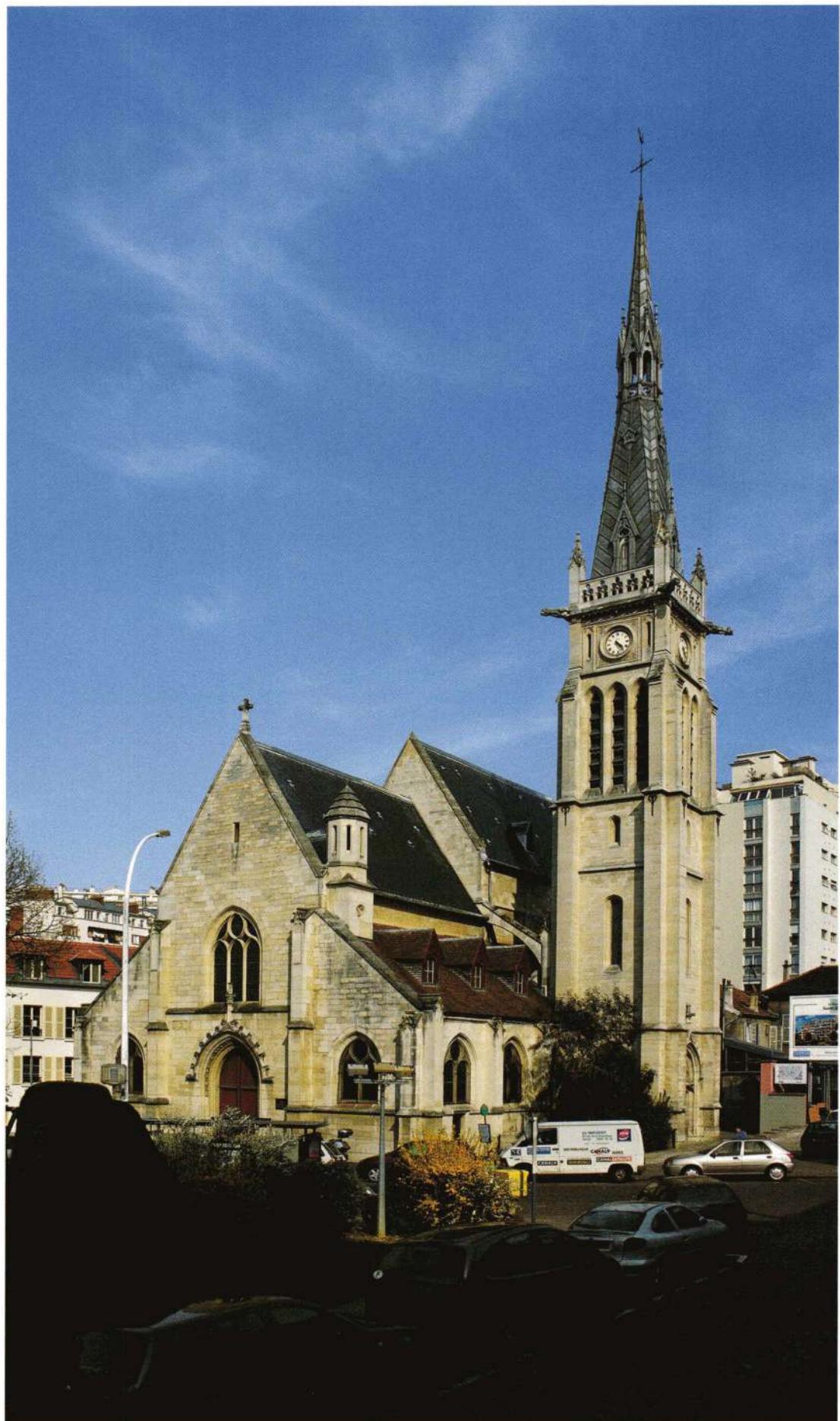
## Le domaine religieux

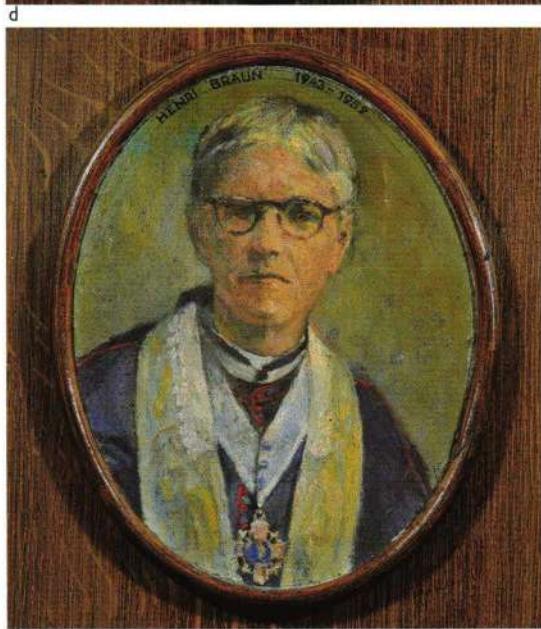
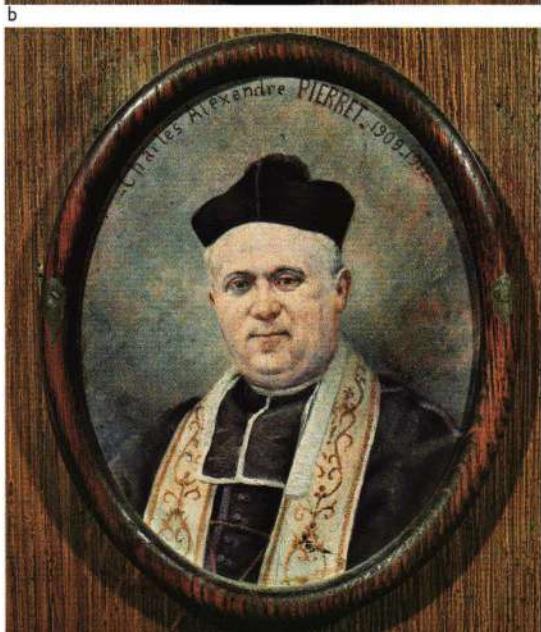
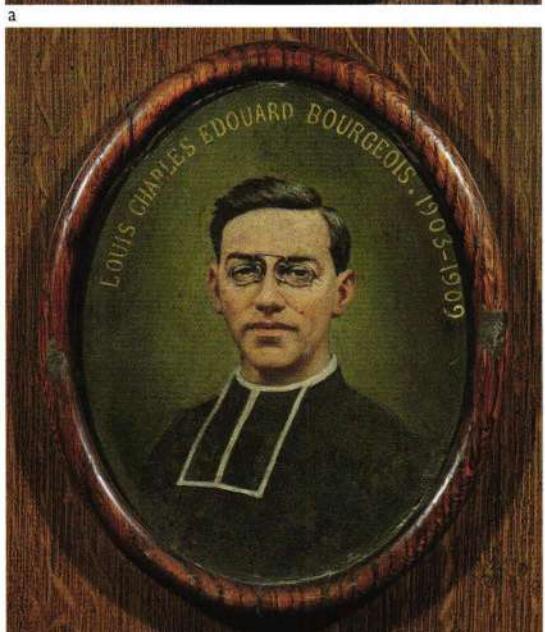
**Église paroissiale Saint-Rémy,  
place de la République.**  
(I.S. M.H.)

L'église Saint-Rémy, dont le chœur fut consacré en 1449, menaçait déjà ruine à la veille de la Révolution. L'abbé Bousquet engage sa restauration dès 1847, selon les plans et devis de Claude Naissant, architecte du département. La première phase des travaux consiste à reconstruire la nef, suscitant un débat révélateur du flottement qui s'attache alors à la notion de restauration : l'architecte entendait reconstruire le bâtiment à l'identique alors que le curé souhaitait un édifice homogène, en harmonisant les parties reconstruites avec les éléments conservés. L'avis de l'ecclésiastique l'emporta, et c'est à lui que l'on doit la façade « gothique » actuelle. Le chantier ouvert en 1847 s'achève l'année suivante. La nef s'adosse à une façade d'une grande sobriété dont la composition, scandée de contreforts, trahit la structure interne d'une nef à simples bas-côtés. L'articulation des masses joue d'un double décrochement des volumes, entre nef et bas-côtés d'une part, entre partie occidentale et chœur d'autre part.

À partir de 1853, une seconde campagne consiste à dégager les abords du sanctuaire en détruisant les édifices qui les jouxtent : prison, première mairie ainsi que sacristie. Enfin, de 1853 à 1854, le clocher est reconstruit et surmonté d'une flèche (détruite par les combats de 1870-1871), rebâtie en 1874 par l'architecte Eugène Monnier. À la suite de cette campagne de longue haleine, la fabrique se charge de l'ameublement et du décor du sanctuaire (verrières, fonts baptismaux, autel majeur, banc d'œuvre, chapier...).

L'abbé Bousquet notait pourtant dans son rapport final : « La législation ne donnant pas au curé les droits ou l'influence nécessaires pour la direction des travaux d'une église, il m'a été impossible de faire mieux. Les changements de gouvernement ont paralysé mon bon vouloir. Que Dieu me tienne compte de mes intentions et de mes efforts pour lui éléver un temple convenable ! ».





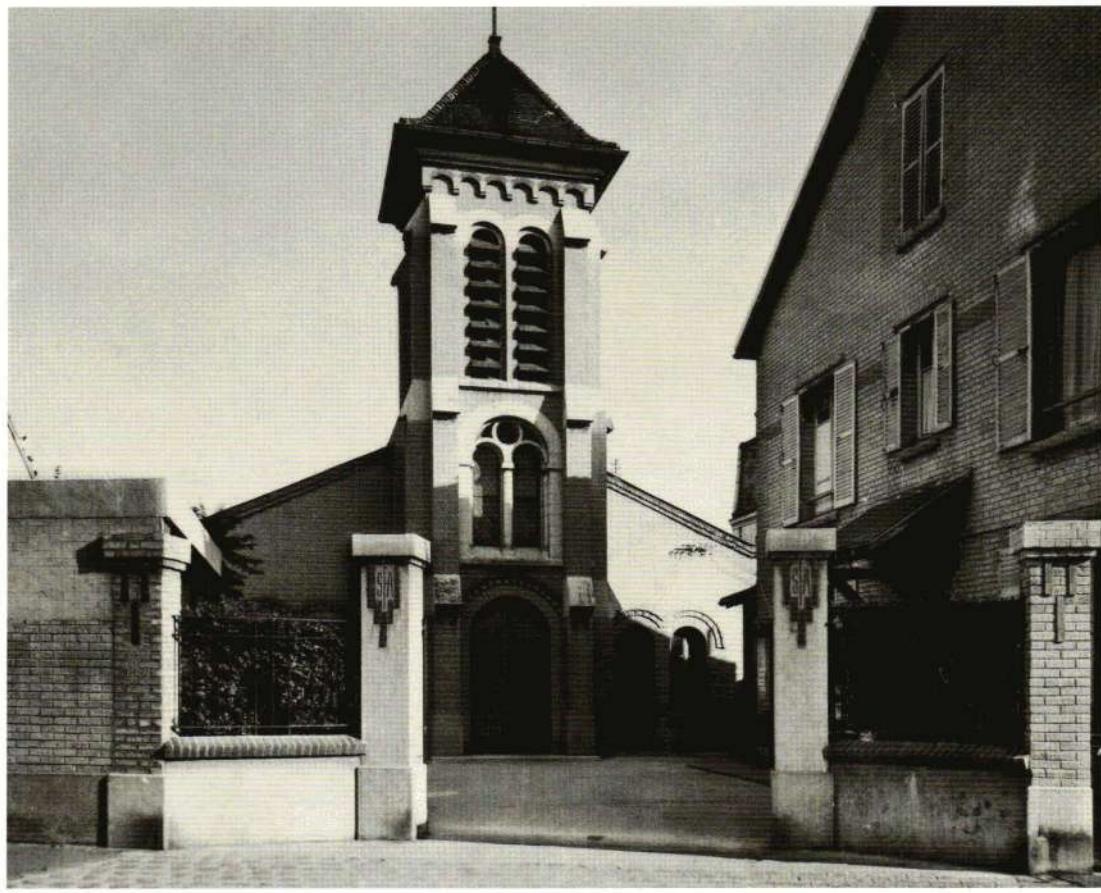
**Église paroissiale Saint-Rémy,  
place de la République.**

Le vestiaire de la sacristie conserve une série de quatorze portraits de curés ayant eu en charge la paroisse de 1825 à 1959. Si les galeries de portraits de prélates se trouvent fréquemment dans les sacristies des cathédrales, celle de Saint-Rémy, commencée dès 1825, dans une sacristie de village, témoigne de l'attachement des paroissiens à un pasteur dont le retour parmi ses ouailles, sous la Restauration, marqua l'avènement de temps nouveaux, au point d'inspirer à Honoré de Balzac le sujet de son célèbre roman « Le curé de village ». L'image du curé s'affirme alors comme la figure tutélaire des bourgs ruraux avant que maires et instituteurs ne lui ravissent le premier rôle. Fait notable, cette série se constitue au moment où la communauté villageoise s'identifie à son église et en entreprend la restauration.

Les portraits ici reproduits, peints à l'huile sur bois et non signés, figurent Louis Gaudreau (a), curé de 1825 à 1832, initiateur de la série ; le père Pierre-André Bousquet, (1843-1854) (b), ardent artisan de la restauration de son église ; le père Louis-Charles-Edouard Bourgeois (1903-1909) (c) qui fera traverser à la paroisse la crise de la Séparation des Églises et de l'État ; le père Charles-Alexandre Pierret (1909-1912) (d) ; le père Émile Semblavet (1912-1924) (e) qui transforme l'ancienne paroisse rurale en foyer missionnaire ; le père Henri Braun (1943-1959) (f) prêtre dynamique de l'immédiat après-guerre, qui animera le bouillonnement spirituel de la période pré-conciliaire.

### Église Saint-François d'Assise, rue Gambetta.

**(a)** L'édifice est bâti en 1921 à l'angle des rues Gambetta et Sadi-Carnot grâce à « l'Œuvre du plateau de Vanves et de la zone », association destinée à financer la construction d'une chapelle de quartier sur fonds privés. Son architecte Charles Venner se spécialisera dans la construction religieuse modeste, totalisant vingt-deux « Chantiers du cardinal ». Il témoigne à Vanves d'une extrême sobriété formelle dans un programme modeste et fait preuve, dans l'emploi de briques silico-calcaires, d'une grande économie de moyens. Implantée sur le plateau qui voyait alors se multiplier les lotissements, la chapelle, associée à un presbytère, traduit la volonté de l'Église de Vanves d'émerger de son cadre villageois originel dans un élan pastoral et missionnaire. Construite sans grands moyens, la chapelle vieillit mal : elle fut démolie et remplacée durant les années quatre-vingt.



**(b)** Une nouvelle église est dédicacée le 25 mai 1986 au sein d'un quartier érigé en ZAC. L'architecte Alain Lamy dispose, sur un terrain de 700 m<sup>2</sup>, une église paroissiale pentagonale pour 200 personnes, prolongée par deux ailes en retour abritant trois grandes salles de réunions et trois petites, ainsi qu'un oratoire indépendant, à l'angle des deux rues, sur lequel s'appuie le clocher. L'ensemble, financé tant par des ressources locales que par les « Chantiers du cardinal », répond à deux exigences majeures : ménager une accessibilité optimale aux lieux d'accueil et de prière ; multiplier les lieux de rencontre et d'échange (parvis, narthex, salles de réunion). Comme l'oratoire, l'église est revêtue de briques de parement et couverte d'ardoises. Le sanctuaire, situé en fond de parcelle, à l'intersection des bâtiments, offre un espace ouvert et convivial que n'interrompt aucun appui intermédiaire. Distribué par des lanterneaux, un éclairage zénithal y répartit une lumière diffuse, propice au recueillement.



a



b

**Église orthodoxe des Saints-nouveaux-martyrs, rue Michel-Ange.**

(a) Cette chapelle privée rassemble pour le culte la communauté orthodoxe de Vanves et des communes environnantes. Elle a été construite en 1993 sur un plan carré et couverte d'un toit bombé en carène en double bâtière, surmonté d'un bulbe doré. Sa réalisation répond à une pratique croissante ; elle dispose, en complément, de la chapelle de la Sainte-Trinité, encore visible (b), construite durant les années quatre-vingt mais vite devenue insuffisante, qui remplaçait elle-même une chapelle précaire élevée à proximité alors que les lotissements du quartier étaient en cours de réalisation.

(c) Couvent de Sœurs franciscaines missionnaires de Paris, actuellement Œuvre du Rosier rouge, avenue du Général-de-Gaulle.



c

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les Sœurs franciscaines missionnaires de Paris s'installent à Vanves dans une propriété où elles exploitent une imprimerie typographique avec presses mécaniques. Elles font construire entre 1890 et 1892 un ensemble de bâtiments abritant logement et ateliers sur lesquels se greffe une modeste chapelle à nef unique surmontée d'un clocheton et à charpente apparente. Ces sœurs qui, à l'origine, étaient au nombre de 71, vivant de leurs travaux d'impression, connaissent après 1968 une crise des vocations ; en 1973, les bâtiments sont occupés par l'Œuvre du Rosier rouge, émanation du Secours catholique, qui se propose d'accueillir les parents originaires de province d'enfants hospitalisés dans un établissement parisien.

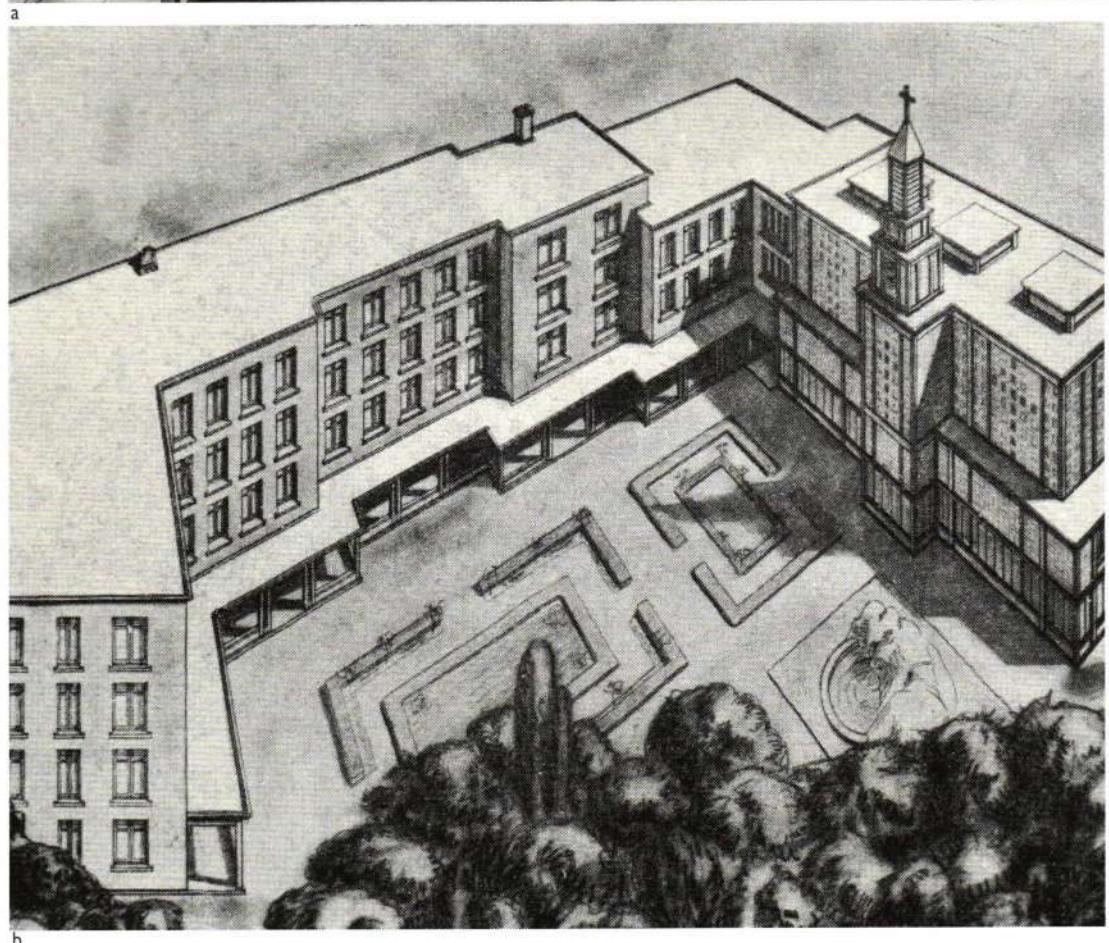
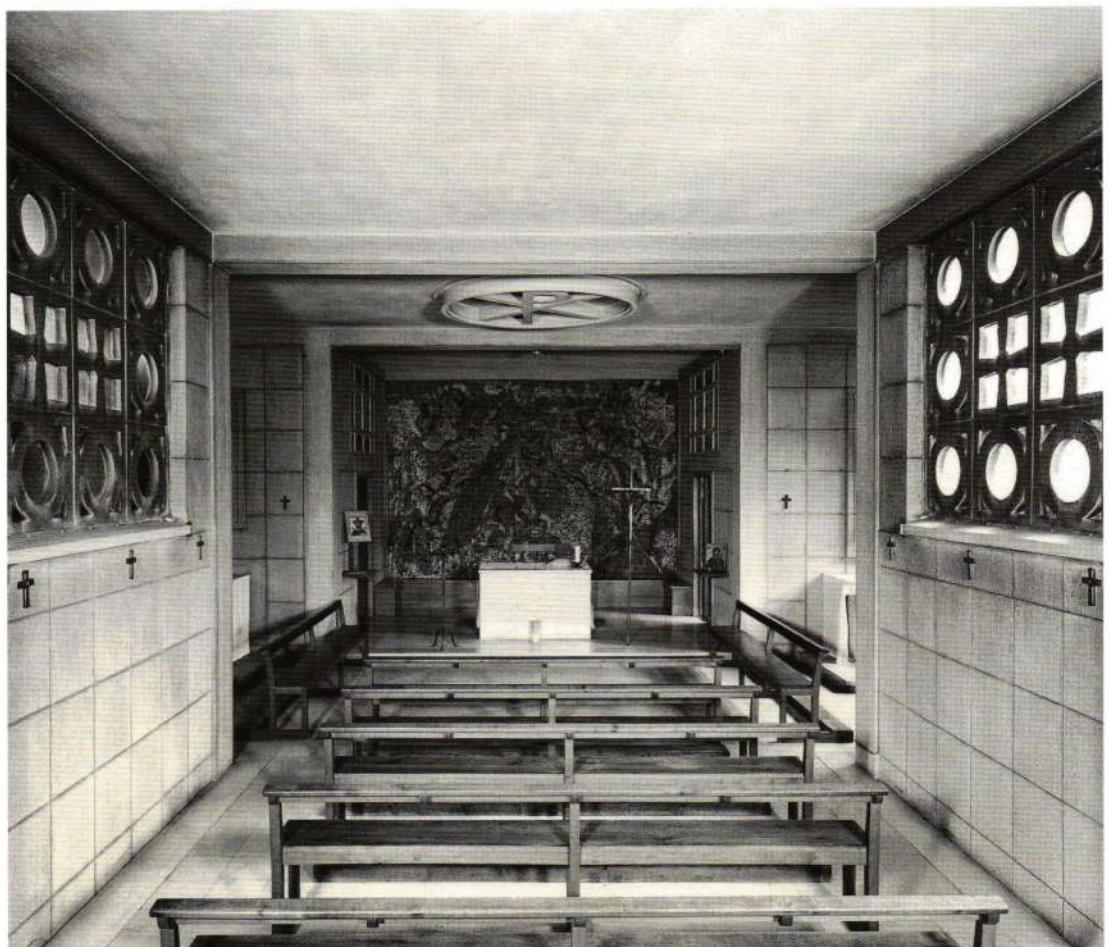
**(a) Siège de l'Action populaire,  
15-15bis, rue Raymond-Marcheron.**

Le mouvement « L'Action populaire », créé à Lille en 1903 à l'initiative des pères Leroy et Desbuquois, sur le statut d'une association bénéficiant de la récente loi 1901, se propose de soutenir les catholiques désireux de s'engager dans une pratique apostolique et sociale plus active, sous forme, par exemple, d'appui aux mouvements d'Action catholique. Installé à Vanves dans un bâtiment un peu antérieur, le mouvement commande en 1931 aux architectes Auguste et Gustave Perret des travaux de surélévation du bâtiment préexistant et la création d'une aile perpendiculaire destinée à abriter la chapelle et la bibliothèque. La chapelle, installée en soubassement, présente un local modeste avec nef et transept, éclairé de baies latérales à claustras, et doté de plusieurs autels ainsi que de confessionnaux logés dans les murs de la nef. L'ensemble est achevé en 1935.

**(b) Couvent de bénédictines missionnaires, 5-7, rue d'Issy.**

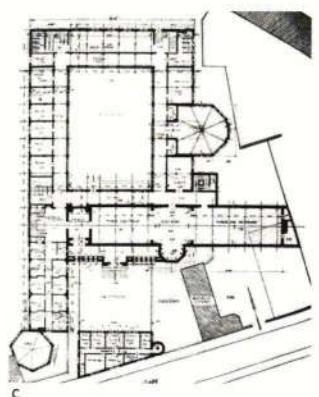
En 1928 une communauté de bénédictines missionnaires s'installe à Vanves. Recommandés par Paul Janot, les frères Perret signent le projet de l'ensemble conventuel et commencent la construction d'un bâtiment destiné au réfectoire et à la salle d'œuvre, en rez-de-chaussée, aux cellules des religieuses, à la bibliothèque et à l'infirmérie, aux étages. Le projet ne sera jamais mené à terme, remplacé en cours de chantier par celui de l'architecte dom Bellot.

La perspective aérienne reproduite, non datée, représente un autre projet des frères Perret, jamais réalisé : un ensemble d'immeubles à retraits sont reliés entre eux par une galerie courant le long des bâtiments, dans l'esprit d'un cloître ouvert donnant sur les jardins. La chapelle projetée aligne sur un plan rectangulaire trois travées éclairées chacune par un lanterneau carré, flanquées d'un massif clocher à ressauts successifs. L'austérité de ce parti ne sut convaincre les bénédictines qui trouvèrent sans doute plus d'attrait dans le contreprojet de dom Bellot.





a



**Couvent de bénédictines missionnaires, 5-7, rue d'Issy.**

(c) Le plan général de l'abbaye, publié en décembre 1936 dans la revue *La Construction moderne*, montre l'implantation générale assez traditionnelle de l'ensemble sur un terrain rectangulaire, de surcroît en forte déclivité : point focal de la composition, le sanctuaire sépare l'aire ouverte au public de l'espace réservé aux religieuses. Sur la rue d'Issy s'ouvrent ainsi l'accueil, l'hôtellerie, les parloirs et l'accès à l'église tandis que l'espace claustral constitue le pivot autour duquel se répartissent les locaux réservés aux religieuses (ateliers, cuisines et réfectoire, salle du chapitre, bibliothèque, cellules, infirmerie...).

(a) Le parc actuel de l'abbaye occupe l'emplacement de l'ancien domaine Desportes-Pidoux, célébré dès 1639 par le chroniqueur se présentant comme le « Continuateur de Dubreul » qui vante l'harmonieuse association d'un verger et d'un jardin d'agrément. Aujourd'hui, ce parc, constitué de vergers et de massifs jardinés, permet aux religieuses de se livrer à des activités manuelles et contribue à préserver la trame verte du territoire communal.

(b) La cour de l'abbaye constitue l'entrée véritable de l'ensemble monastique, dominé par la silhouette d'une église abbatiale ponctuée en son milieu par l'abside de la chapelle Notre-Dame.



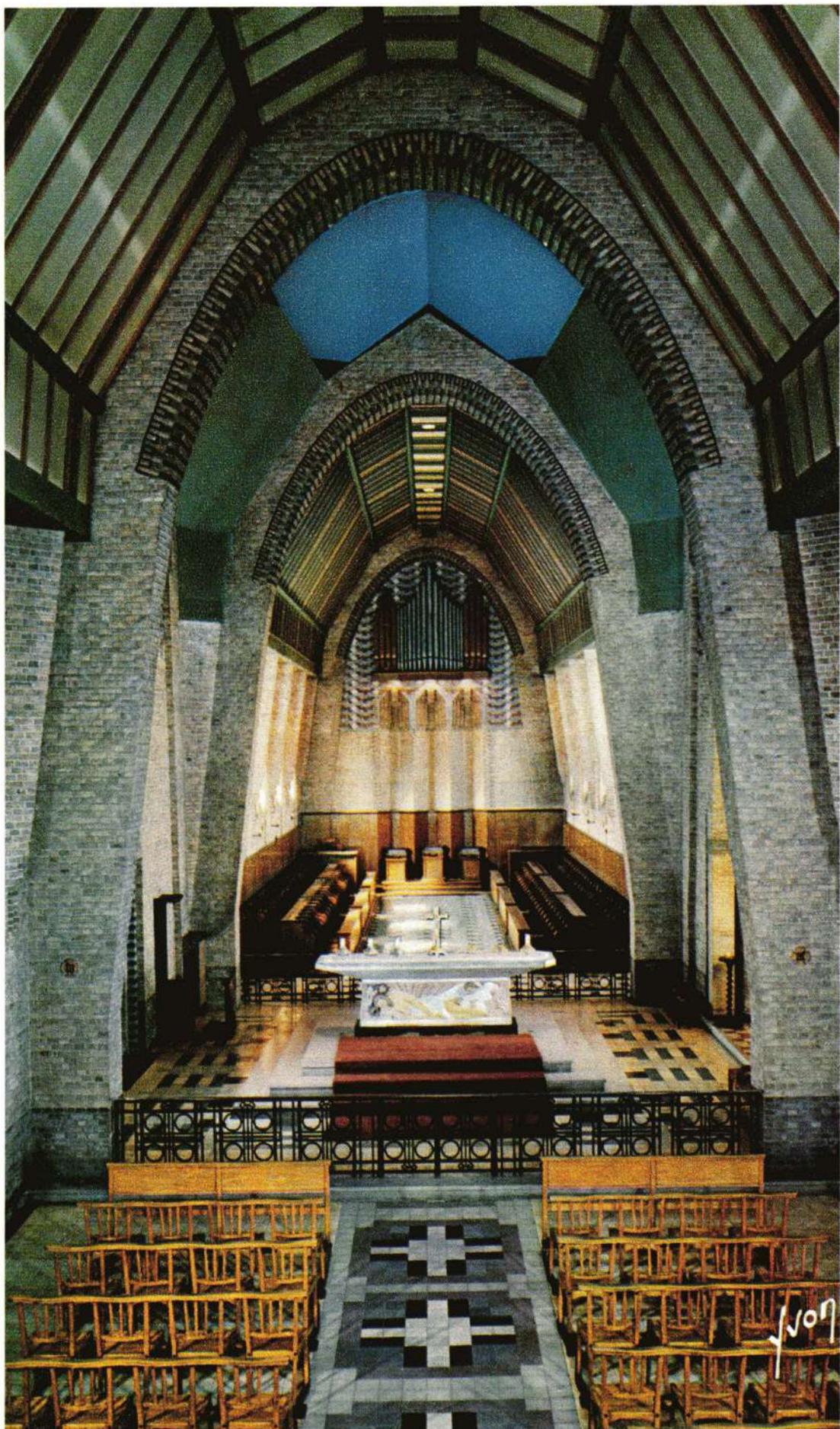
b

## Le domaine religieux

Couvent de bénédictines missionnaires, 5-7, rue d'Issy.

Vue générale intérieure de l'église depuis la tribune de la nef en direction du chœur.

L'église abbatiale de Vanves est très représentative de l'*art constructif* de dom Bellot qui, refusant l'ascèse d'une architecture fonctionnaliste, emploie des procédés à la fois économiques et pittoresques. Une succession d'arcs paraboliques supporte une fausse voûte polygonale faite de plans inclinés que rassemble et harmonise un étroit plan horizontal. Géométrie anguleuse des volumes, monumentalité austère, polychromie des matériaux, traitement multiforme de la brique constituent la signature stylistique du moine architecte, suscitant polémiques et critiques des tenants d'une architecture religieuse moderne et fonctionnelle. La photographie prise vers 1950, peu après la consécration du sanctuaire, présente le premier état de l'église, qui a fait, depuis, l'objet de plusieurs modifications touchant, notamment, à la grille du chœur et à l'autel central.





Couvent de bénédictines missionnaires, 5-7, rue d'Issy.

Le cloître.

Un vrai cloître rectangulaire, aux baies fermées, distribue les divers corps de bâtiments protégés par la clôture monastique. Les galeries propagent et multiplient un type d'arc que l'architecte emploie aussi dans l'église ou la chapelle et dont la particularité tient à l'appareillage du matériau : les briques, d'abord posées de chant et en encorbellement, forment un arc dentelé dès l'instant où, cessant d'être en saillie les unes sur les autres, elles forment un arc normalement appareillé. Ici la polychromie du matériau – brique saumon et brique blonde de Flandres, matériau traditionnel très largement utilisé par l'architecte – s'associe à l'expression architecturale (contreforts intérieurs) en une suite d'arcs paraboliques formant autant de travées qui scandent la perspective. À la palette des matériaux du gros-œuvre répond celle des pavages de grès cérame dans la chaude lumière des verrières colorées.

# Le domaine religieux

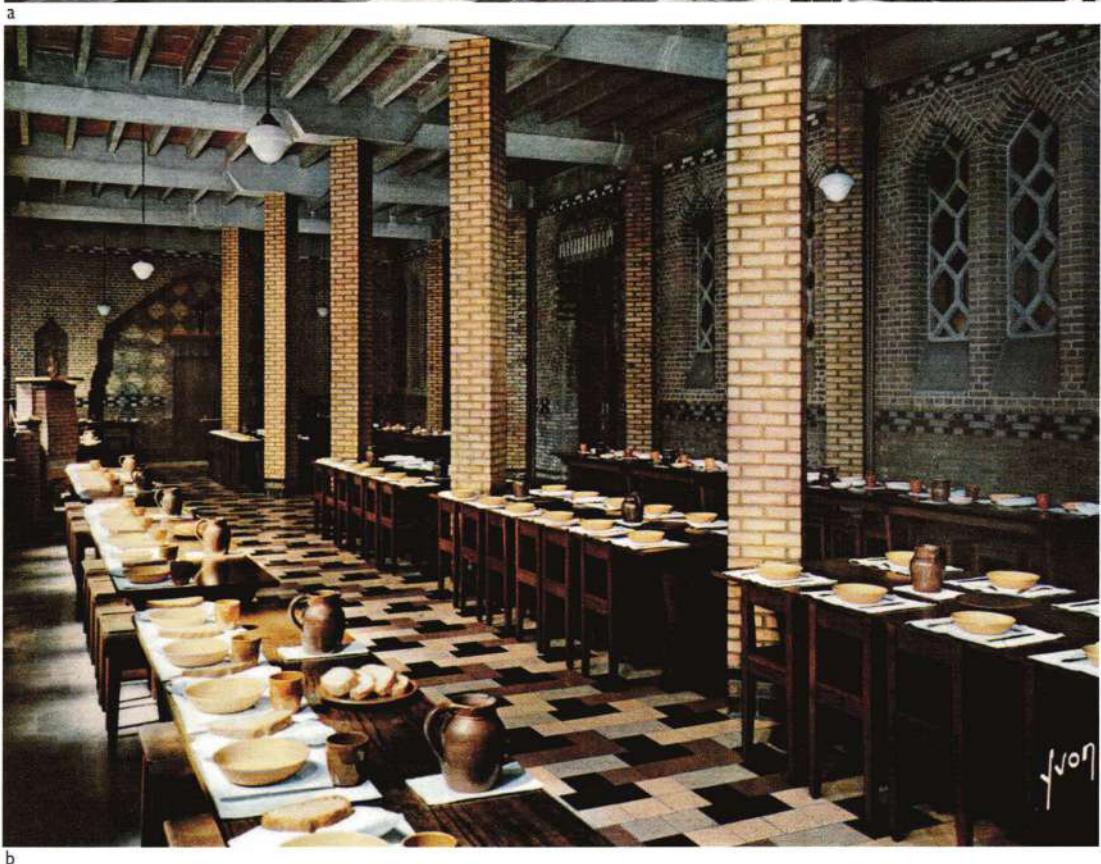
Couvent de bénédictines missionnaires, 5-7, rue d'Issy.

(a) L'ancienne salle du chapitre abritant aujourd'hui le réfectoire.

Cet espace carré doté d'une abside polygonale, accessible du cloître, découpe vigoureusement sa masse dans l'aile occidentale des bâtiments. Son plan mesuré et ses dimensions très conviviales trouvent un écho formel dans la convergence des arcs sur un pilier central, renouant dans son économie avec la tradition constructive d'une salle d'assemblée et avec les réussites gothiques des abbayes languedociennes.

(b) L'ancien réfectoire des religieuses, actuelle salle de réunion.

Comme dans les abbayes médiévales, cuisines et réfectoires se tiennent à l'opposé du sanctuaire, dans l'aile méridionale. Espace longitudinal de sept travées, à l'origine, aux proportions justes et pleines, le réfectoire repose sur un système de poteaux-poutres soutenus par des colonnes de brique claire. Dom Bellot tire ici le maximum d'effet décoratif de la polychromie et de la construction céramique, jouant du contraste béton/brique, du biais des poteaux, de baies géminées surmontées d'arcs en mitre... et confère ainsi aux éléments du décor comme au mobilier (chaise du lecteur) une austère monumentalité.

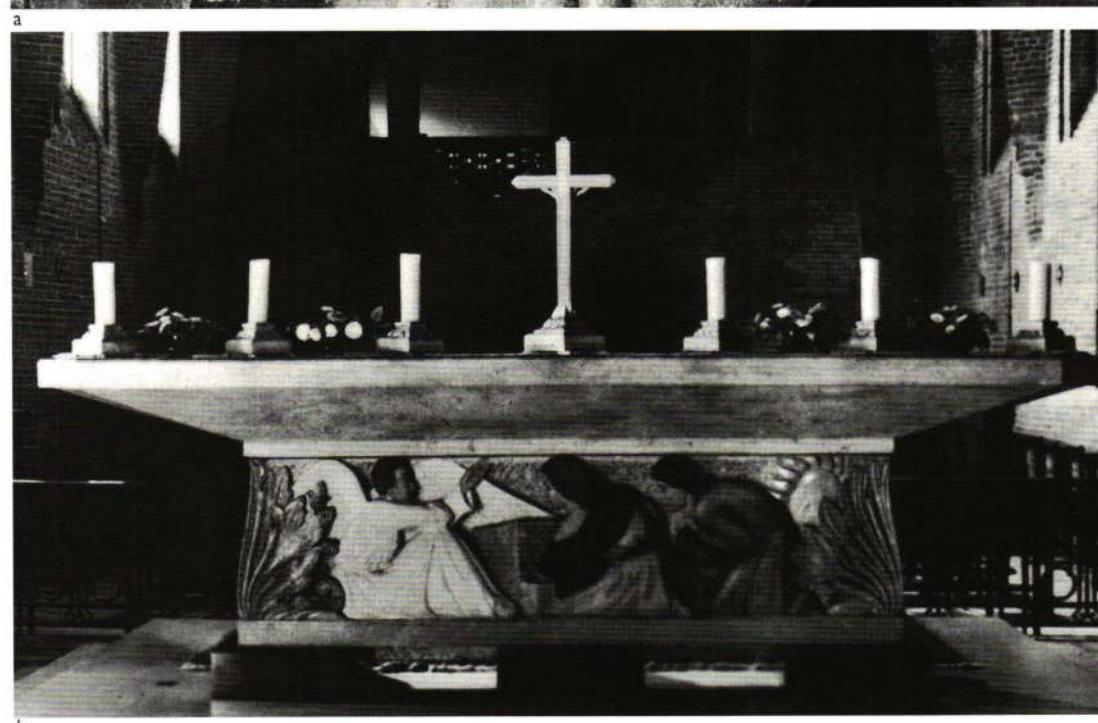




**Couvent de bénédictines missionnaires, 5-7, rue d'Issy.**

(a) Statue. Vierge à l'enfant.

Dom Bellot s'était, par l'intermédiaire de l'architecte Maurice Storez (1875-1959), lié au mouvement de l'Arche, groupement d'artistes en quête d'un art chrétien digne du renouveau de l'Église catholique de l'entre-deux-guerres, mais nourri de l'héritage culturel chrétien. C'est ainsi qu'il commanda ce groupe sculpté au sculpteur Henri Charlier, oblat bénédictin et membre de la guilde, qui avait déjà réalisé la statue de saint Joseph installée dans l'église de Noordhoeck (Pays-Bas) en 1922. Charlier, qui deviendra un collaborateur fidèle et un ami intime de l'architecte, conçoit à cette occasion une œuvre empreinte à la fois de sensibilité et de gravité, sans déroger à la monumentalité propre à la statuaire médiévale. Depuis sa première installation, la sculpture a quitté Vanves ; elle a rejoint la chapelle d'une autre communauté de la congrégation, au Mesnil-Saint-Loup.



(b) Maître-autel.

Après la mort de l'architecte, H. Charlier conçoit le décor des faces principales de l'autel qui partage le chœur entre l'espace des bénédictines et celui des laïcs. Il y déploie deux bas-reliefs polychromes représentant en des scènes synthétiques la mise au tombeau du Christ et la visite des saintes femmes au tombeau après la Résurrection. Depuis, l'autel a été remplacé à l'occasion d'un réaménagement du chœur.

# Les lieux de mémoire

Cimetière, entre l'avenue Marcel-Martinie et la rue Jean-Bleuzen.

Monument aux morts de 1870-1871.

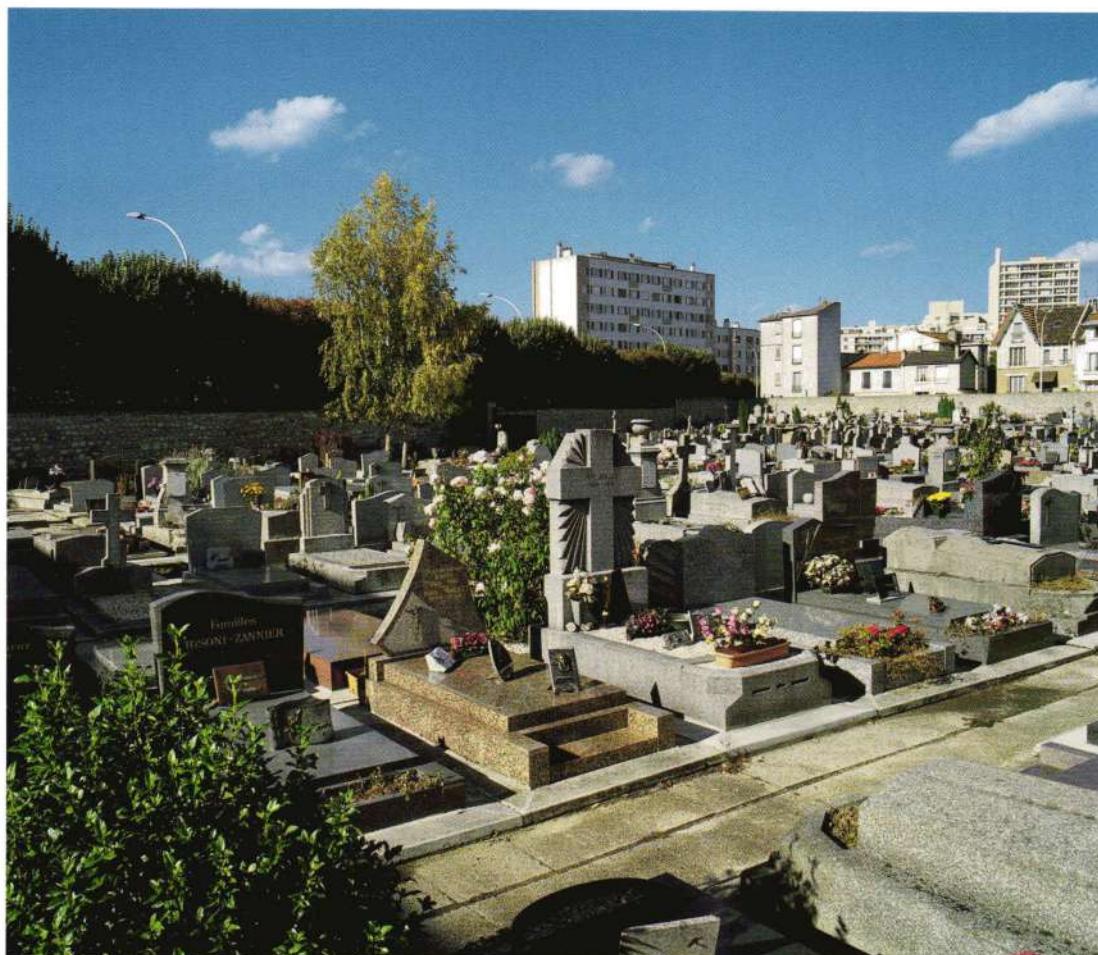
Le monument commémoratif des victimes des intenses combats du Clos Montholon prend la forme d'une croix (b), parti inusité pour un monument civil dénué de toute dimension religieuse. L'inscription de la face antérieure « Aux morts pour la Patrie » invite au souvenir et à la réconciliation nationale, dans la commémoration des pertes endurées par chaque camp après des mois d'occupation étrangère et de guerre civile. Le tronc de la croix porte deux médaillons, bas-reliefs de bronze dus au ciseau de Georges Lemaire (1853-1914), sculpteur et graveur, élève de J.-M. Perrin, Grand prix de l'Exposition universelle de 1900 et bénéficiaire de plusieurs commandes publiques.

Le médaillon supérieur (a) figure une Marianne en Minerve, allégorie de la Nation en armes, avec l'inscription « République Française ». Le médaillon inférieur (d) représente un faisceau de drapeaux entre deux rangs de fusils et de canons au-dessus d'une ancre de marine, et comporte l'inscription : « Aux défenseurs de la Patrie, 1870-1871 ». La représentation du drapeau tricolore, emblème national adopté au lendemain des journées de 1830, s'accompagne des armes et des attributs des marins dont l'action et l'armement furent déterminants dans la défense parisienne lors du siège de 1870-1871.

Tombe du général Zveguinoff.

La tombe (c) de ce général russe de l'armée blanche, établi en France durant l'entre-deux-guerres, constitue l'un des derniers témoins de ces croix orthodoxes traditionnellement de bois, peu à peu remplacées par des monuments plus coûteux. La présence de cette croix, à double traverse couverte d'un toit à deux pentes, rappelle l'installation d'une communauté russe à Vanves, encore présente aujourd'hui.





(a) Vue générale du cimetière.

L'ancien cimetière, implanté au chevet de l'église Saint-Rémy, fut transféré après une décision de 1811, et ouvert en 1836 sur le plateau (rue Sadi-Carnot) ; depuis, son périmètre a connu plusieurs extensions (1876) jusqu'à franchir l'avenue Marcel-Martinie.

(b) Monument aux morts de la Guerre 1914-1918, rue René-Sahors, 1920-1924.

L'emplacement du monument élevé à la mémoire des soldats morts au cours de la Première Guerre mondiale s'inscrit dans une pensée urbaine nourrie aux sources de la Cité antique : érigé sur l'axe reliant l'hôtel de ville au cimetière – nouveaux champs élyséens – , le monument constitue comme le seuil menant les héros de la cité sur la voie du triomphe glorieux.



En hommage à la défense nationale victorieuse, l'architecte sculpteur Robert Le Bout recourt à l'image pacifique du bouclier, délaissant l'allégorie féminine de la Victoire qui lui est souvent préférée. Le choix du bouclier emprunte à l'équipement de l'hoplite grec sa forme circulaire et sa facture de bronze martelé. Cette arme, destinée à protéger les guerriers, mais aussi – selon Plutarque – à assurer la cohésion du rang des fantassins en protégeant une part de son propriétaire et une part de son voisin, exprime ici, avec force, la solidarité de la Nation envers ses défenseurs et réciproquement. La référence à l'arme emblématique de la « révolution hoplitique » renvoie ainsi aux fondements démocratiques de l'armée républicaine par l'évocation de l'engagement de chaque citoyen-soldat dans la défense de la cité.

**Première mairie,  
actuel tribunal d'instance,  
36, rue Antoine-Fracci.**

Construite en 1857 par l'architecte départemental pour l'arrondissement de Sceaux, Claude Naissant, la première véritable mairie de Vanves répond aux exigences de la loi Guizot (1833), contrignant les communes à fournir un local d'école et un logement pour l'instituteur, moyennant un soutien financier des pouvoirs publics, à charge pour elles d'y adjoindre une pièce à usage de mairie.

Conformément aux institutions du Second Empire qui cantonnent la mairie dans la fonction de siège de l'administration communale, celle de Vanves offre l'austère respectabilité d'une architecture officielle et administrative, qu'elle partage avec la plupart des édifices édilitaires bâtis sous la Monarchie de Juillet et l'Empire.

Avec toute la rigueur, jadis théorisée par J.-L.-N. Durand, le bâtiment témoigne d'un parti d'économie géométrique et distributive, sur un plan régulier rectangulaire tirant vers le carré. Le bâtiment qui se déploie sur deux niveaux, affecte une répartition fonctionnelle obéissant à une certaine convenance : les bureaux en sous-basement, l'étage (noble) pour la salle du Conseil, qui fait aussi office de salle des mariages. Le quadrillage de la distribution interne et la symétrie répartissant les espaces intérieurs répondent à la composition axiale d'une façade (**a**) usant d'un répertoire ornemental des plus sommaires : médaillons, guirlandes et voussures des arcs soulignent les baies et mettent en scène le rythme ternaire des travées.

La première mairie est affectée en 1897 au siège de justice de paix du nouveau chef-lieu de canton. À cette occasion, l'ancienne salle du Conseil (**b**), dotée d'une Marianne en lieu et place du buste de l'empereur, a été reconvertisse en une salle d'audience que domine la tribune des magistrats.





a



b

**(a) Mairie, écoles primaires et marché public, rue Antoine-Fracci.**

Depuis son origine (1790), la municipalité de Vanves avait trouvé un toit chez le maire, puis dans une maison de location (1809), enfin, dans l'école adossée à l'église, école bientôt démolie (1851). Souhaitant disposer d'une véritable mairie, la municipalité fait bâtir l'édifice inauguré en 1857. Le percement de la rue de la mairie en 1855 (actuelle rue Antoine-Fracci), suivi de l'installation du bâtiment à mi-côte, accompagnent l'évolution du peuplement, jadis concentré autour de l'église, débordant désormais sur le plateau, particulièrement le long de la rue de Paris. L'ajout d'un groupe scolaire, à la place des locaux vétustes du centre, et la construction d'une halle métallique (1895) en remplacement du marché à l'étroit place de la République, traduisent le glissement du centre urbain et politique de la commune vers son centre géographique, à la croisée des axes nord-sud (rues Jean-Bleuzen et Raymond-Marcheron) et est-ouest (rues Antoine-Fracci et Ernest-Laval).

**(b) Hôtel de ville, 23, rue Mary-Besseyre.**

L'implantation de la mairie républicaine sur le plateau à la fin du siècle achève le recentrement géographique du pouvoir municipal vers les nouveaux quartiers nés de l'attraction parisienne et de l'ouverture de la gare. La construction de la mairie s'inscrit dans une démarche d'équipement communal dont la loi de 1884 confie la responsabilité à l'équipe municipale. L'érection de Vanves en chef-lieu de canton en 1893 justifie la construction d'une mairie nouvelle, bâtie de 1897 à 1899 d'après les projets des architectes Camille Morel, architecte communal, et Emile Lecamp, architecte-vérificateur local. À la différence de nombre d'édifices de ce type, la mairie de Vanves présente la particularité d'offrir deux façades principales : ici, la façade postérieure dresse au-dessus du square une double volée de marches surmontée d'un perron-tribune tourné vers le vieux bourg situé en contrebas.

# Le domaine public

## Hôtel de ville, 23, rue Mary-Besseyre.

La façade septentrionale de l'édifice (b) regarde vers le plateau et ses aménagements modernes : cimetière, lycée, gare, écoles Gambetta, lotissements... Si le soubassement à refends abrite bureaux et services, l'étage accueille les salons servant, alternativement, de salle du Conseil, de salle des mariages, de salle des fêtes ou de bureau de vote. La composition axiale dessinée par le perron, le large balcon et la lucarne du couronnement, souligne à la fois l'inscription « mairie » avec la conception administrative qui s'y rattaché – et l'horloge (a) qui affirme la volonté politique de scander la vie locale du rythme d'un temps civil émancipé de l'emprise religieuse. Les faisceaux formant couronne autour du cadran accentuent encore la dimension civique et unitaire d'une temporalité administrative.

L'entrée principale, précédée d'une volée de marches formant perron, participe d'un cheminement solennisant la montée vers la maison commune. Ouvrant sur un vaste hall qui oriente les visiteurs de bureaux en salons, l'entrée se prolonge par l'escalier d'honneur (c) dont l'ampleur se veut monumentale. Au souci de visibilité et de sécurité, le développement de l'escalier tournant assure un dégagement soulignant le désir de faire de la mairie de la III<sup>e</sup> République le palais de l'électeur et de l'administré. Comme dans bien d'autres mairies contemporaines, l'escalier d'honneur est moins un lieu de circulation (il y a un escalier de service à cet usage) qu'un espace de représentation : paliers, repos, volée tournante et cage ouverte servent d'abord à mettre en scène l'élu s'adressant à ses concitoyens rassemblés dans le hall, mais aussi de cadre prestigieux aux électeurs, à l'occasion des « grands-messes » républicaines que constituent les élections.





# Le domaine public

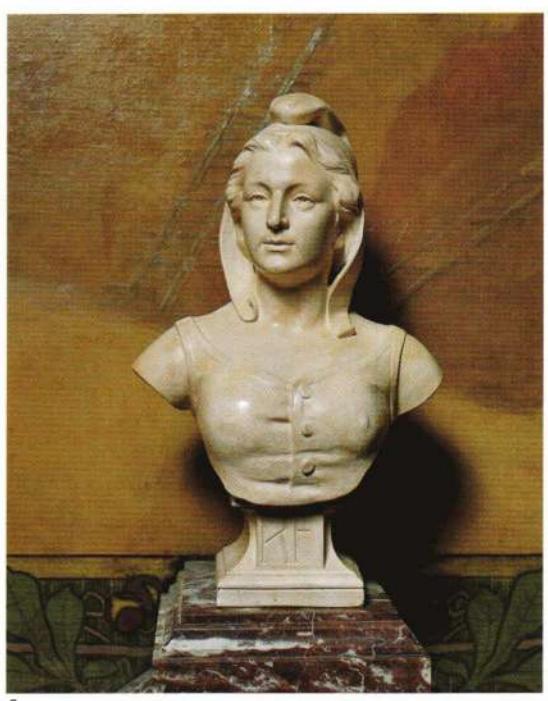
Hôtel de ville,  
23, rue Mary-Besseyre.

La salle des mariages.

Cette salle sert de cadre à trois activités civiques qui participent de la vie démocratique. Il abrite le bureau de vote dans le cadre des scrutins municipaux et législatifs depuis que la loi a institué l'élection des conseils municipaux (1848) et celle des maires (1874) au suffrage universel, et que la loi de 1875 a confirmé l'élection démocratique des députés. L'exercice de l'expression de la volonté populaire justifie le décor (a) sculpté en bas-relief – comme un devant d'autel – sur le bureau du maire : les faisceaux de licteurs romains constituent ici une allégorie du peuple uni dans l'action politique, conformément à la devise révolutionnaire d'une république une et indivisible. Le bonnet phrygien qui les surmonte précise le sens du message : l'évocation de l'émancipation du peuple renvoie à la structure sociale de l'Ancien Régime, fondée sur une division en trois ordres dont l'un – le Tiers-état – a été libéré de l'oppression des deux autres par la Révolution. La couronne de chêne et de lauriers illustre le triomphe des vertus civiques.

L'inspiration politique qui dicte le choix de ce décor s'applique aux différentes fonctions exercées par le maire dans sa charge d'officier d'état civil, présidant un mariage, comme dans celle de conseiller municipal ou de maire dans le cadre de la démocratie locale.

Au-dessus du bureau du maire et de ses adjoints, un buste anonyme de Marianne (b), de marbre blanc, datant probablement du début du XX<sup>e</sup> siècle, incarne une République arborant une étoile et un bonnet phrygien, attributs de l'affranchissement des peuples ; une autre Marianne de plâtre (c), aussi anonyme et sans doute plus ancienne, trône parée des faisceaux et du bonnet phrygien au-dessus d'une horloge intérieure, scandant la temporalité de la représentation démocratique, dont les échéances électoralles constituent les termes.





**Hôtel de ville,  
23, rue Mary-Besseyre.**

(a) Départ de rampe de l'escalier d'honneur.

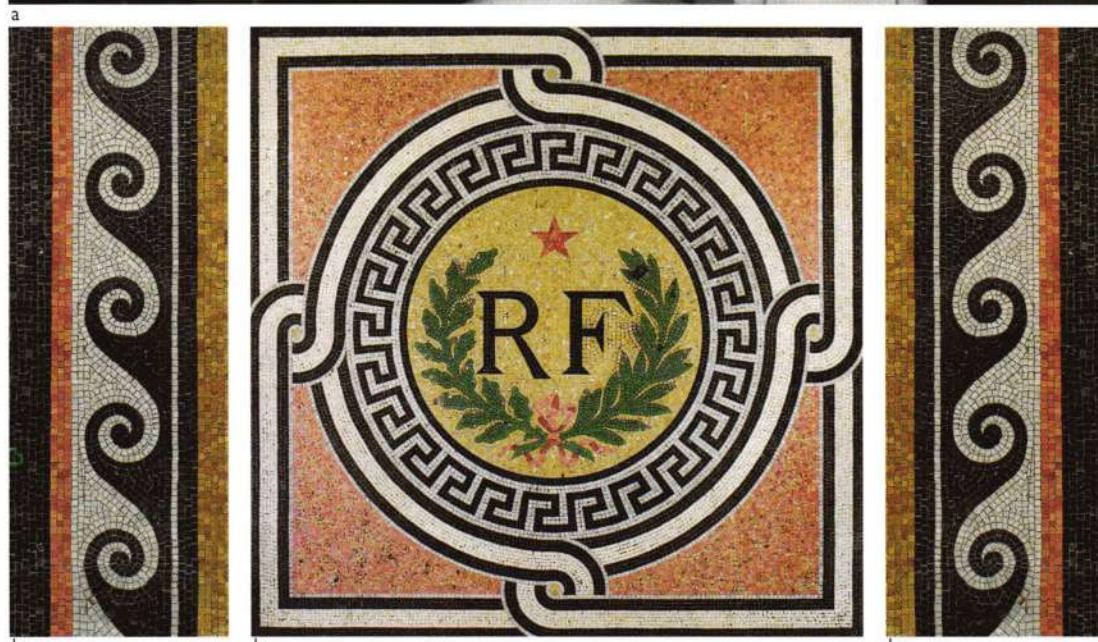
Le décor du départ de l'escalier menant aux salons républicains de l'étage (bureau de vote, salle du Conseil, salle des mariages) impose, d'emblée, la mairie comme le lieu de l'exercice démocratique du suffrage universel (masculin), fraîchement acquis, à l'occasion des lois du 11 juillet 1874 et du 5 avril 1884. Les flancs de l'urne sculptée par l'artiste vanvénien Bernard-Adrien Steiner, portent une Marianne, incarnation de la République, tenant un rameau d'olivier (signe de paix) et les Tables de la loi (« Lex ») tel le Moïse de l'Ancien Testament : la Bible du nouveau régime se fonde sur la Déclaration des droits de l'homme et sur la Constitution. Par sa puissance et sa majesté, le lion couché sur l'urne représente le caractère souverain de l'expression populaire.

(b) Mosaïque en tapis du hall d'entrée.

La récente réapparition de la mosaïque en France, réintroduisant un savoir-faire italien, bénéficie aux édifices publics, après avoir triomphé à l'Opéra et au Palais-Royal. À ses atouts pratiques (résistance et facilité d'entretien) la mosaïque joint une dimension aristocratique qui ajoute au prestige de l'hôtel de ville de Vanves.

Le tapis de mosaïque de marbre, exécuté par l'entreprise parisienne Auguste Piquot en 1897 sur le dessin des architectes, développe une iconographie sibylline inspirée de l'insigne de la Légion d'honneur : une couronne associe lauriers – attribut des héros antiques – et feuilles de chêne qui, à Rome, célébraient les vertus civiques. Brochant sur la couronne, une étoile rouge à cinq branches – symbole de perfection et d'équité – évoque l'éclat de l'astre guidant le peuple dans la nuit de l'obscurantisme et de l'ignorance, comme le flambeau de la liberté éclaire le monde.

À l'entrée de la mairie, au pied de l'escalier d'honneur, cette mosaïque proclame ainsi l'éclat de la liberté et le triomphe des vertus civiques, apanages du nouveau régime républicain dont la mairie constitue le relais local.



b

# Le domaine public

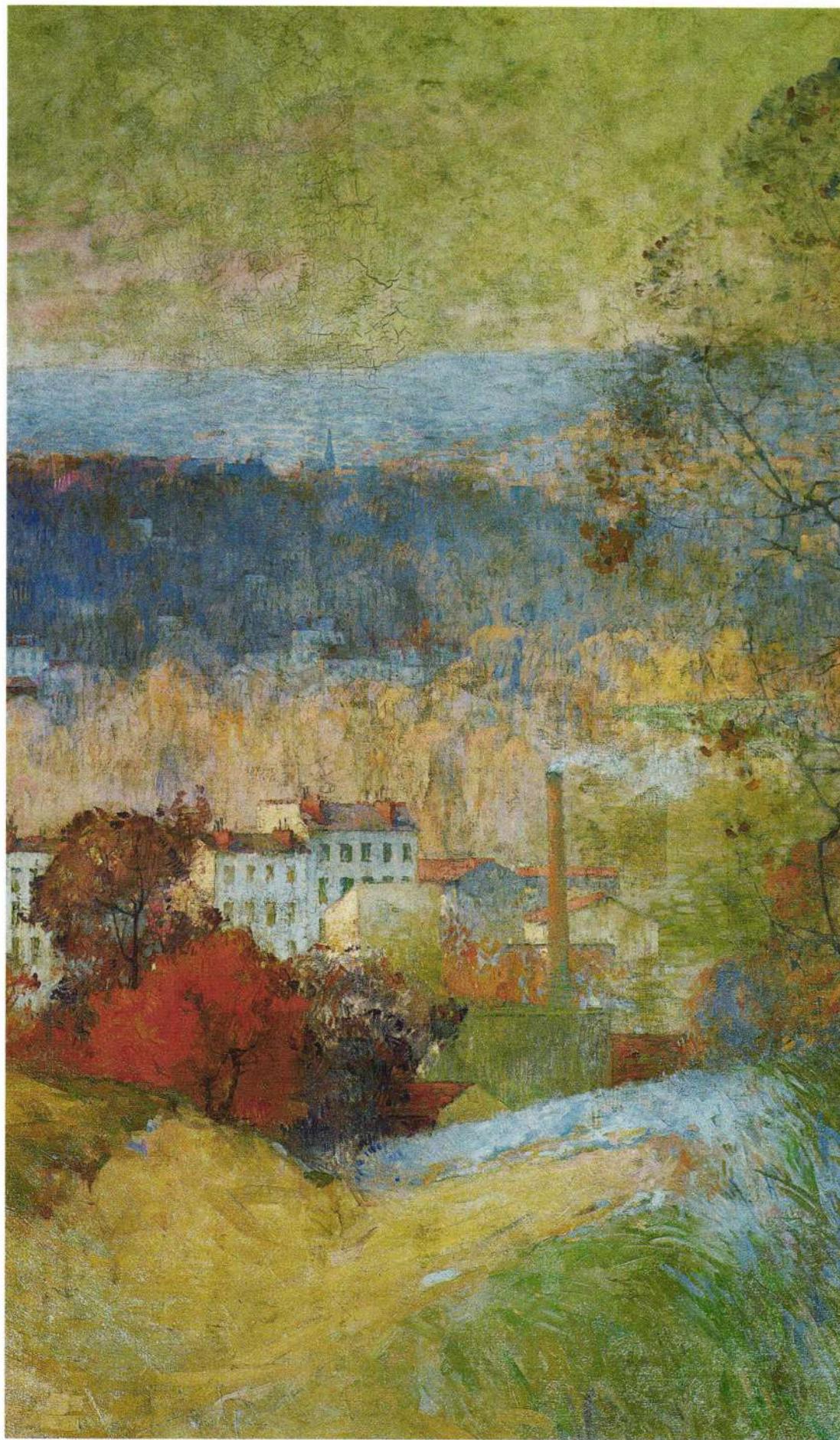
Hôtel de ville,  
23, rue Mary-Besseyre.

Décor peint de la salle des mariages  
(I.S. M.H.).

La mairie, inaugurée en 1898, nécessitait un grand décor. La municipalité ayant décidé d'attribuer la commande à un seul artiste, le concours organisé en 1901 rassembla soixante-deux candidats dont trois firent l'objet d'une première sélection : Henri Darien, Jean Enders et Pierre Vauthier. Le paysagiste H. Darien, déjà distingué à l'Exposition universelle de 1900 et candidat malheureux au décor de la mairie d'Asnières, remporta en 1903 le premier prix à Vanves sur des projets à thèmes locaux. Les décors monumentaux, toujours visibles dans la salle du Conseil, ont d'abord été jugés à partir de maquettes réduites prenant en compte le cadre bâti, avec portes, fenêtres et autres cheminées (aujourd'hui conservées au Musée du Petit Palais de Paris et aux Archives municipales de Vanves).

Alors que le régime républicain ne semble plus menacé, l'heure n'est plus au décor engagé. C'est pourquoi le Conseil général décide que « les concurrents, pour thème de leur composition, auraient à s'inspirer des paysages de la région de Vanves » (L. Roger-Miles). On les jugera donc selon leur aptitude à « concevoir un paysage décoratif traduisant expressément les caractères du canton de la maison commune duquel il était destiné, afin d'en conserver l'aspect actuel, appelé à se modifier dans un temps plus ou moins bref ». L'institution départementale, comme les élus locaux, souhaitait ainsi exalter face aux électeurs « le charme du pays qui les vit naître », mais aussi conserver l'image de communes que la proximité de Paris transformait de jour en jour. L'évocation des paysages locaux s'avère ainsi ambiguë car elle vante le charme d'un pittoresque local, mais souligne avec nostalgie la précarité de la banlieue face aux mutations qu'impose le voisinage de la métropole. Sous le titre « Labor », le peintre évoque ainsi la carrière de glaise (b) de Vaugirard installée à Vanves aux portes de Paris, tandis que sous le titre « Pax », il représente la briqueterie (a) à cheval sur Vanves et Issy qui utilise la glaise locale.





**Hôtel de ville,  
23, rue Mary-Besseyre.**

Décor peint de la salle des mariages  
(I.S. M.H.).

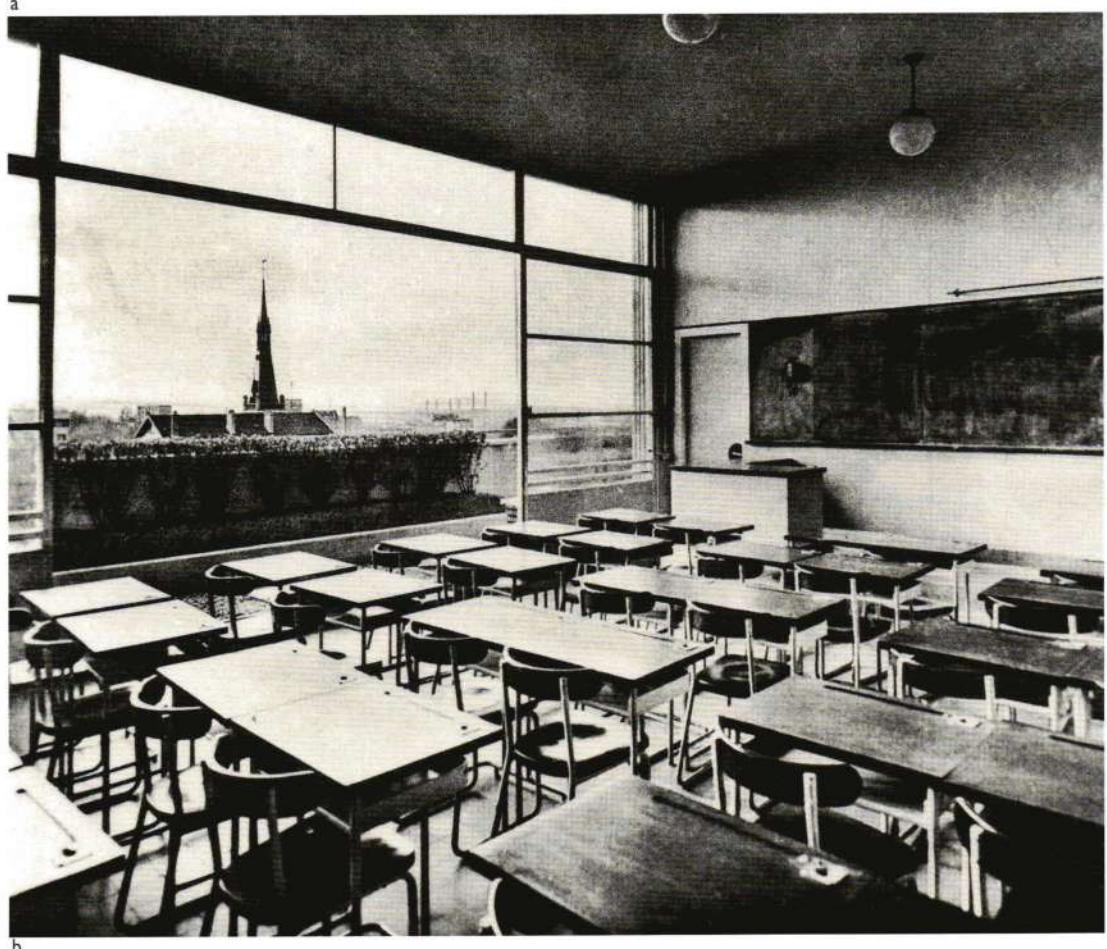
Sous le titre « Pro Patria », le peintre Henri Darien représente l'un des forts construits en 1840 autour de Paris et le paysage d'Issy-les-Moulineaux où eurent lieu d'intenses combats en 1870-1871. Les thèmes retenus par l'artiste pour légendier ses paysages (« Studia » pour le lycée Michelet; « Labor » pour la carrière de Vaugirard; « Pax » pour un paysage parisien) rappellent les valeurs dont se réclame le régime républicain. Alors que la rhétorique politique est passée de mode, la pédagogie officielle s'attache à vanter le pittoresque local et les particularismes communaux.

Dans cette évocation poétique et chaleureuse d'un paysage de banlieue parisienne, H. Darien déploie une palette colorée, assourdie mais subtile, posée en touches nerveuses, oscillant entre pittoresque et impressionnisme. Comment un tableau aussi séduisant d'un paysage familier pourrait-il ne pas éveiller au cœur des citadins le sentiment unanime d'appartenir à une patrie commune ?

# Le domaine public

**École primaire de filles, aujourd'hui L.E.P. Louis-Dardenne, rue Louis-Dardenne.**

L'équipe municipale animée par Frédéric Pic avait été réélue en 1929 sur un programme d'équipements municipaux et de logement social. Le projet d'ajouter une aile destinée à abriter une école primaire de filles, décongestionnant le groupe scolaire du centre saturé, est confié aux architectes communaux Paul et Marcel Marme qui le réalisent en 1936. Dans la continuité des « immeubles à gradins » lancés par Henri Sauvage dès 1912, les architectes vanvéens conçoivent une œuvre hygiéniste, fidèle à l'inspiration des écoles de plein air, à la croisée des préoccupations des médecins, des architectes, des pédagogues et d'hommes politiques qui, comme Frédéric Pic, menaient croisade en faveur de l'hygiène publique. L'édifice (a), implanté à l'intersection des rues Louis-Dardenne et Jacques-Cabourg, aligne trois rangs de façades, en retrait l'une sur l'autre, orientées au sud-ouest, qui se prolongent par de confortables terrasses (b) de 2 mètres 50 à 3 mètres de largeur : elles permettent ainsi de prendre le soleil et de jouir d'une vue imprenable sur le vieux bourg de Vanves, mais interdisent aux élèves la distraction du spectacle de la rue. L'école offre aussi le confort d'installations pédagogiques complètes : préau couvert avec scène pour projections et spectacles scolaires, salle d'expérimentations scientifiques, amphithéâtre de dessin, salle d'enseignement ménager, local de gymnastique, bains-douches, infirmerie... L'école primaire de Vanves s'inscrit ainsi parmi les œuvres les plus achevées de l'architecture scolaire d'Ile-de-France pour la période de l'entre-deux-guerres, dans le sillage des écoles de plein air de Suresnes, Pantin, Villejuif ou Saint-Germain-en-Laye, sans toutefois en avoir encore le titre.





a

**École primaire de filles, aujourd'hui L.E.P. Louis-Dardenne, rue Louis-Dardenne.**

**(a) Piment du dernier étage (détail) :**

Au jeu formel des volumes et des baies – ici en oculus – s’ajoute celui d’un matériau dont l’agencement se révèle très soigné. Si, en couronnement, la disposition des briques de Dizy traduit la structure interne du bâtiment – verticalité d’un poteau, horizontalité d’un espace intérieur –, l’imposant soubassement que dicte la déclivité du terrain, reçoit un appareil de brique en lits réguliers dont la planéité conforme la puissante assise.

**(b) Peintures murales du hall :**

Les murs du hall se parent d’un ensemble de peintures réalisées par Alfred Sauvage vers 1937. Ce peintre décorateur (1892-1974), élève de Cormon à l’Ecole des Beaux-Arts, fonde en 1929 une société de décoration puis met au point un revêtement mural qui lui vaut de nombreuses commandes publiques dont certaines – le paquebot Normandie, le Musée océanographique de Biarritz – s’avèrent prestigieuses. Nul ne sait plus si le thème traité fit l’objet de la commande. Mais si la représentation assez traditionnelle des « pays de France » par des attributs attendus paraît bien convenue (la cigogne alsacienne, les beffrois de Flandres...), l’évocation de la diversité nationale n’a rien d’une simple leçon de géographie régionale. Dans une France sûre de son indivisibilité, qui se targue de son unité retrouvée – le choix de l’Alsace ne doit ici rien au hasard –, la peinture d’une France aux multiples visages flâne indirectement le sentiment national qui s’enorgueillit alors de provinces fières de leurs spécificités mais perçues, en même temps, comme autant de petites patries.



b

### Groupe scolaire Gambetta, rue Gambetta.

Pour les républicains aux affaires depuis la fin des années 1870, l'accès au suffrage universel n'a de sens que si la population est assez instruite pour échapper à la tutelle des élites traditionnelles. La nécessité d'une éducation générale en découle inévitablement. Après avoir posé les principes d'une instruction de masse gratuite (1881), laïque et obligatoire (1882), Jules Ferry et ses successeurs lancent une campagne nationale de construction scolaire.

L'essor du peuplement de Vanves qui déborde alors largement le cadre de l'ancien bourg, s'accompagne d'une augmentation sans précédent du nombre d'enfants d'âge scolaire, issus des lotissements du Plateau. Aussi la municipalité décide-t-elle en 1898 d'établir un nouveau groupe scolaire sur l'ancienne place Gambetta (a). Un concours public est ouvert, remporté en 1900 par un architecte local, Henri Allignet. Le chantier, commencé la même année, s'achève en 1905 ; une extension sera ajoutée en 1912. Le projet primé présente un parti qui a fait ses preuves : écoles de filles et de garçons se répartissent symétriquement autour d'une cour intérieure ; les classes qui bordent cet espace interne, en profondeur d'îlot, sont protégées des distractions de la rue par l'aile des préaux et de l'administration. Mais les classes du Plateau de Vanves se distinguent surtout par une large ouverture sur un espace interne traité en jardin et par un souci d'hygiène et de confort alors très novateurs. L'école séduit encore, de nos jours, par la quête d'un parti pittoresque mêlant meulière et brique polychrome, – selon un appareil économique et chatoyant que pratique l'architecture pavillonnaire environnante –, à laquelle l'inclusion de céramiques industrielles (b) ajoute une modeste touche décorative.



a



b



a



b

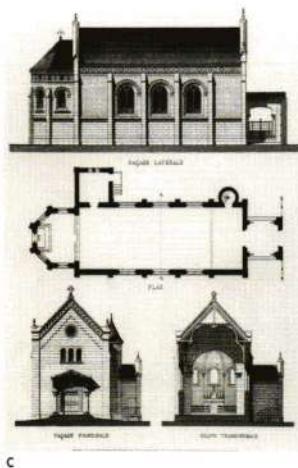
**Lycée Michelet, rue Jullien.**

(I.S. M.H.)

L'actuel lycée Michelet occupe le pavillon initial (a) et le domaine de Claude Le Bas de Montargis, seigneur de Vanves au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ayant épousé en 1693 la fille de Jules Hardouin-Mansart, il confie au grand architecte le soin d'aménager l'ancien domaine et d'y bâtir l'une des plus agréables maisons de plaisir des environs de Paris. La mode étant aux situations dominantes, le château de Vanves sera érigé sur le point culminant du domaine d'où la vue porte vers Clamart, Issy, Meudon, Saint-Cloud et Paris. La mode était aussi aux avenues et aux jeux hydrauliques ; le parc est redressé, ponctué de bassins et de jets d'eau. Son périmètre actuel (b) est celui du château, à quelques restrictions près.

L'ancien château de Monsieur de Montargis, puis des Condé – vendu comme bien national –, est racheté en 1798 par le lycée Louis-le-Grand, dont il abritera d'abord la maison des champs puis les classes enfantines. Sous l'Empire, l'établissement devient momentanément prytanée, chargé de préparer les officiers de l'armée impériale. Il faut attendre le Second Empire pour que l'établissement, autonome dès août 1864, devienne « lycée du Prince impérial » ; puis, avec l'avènement de la République, il prend le nom de « lycée Michelet ». L'ancien château de Monsieur de Montargis abrite aujourd'hui le secrétariat de l'institution et le bureau du proviseur. Il constitue le point de départ de plusieurs phases de constructions scolaires qui, dans un premier temps, en ont reproduit le parti initial.

# Le domaine public



c

## Lycée Michelet, rue Jullien.

Accueillant les élèves des classes élémentaires du lycée Louis-le-Grand dès 1853, la maison de Vanves se révèle vite trop exigüe et le ministère de l'Instruction publique charge l'architecte Louis-Joseph Duc (1802-1879) d'ajouter deux ailes au pavillon initial (1859), une chapelle (a, c) et une infirmerie (1864), les bâtiments du moyen collège (1865), puis le gymnase et le grand parloir (1868) devenu salle des fêtes.

Erigée à l'ouest des locaux scolaires, la chapelle offre un parti modeste, sans voûte ni transept, seulement couvert d'une charpente ; tout le talent de l'architecte se révèle dans la justesse des proportions et dans le soin accordé au traitement des appareils ainsi qu'à l'emploi discret d'un décor monumental (voussures, corniches, moulures...).

Entre le pavillon de Jules Hardouin-Mansart et le gymnase, les bâtiments du moyen collège (1865) (b) s'inspirent des élévations du pavillon initial qui habillent, face au parc, un ensemble composite de services divers (réfectoires, études, salle de bain, buanderie...) d'une façade régulière, encadrée par deux galeries vitrées.



a



b



b  
Lycée Michelet, rue Jullien.

Buste du prince impérial Eugène Louis Napoléon (1856-1879), bronze repoussé, grandeur nature, par Jean-Baptiste Carpeaux (Cl. M.H.).

En 1865, le sculpteur J.-B. Carpeaux (1827-1875) réalise une statue en pied du prince impérial en marbre, conservée au Musée du Louvre. La même année, il exécute aussi deux bustes de son modèle, l'un habillé, l'autre non. Il semble qu'il ait cédé le nu à l'administration des Beaux-Arts – actuellement au Louvre – tandis qu'il se réservait le buste habillé (a). À la fin de l'année 1866, Carpeaux décide de confier à l'entreprise Barbedienne la vente de plusieurs réductions de ce buste, mais commercialisera directement ses œuvres, comme l'atteste l'estampille portée sur le socle (b). Le ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts devient client du sculpteur après avoir acquis plusieurs moulages en bronze du buste ; c'est ainsi qu'il en accorde un exemplaire au lycée du Prince impérial, par lettre du 6 juillet 1868, sans que l'on sache précisément l'emplacement qui lui était réservé.

À côté de nombreux portraits de l'empereur peints ou sculptés, généralement distribués à nombre d'institutions officielles ou achetés par elles, la propagande en faveur du régime était relayée par l'effigie de l'impératrice, prévue à Vanves, ou le portrait – plus rare – du prince impérial. Ce dernier s'inscrit donc comme une forme de portrait officiel, dans la perspective des bustes de Louis XVIII, Charles X ou Louis-Philippe, ou dans la continuité des Marianne républicaines. C'est à ce titre que les fédérés repliés au château le mutilent le 6 ou 7 mai 1871, alors que le lycée abrite leur quartier général. Un autre moulage sera placé en dépôt au lycée par le ministère des Affaires culturelles vers 1964, dans la perspective du centenaire de l'émancipation de l'établissement. Il s'agit, sans doute, d'un bronze d'art édité industriellement au XIX<sup>e</sup> siècle par la maison Barbedienne, entreprise dont les relations avec Carpeaux et les pouvoirs publics s'avèrent complexes.

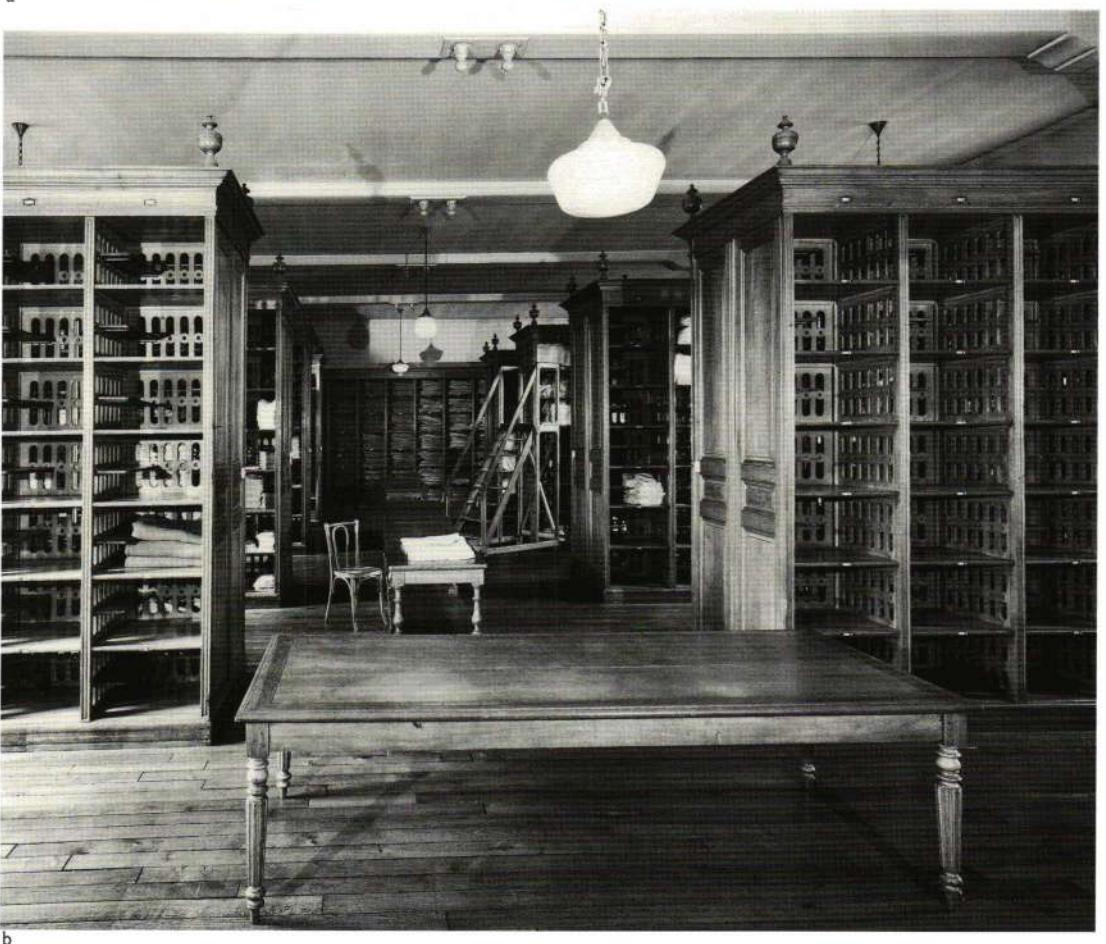
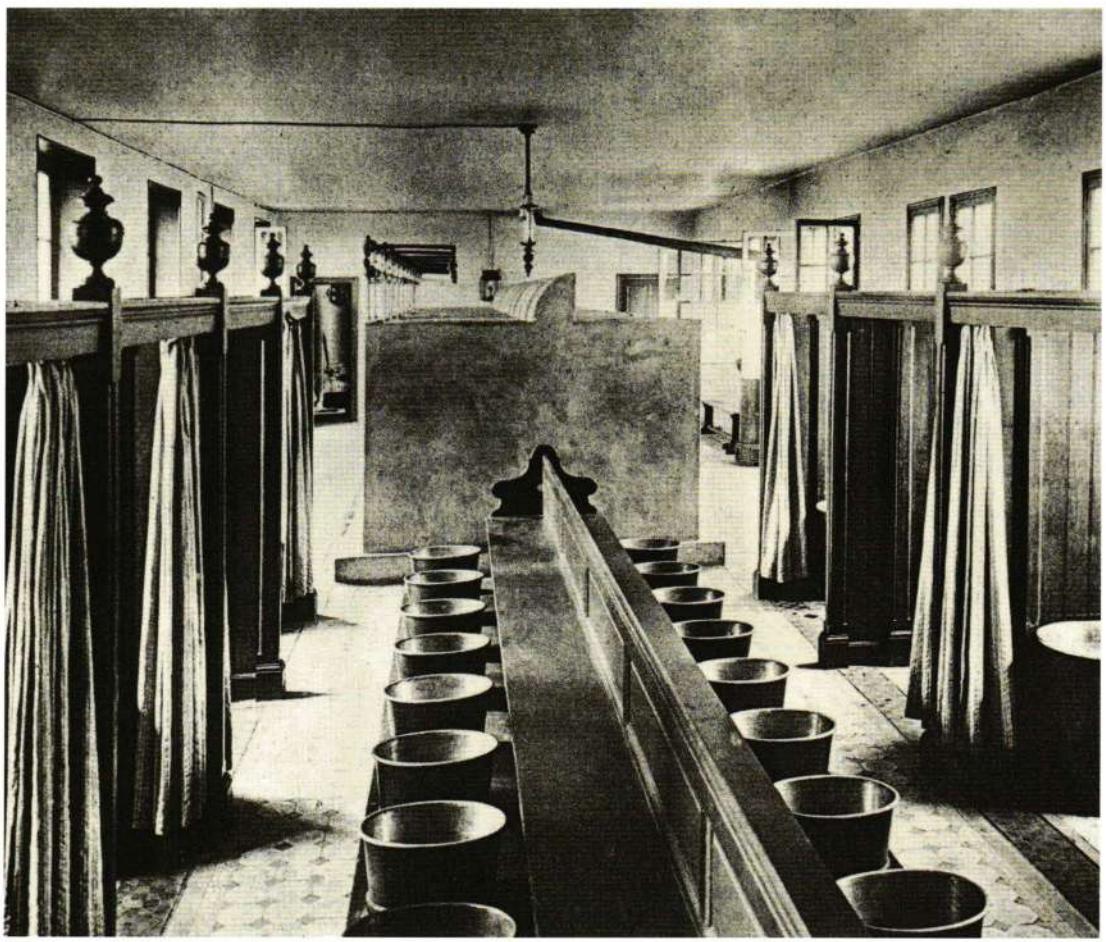
# Le domaine public

**Lycée Michelet, rue Jullien.**

Le lycée du Prince impérial, puis Michelet, comptant parmi les grands lycées, recrutait ses élèves dans les rangs de la bonne société parisienne. L'internat y demeura la règle jusque dans les années soixante : le lycée accueille 1009 internes en 1885 et en reçoit encore 407 durant l'année 1960-1961. Les élèves sont logés dans de vastes dortoirs ; les chambres individuelles, en nombre limité, ne feront leur apparition qu'à partir de 1905.

(a) La pratique régulière du bain et l'installation de salles de bain d'inspiration anglo-saxonne ne se répandent vraiment en France qu'à partir des années 1850, en particulier dans les hospices et les hôpitaux, sous l'effet notable de la loi du 3 février 1851 favorable à la multiplication des bains et lavoirs publics. Soucieux du confort et de l'hygiène des pensionnaires, l'architecte Louis-Joseph Duc, qui conçoit le moyen collège (1865), y installe une salle de bain de 28 baignoires et d'autant de pédiluves, précédée d'un monumental lavabo-fontaine surmonté d'un buste de l'impératrice. Les bains, peu utilisés avant les années 1875, seront partiellement remplacés par treize appareils de douche en 1910.

L'internat compte également une infirmerie, ainsi qu'une lingerie (b) meublée d'immenses casiers de bois ajouré, complétée d'une buanderie aux tables de repassage à plateau d'ardoise (Cl. MH.).

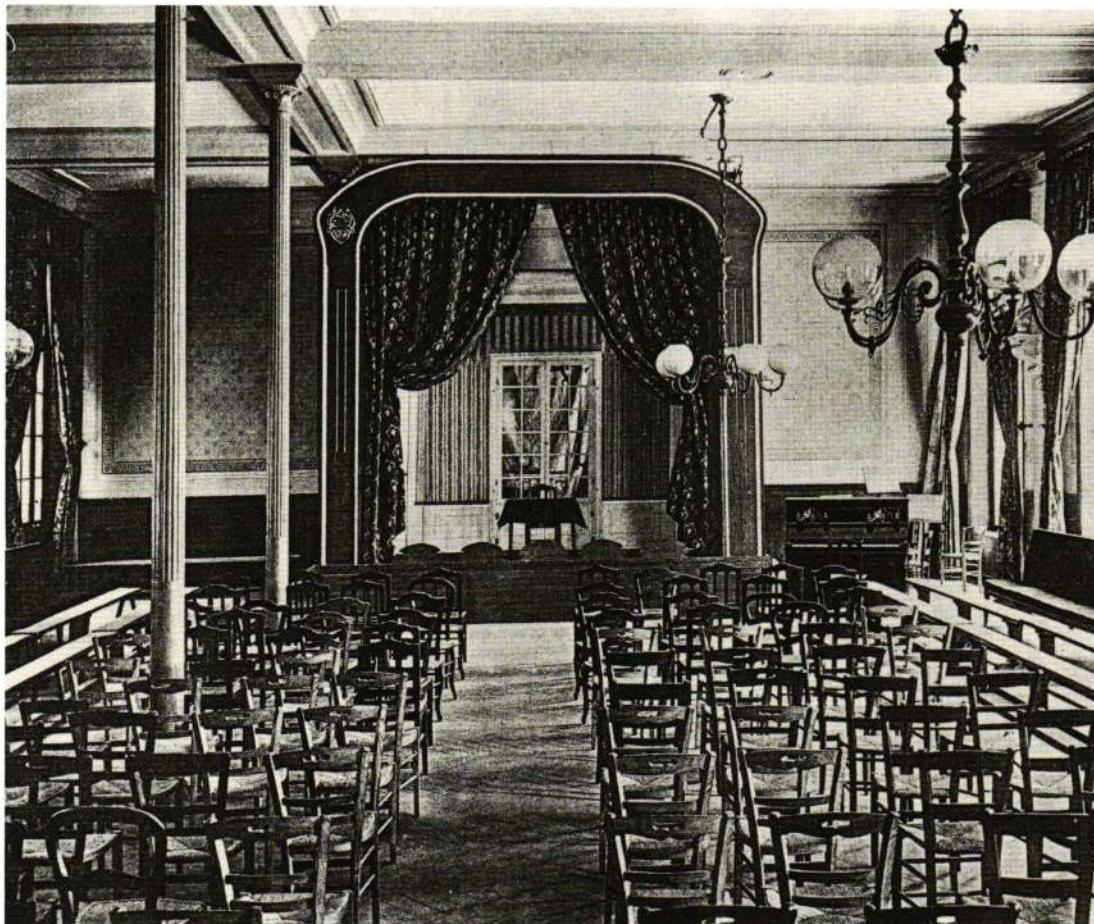




a

**Lycée Michelet, rue Jullien.**

**(a)** Perspective à vol d'oiseau du lycée en 1869 : développement des différents bâtiments constituant l'établissement, depuis la chapelle et l'infirmerie au premier plan jusqu'au gymnase et aux terrains d'éducation physique à l'arrière-plan. Gravure de Petit, publiée en 1873 dans l'*Encyclopédie d'architecture*.



b

**(b) Vue intérieure de la salle des fêtes.**

Cette pièce, en rez-de-chaussée, était à l'origine le parloir du jeudi. Elle fut transformée après 1880 en salle des fêtes et accueillit les manifestations de fin d'année, mais aussi des auditions musicales et des représentations théâtrales animées par le Cercle des élèves.

# Le domaine public



c Lycée Michelet, rue Jullien.

(b) Salle de physique.

Dès 1905, le proviseur place l'établissement à la pointe de l'innovation pédagogique en faisant aménager des salles de physique.

(a) Atelier de travaux manuels.

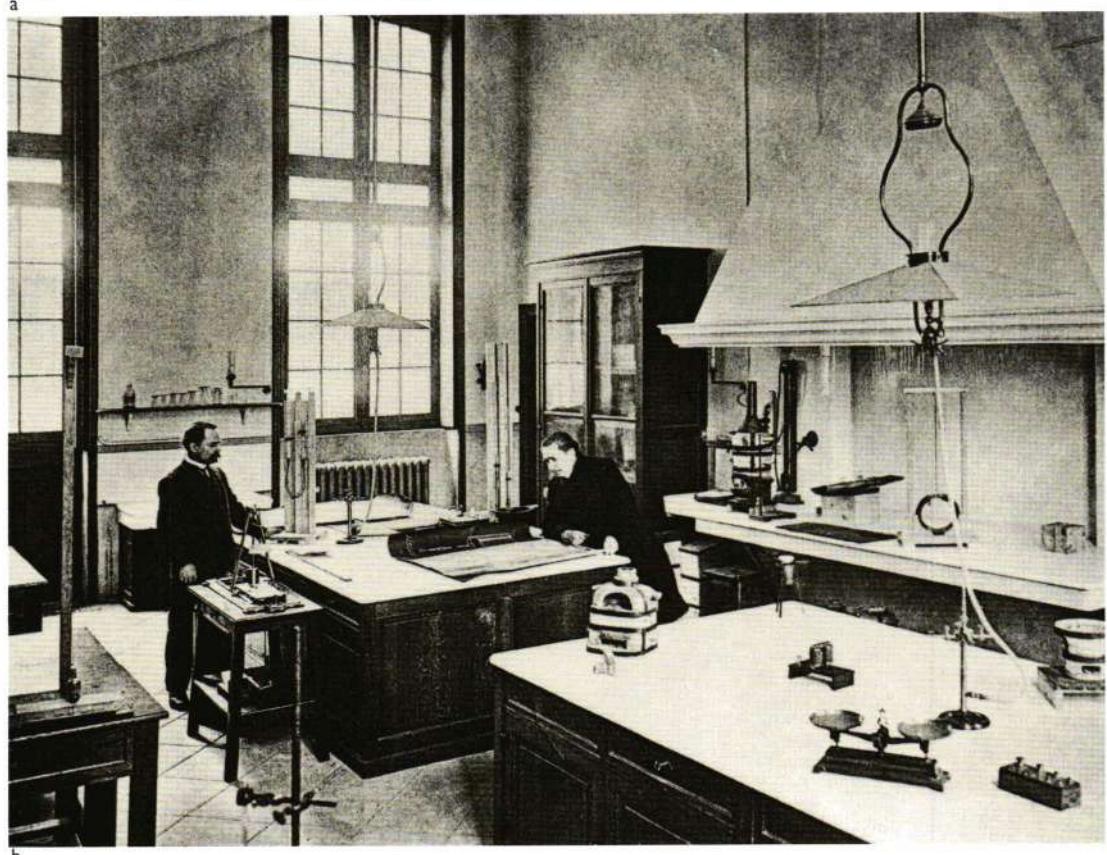
Les cours de travaux manuels – menuiserie, reliure, travail du fer – sont pratiqués dans des ateliers installés en appentis dans la cour nord-est.

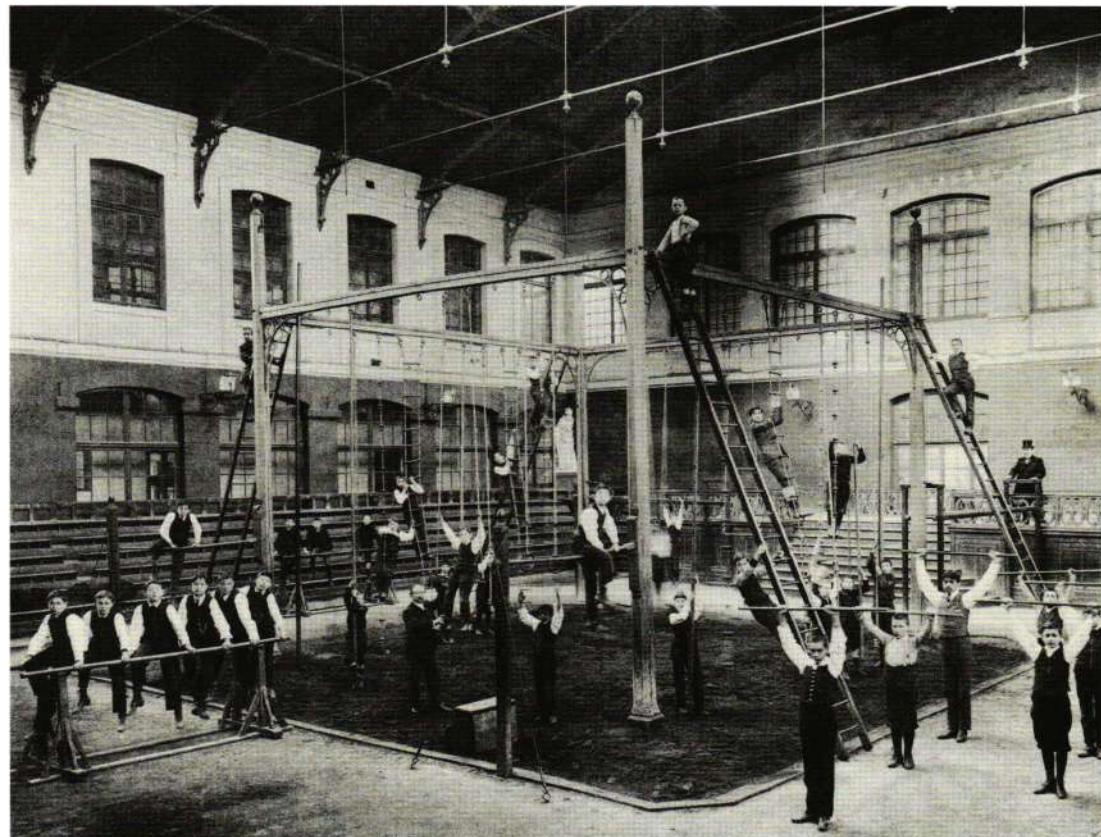
(c) Buste de Jules Michelet, grandeur nature, d'Ernest-Emile Pascal (Cl. M.H.).

Les républicains accédant au pouvoir conférèrent à l'historien, opposant à Napoléon III et mort en 1874, la statut d'un prophète dont les écrits ont contribué à façonner l'âme d'un peuple jusqu'alors soumis par les régimes autoritaires antérieurs. Il apparaît à la fois aux théoriciens de la République comme le plus fidèle interprète d'une nation malmenée par les vicissitudes de l'histoire, la victime de ses convictions politiques, et le maître à penser d'une génération dont l'école publique diffusera la vision.

Le lycée de Vanves, autorisé par décret du 30 mai 1888 à porter le nom de l'historien national, reçoit l'année suivante le buste du grand homme, réalisé en 1881 par le sculpteur Ernest-Emile Pascal qui l'avait exposé au Salon de 1882. Le visage massif de l'historien évoque la statut du personnage auquel un regard lointain et une chevelure traitée au naturel donnent une dimension épique.

Le centenaire de la naissance de l'historien (1898) est l'occasion pour le lycée d'acquérir un autre buste, dû au ciseau d'Antoine Mercié, qui se trouve aujourd'hui dans le bureau du proviseur.





a



Phot. Pierre Petit

Lycées MICHELET — la course à pied

b

**Lycée Michelet, rue Jullien.**

**(a) Le gymnase (doc. Archives municipales).**

Dans le règlement du prytanée du 28 fructidor an VIII (9 septembre 1800), Bonaparte affirmait : « Il y aura des prix pour la gymnastique pour laquelle il sera fait une instruction particulière ». Après la discipline martiale et spartiate de l'Empire, une pédagogie d'inspiration anglo-saxonne introduite par le prince-président suscite la construction en 1868 d'un vaste gymnase, doté d'une charpente métallique à fermes Polonceau, permettant de couvrir sans support intermédiaire la salle de 28 mètres sur 24, éclairée de fenêtres hautes et d'une verrière zénithale. Cerné de gradins et dominé par la tribune du moniteur, l'espace central était parqueté, sauf au centre où se dressaient des agrès plantés dans du sable. Ce local, avant tout technique, relégué à l'extrême du moyen collège, s'ouvrait sur le parc où des agrès et des pistes permettaient, aux beaux jours, de pratiquer gymnastique et sport au grand air. Le gymnase sert aujourd'hui de cadre au centre de documentation et d'information du lycée.

**(b) Cours d'athlétisme dans le parc (doc. Bibliothèque Forney).**

Au lendemain de la défaite de 1870-1871, l'avènement des républicains au pouvoir et la mise en œuvre de leur programme, donneront au sport et à la gymnastique une dimension civique et revancharde. « Il faut mettre partout, à côté de l'instituteur, le gymnaste et le militaire » affirme Gambetta dès 1871. Dans la perspective de former des citoyens instruits, de bons soldats et de vaillants patriotes, le lycée Michelet va compléter son équipement sportif et favoriser la création de l'Union athlétique du lycée Michelet.

# Le domaine public

Lycée Michelet, rue Jullien.

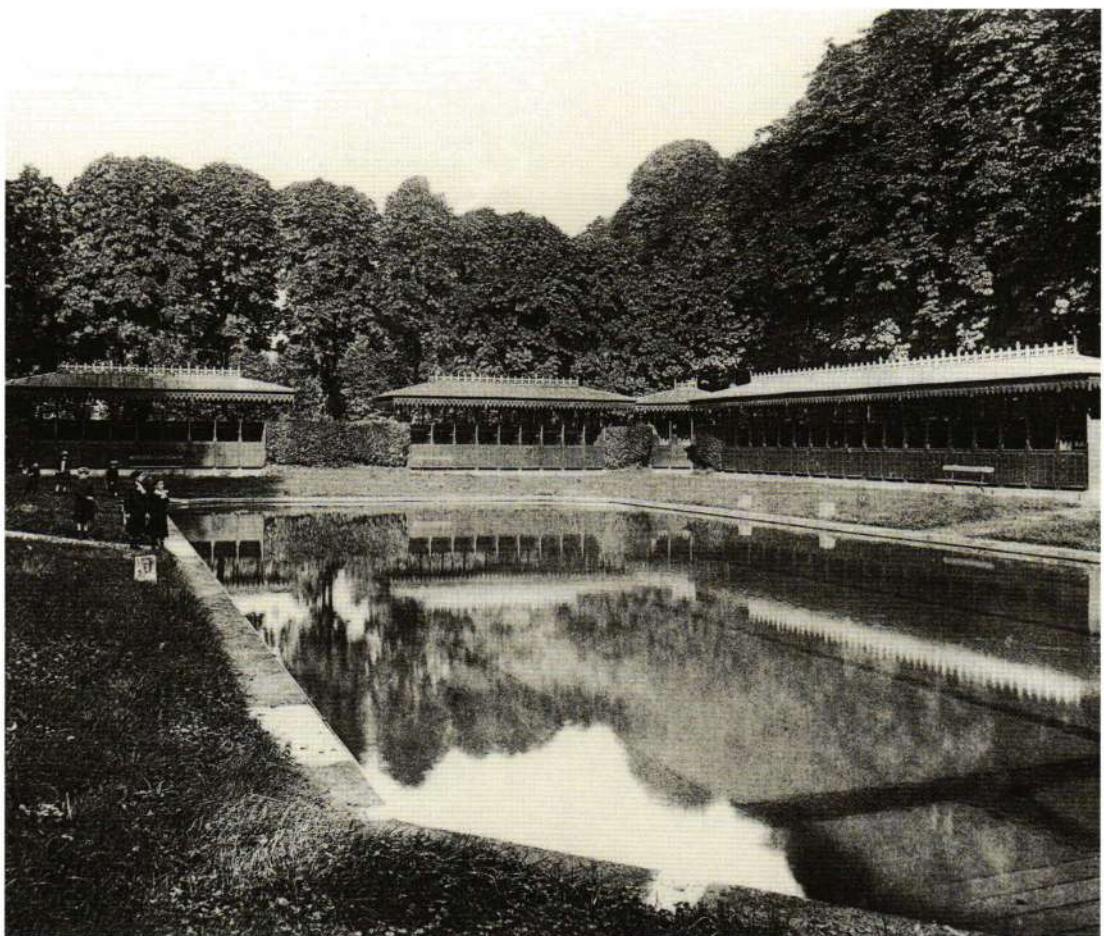
(a) La piscine.

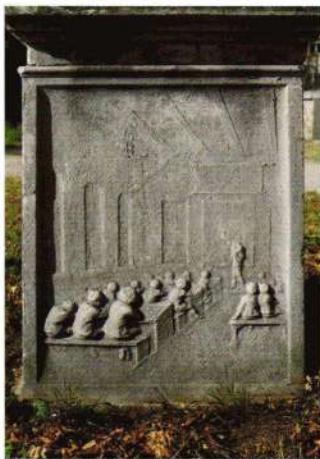
Bien qu'inscrite dans les programmes depuis 1868, la natation restait peu pratiquée faute d'équipement. Alfred Normand, architecte du gouvernement, réalise au lycée Michelet en 1881 un bassin de natation qui fut, sans doute, le premier du genre. Il se présente sous la forme d'un bassin de 32 mètres de long sur 16 mètres de large, creusé en pleine terre et cerné d'une galerie couverte de 108 cabines. Une eau de source, juste dégourdie, alimentait le bassin découvert, réservant la natation à la belle saison. L'architecture légère des cabines, traitées en fabriques de jardin, l'univers clos à ciel ouvert comme dans les bains flottants, tout ici contribuait à restituer à l'amateur de sport en rivière l'agrément d'un coin de nature aménagée. La piscine, vidée en 1962, fut démolie en 1966-1967. Un nouveau centre sportif plus moderne l'a remplacée.

(b) Le manège d'équitation.

Avec la République, l'enseignement de l'équitation au lycée relève moins d'un loisir que d'une préparation militaire pour une élite appelée à des fonctions d'encadrement. Dès 1876, le lycée de Vanves propose à ses élèves des cours d'équitation en intérieur ou dehors selon la saison. À couvert, l'équitation se pratique dans un manège édifié à l'extrémité des bâtiments du grand collège, qui abrite aujourd'hui l'atelier de technologie.

Le manège de Vanves, sans doute le plus ancien manège scolaire de France (exception faite de ceux des écoles militaires), dû à Signeur, architecte affecté à l'entretien du lycée, consiste en un modeste bâtiment de 30 mètres de long sur 10 mètres de large, à murs de brique et pans-de-fer, couvert d'une légère charpente métallique à fermes Polonceau. Les murs, régulièrement percés de fenêtres hautes, portent une quintaine destinée aux jeux d'adresse, ainsi que des cibles et des épées car le local servait, à l'occasion, de salle d'armes et de stand de tir, en complément des installations de plein air.





Lycée Michelet, rue Jullien.

Monument du « Vengeur ».

La préparation militaire, étroitement associée à l'enseignement secondaire républicain, inspira le monument du « Vengeur » qui se dresse dans le parc du lycée. Le monument (a), dont l'appellation renvoie à la citation de Virgile gravée au registre supérieur du socle – « Exoriare ossibus nostris aliquis ulti » (« Qu'un vengeur naîsse un jour de ma cendre ! »), Enéide, chant IV, vers 625 – traduit un esprit de revanche peu surprenant de la part de son auteur. Le sculpteur, le comte Clément d'Astanières (1841-1918) est un ancien officier de hussards, blessé en 1870, qui se reconvertis dans la sculpture patriotique après avoir été l'élève de Falguière. Érigé à la mémoire des élèves du lycée morts en 1870, ce monument, inauguré en 1891, constitue ainsi un programme autant qu'un hommage. Sous la statue de fonte figurant un élève appuyé sur son sabre (disparu), en uniforme d'artilleur, les quatre bas-reliefs du piédestal illustrent la formation de base d'un élève officier : enseignement général (b), esrime (c), équitation (e), lutte et culture physique (d). Les œuvres connues du colonel d'Astanières, Un gymnasiarque, La régénération, Exoriare ou le Vengeur de Vanves et son pendant À la frontière destiné au lycée parisien Janson-de-Sailly, traduisent assez la quête de régénération physique et morale de toute une génération hantée par la défaite. Et le programme iconographique de Vanves résume le projet d'éducation républicaine dispensé ici comme dans nombreux grands établissements.

# Le domaine public

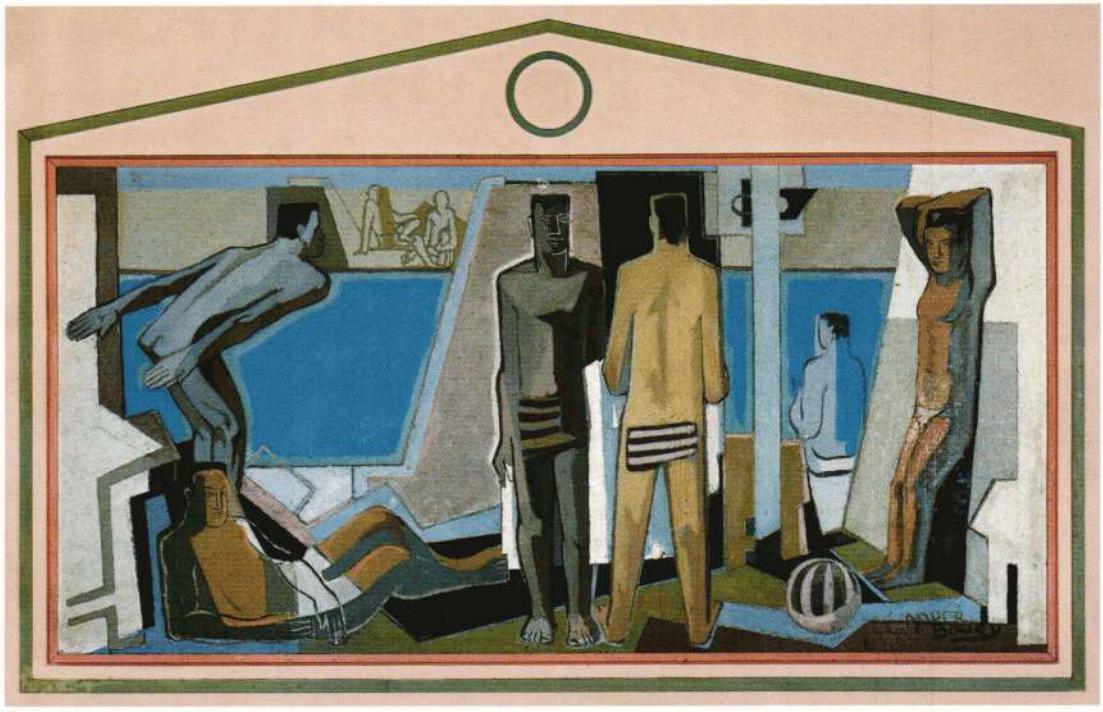
Lycée Michelet, rue Jullien.

Peintures murales du réfectoire.

Le rôle prépondérant des clubs sportifs lycéens dans la diffusion en France du rugby et du football, et l'importance historique du sport dans la pédagogie du lycée Michelet, dès les années 1880, devaient inspirer à Henri Lerondeau, professeur d'arts plastiques de l'établissement, un ensemble de peintures murales réalisé avec l'aide de quelques élèves, visant à égayer l'austérité monastique du réfectoire bâti par L. J. Duc en 1865. Dès 1954, une dizaine de tableaux, huiles sur toile marouflée, couvraient ainsi les murs du réfectoire de leurs couleurs vives. Parmi les sports pratiqués dans le cadre scolaire, figurent ainsi le rugby (**b**), le football (**d**), le tennis, la natation ou l'escrime, ainsi que la course de haies.

Dans un style plus géométrique caractérisé par les silhouettes carrées des personnages, Pierre-André Bouey achève l'ensemble : œuvres plus tardives ou d'un artiste plus jeune, ses toiles représentent des sports que privilégiera une société des loisirs. La natation (**a**) s'y trouve associée aux plaisirs de la plage et aux bains de soleil alors que l'éducation sportive nationale des années soixante l'envisage plutôt comme une discipline athlétique. De même, le ski nautique, présent, ne relève pas des programmes scolaires, et pas encore des épreuves de compétition. Le choix de la pelote basque répond ici, sans doute, à des raisons particulières encore méconnues.

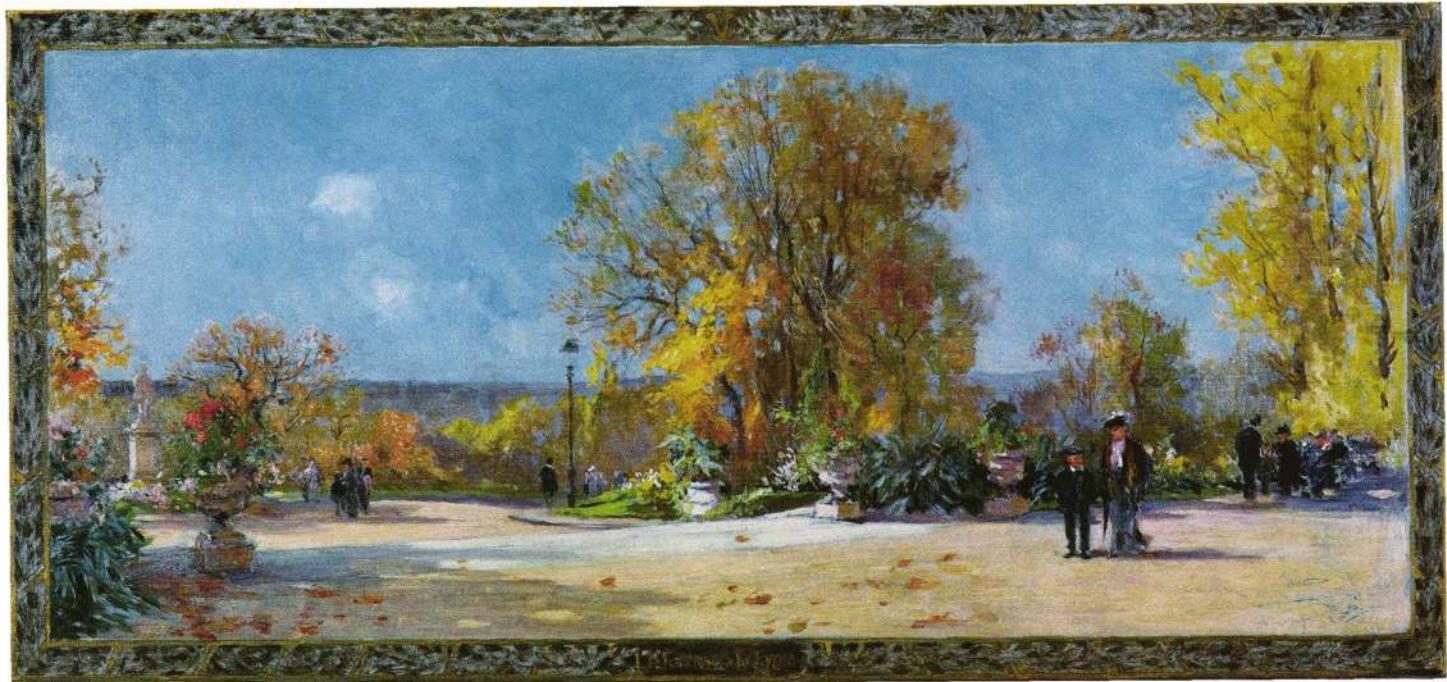
Ces peintures, déposées lors de la rénovation du réfectoire, ont été réinstallées dans une salle du complexe sportif.



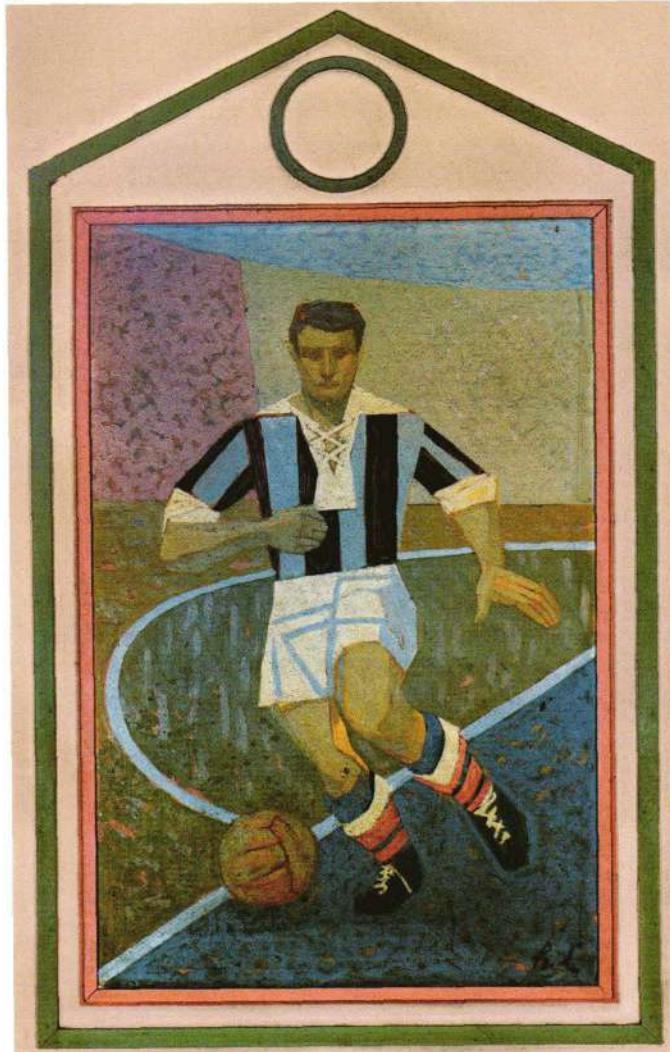
a



b



c



d

**Lycée Michelet, rue Jullien.**

**(c)** Peinture du hall du pavillon central.

Pierre Vauthier, déjà lauréat en 1893 du concours pour le décor de la mairie de Bagnolet, reçoit en 1903 le deuxième prix lors du concours pour la salle des fêtes de la mairie de Vanves, organisé en 1902, avec deux paysages représentant la terrasse du lycée et l'étang d'Ursine pour les petits côtés, un panorama de Vanves et des vues de l'ancien village pour les parois les plus larges. Contrairement au tableau « *Studio* » peint par H. Darien à la mairie et qui fait face au lycée, le paysage de P. Vauthier s'ouvre sur la vue dont on jouit de la terrasse vers Issy ou Meudon, dans une chaude luminosité automnale. Bien que non retenu pour décorer la mairie, l'artiste reçut, en guise de consolation, la possibilité d'exécuter son paysage dans le hall du pavillon Mansart où il se trouve encore, partiellement amputé par l'installation du monument aux élèves morts à la Guerre de 1914-1918.

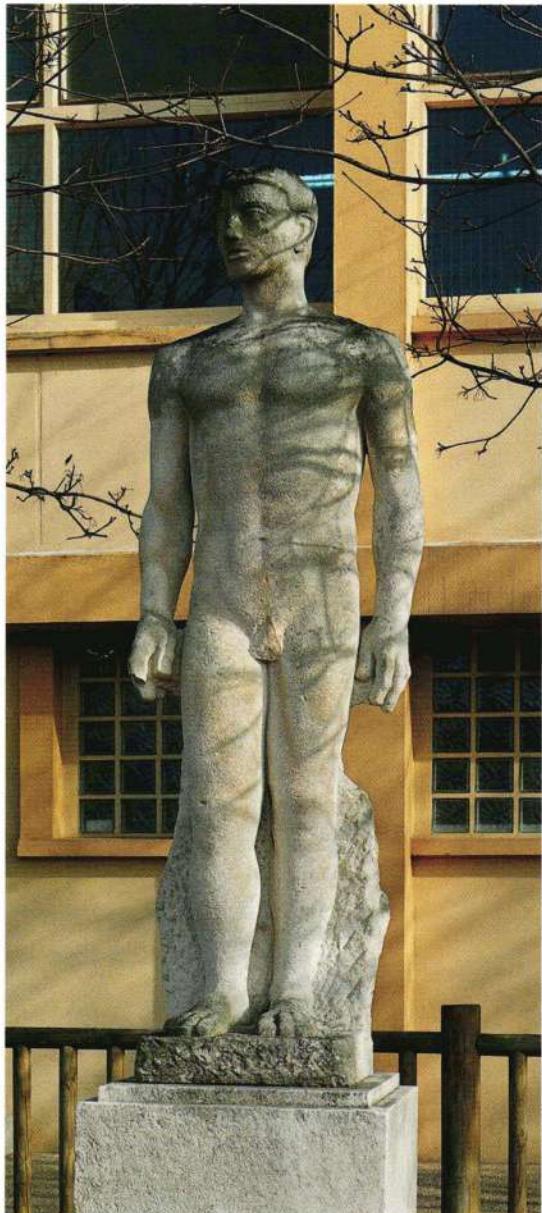
# Le domaine public

**Stade municipal André-Roche,  
rue du Docteur-Arnaud.**

**(b)** Le stade prévu lors de l'un des mandats du maire Frédéric Pic (1929-1935) ne fut réalisé que sous le mandat suivant (à partir de 1938), par des architectes – Paul et Marcel Marme – déjà auteurs de multiples équipements hygiéniques, éducatifs et sociaux. Implanté en amont du vallon de l'ancien domaine du Dr Falret racheté par la commune, il bénéficie de l'abri naturel du relief qui protège pistes et terrains du vent, du froid et des regards. La douceur du relief permet d'étager les installations en paliers successifs : en haut, le stade, avec son terrain de football et ses tribunes, ainsi que ses pistes d'athlétisme, de saut et de lancer ; plus bas, courts de tennis et boulodromes ; en marge des terrains, gymnase et piscine occupent le talus oriental.

**(a)** Adossée au flanc sud après-guerre (vers 1950-1951), une tribune de dix travées, couverte d'un voile mince de béton porté par des consoles, protège un public d'amateurs éclairés massé sur les gradins. Car, doté d'équipements complets et performants, le stade de Vanves joue un rôle précieux et discret dans l'organisation des compétitions de haut niveau qui se disputent dans la région parisienne : son confort, sa discréetion et sa proximité de la capitale en font un centre de préparation et d'entraînement apprécié des athlètes appelés à concourir sur des stades plus médiatisés.

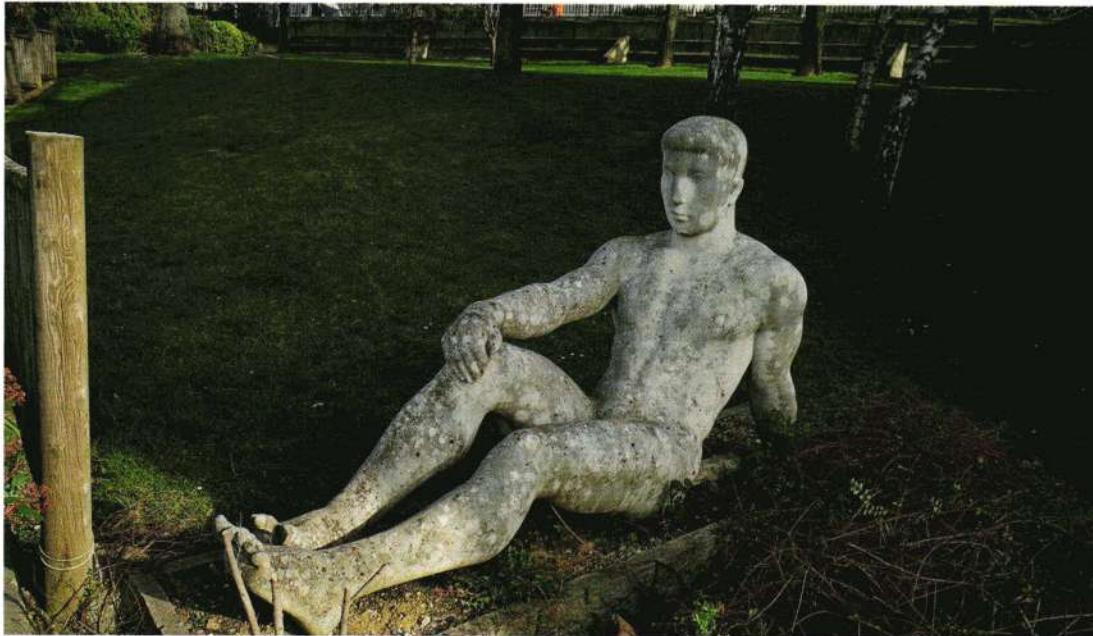




a



b



c

**Stade municipal André-Roche,  
rue du Docteur-Arnaud.**

Statues d'athlètes.

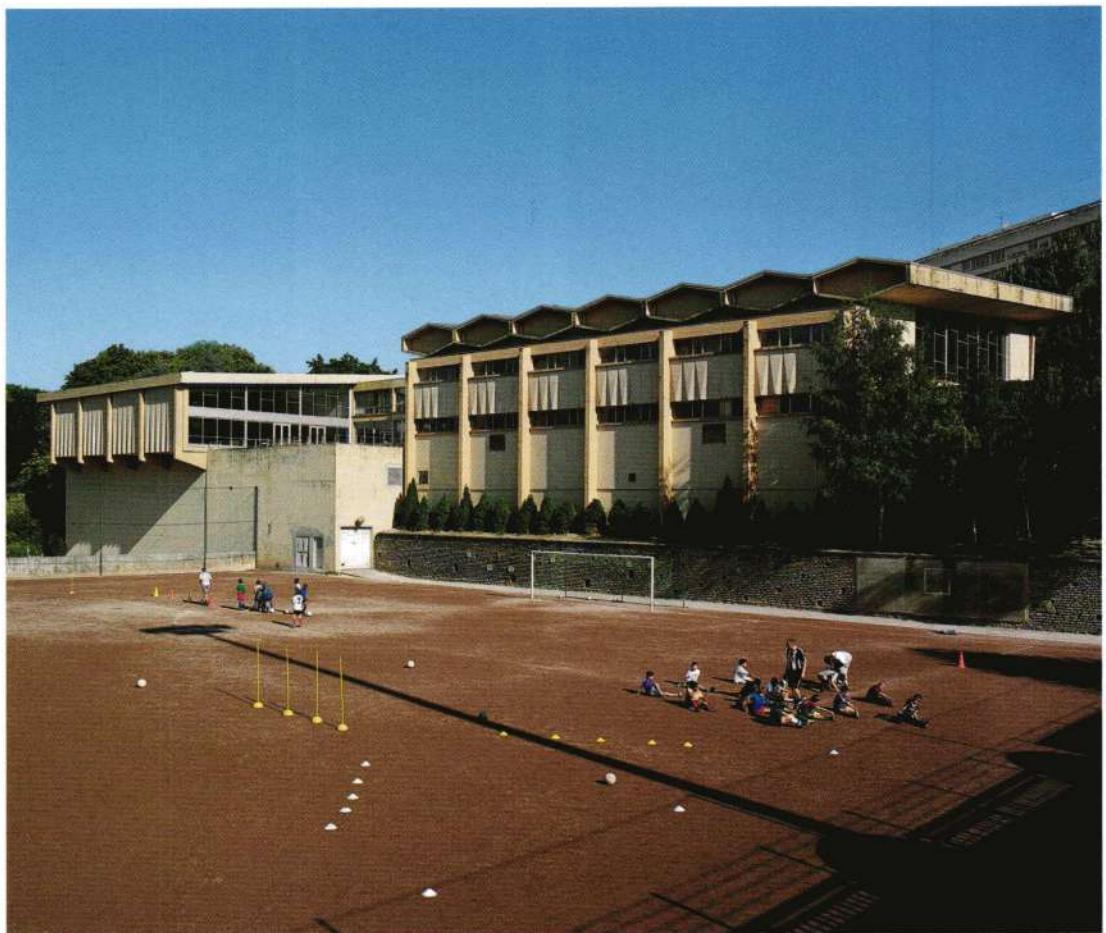
Les pelouses du stade se parent de plusieurs statues grandeur nature dues au sculpteur Joseph Rivière (né en 1912), fréquent bénéficiaire de la commande publique. Elles représentent des sportifs, homme (a) et femme (b), nus, dans l'effort ou au repos (c). La réapparition du nu sur la place publique s'inscrit alors dans un mouvement de retour à l'antique, illustré par Bourdelle, et repris par des architectes comme Tony Garnier au stade Gerland de Lyon, tendance que banalisera le néo-classicisme des années trente (Maillol, Belmondo). Dès l'Antiquité, le nu est l'apanage du héros, puis de l'athlète, incarnations d'une énergie supérieure. Ce parti s'impose évidemment aux héros des stades, nouvelles idoles d'un monde moderne traumatisé par les conflits, en quête de modèle d'humanité et de paix.

# Le domaine public

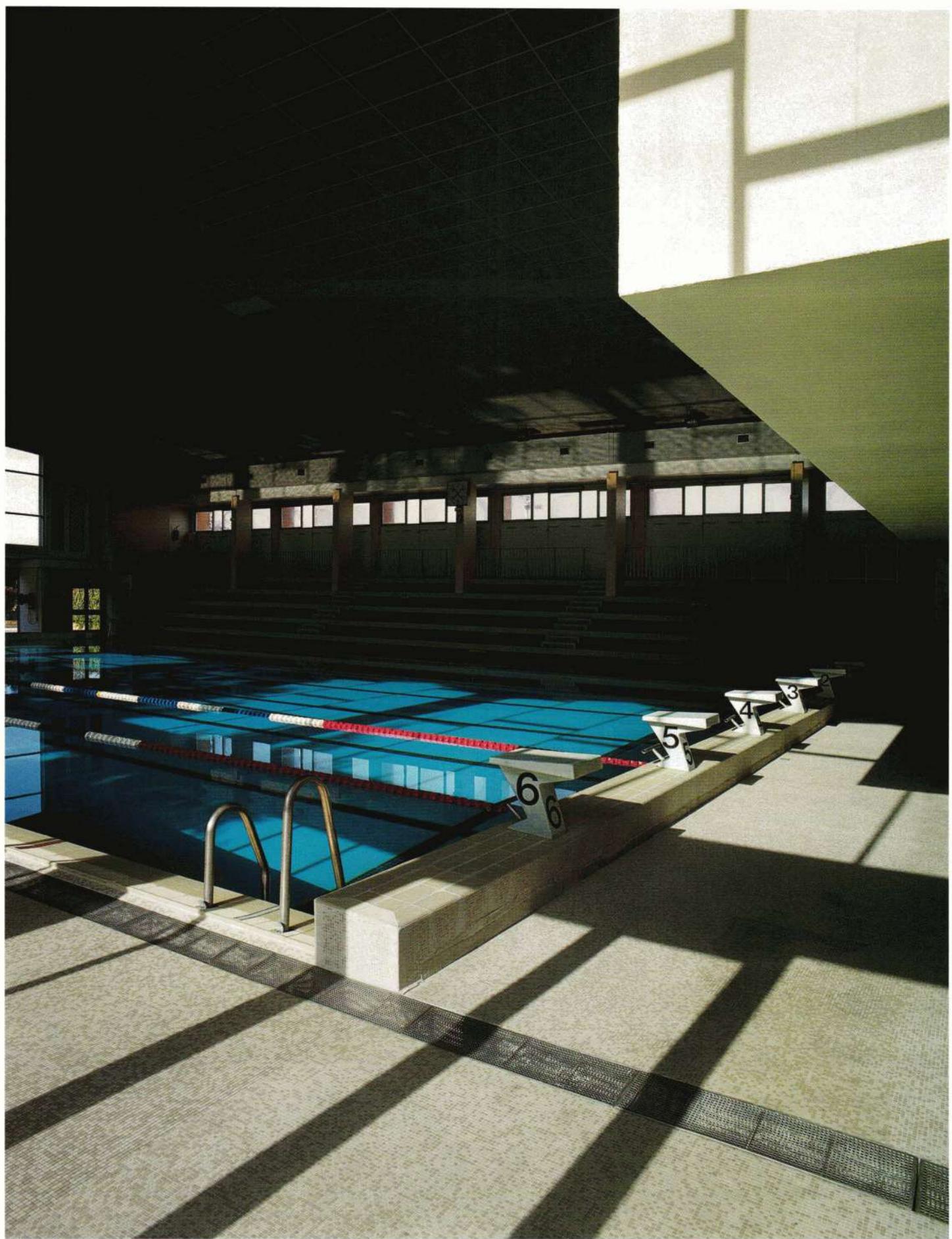
## Piscine municipale Roger-Aveneau, 12, rue Larmeroux.

À la fin des années soixante, l'avènement des loisirs sportifs de masse incite nombre d'élus à doter leur commune d'établissements de natation dont le succès – et le poids sur les budgets municipaux – inspirera aux pouvoirs publics, quelques années plus tard, le concours « 1000 piscines industrialisées » et la multiplication des formules préfabriquées des piscines type « Tournesol » et « Caneton ».

À Vanves, la disparition de la piscine du lycée Michelet (1967) pousse la municipalité à confier à l'architecte Pierre Bled le soin de concevoir et de réaliser un établissement qui devra s'insérer en marge du stade d'athlétisme et du parc municipal. L'architecte, qui ne verra pas l'achèvement de son bâtiment en 1970, l'installe sur le talus bordant les pistes (**a**), logeant en sous-sol les installations techniques (chaufferie, épuration, chlorage...). L'ensemble compte trois corps de bâtiment abritant vestiaires et douches, petit et grand bains, que caractérise un parti spécifique. Si le grand bain se distingue par une couverture de poutres auto-porteuses à base de coques préfabriquées de béton précontraint, le petit bain, couvert d'un voile de béton, campe sur un porte-à-faux mordant sur le stade. Entre les deux, un espace réservé aux bains de soleil tourne sa terrasse vers le stade. Par contraste avec la pataugeoire largement ouverte sur les frondaisons, le grand bain satisfait aux exigences techniques d'un équipement d'entraînement et de compétition avec son bassin homologué (**c**), ses tribunes longitudinales, son éclairage latéral (**b**) et autres dispositions techniques. Alors que nombre de piscines de série sont désormais hors d'usage, la piscine de Vanves connaît un succès qui ne se dément pas tant auprès des amateurs que chez les sportifs de compétition : ils y trouvent un équipement fonctionnel au sein d'un ensemble d'installations nichées dans une oasis de verdure et de tranquillité aux portes de la capitale.



b



# Le domaine public



c

**Crèche-maison de retraite-  
Fondation Larmeroux, rue  
Aristide-Briand.**

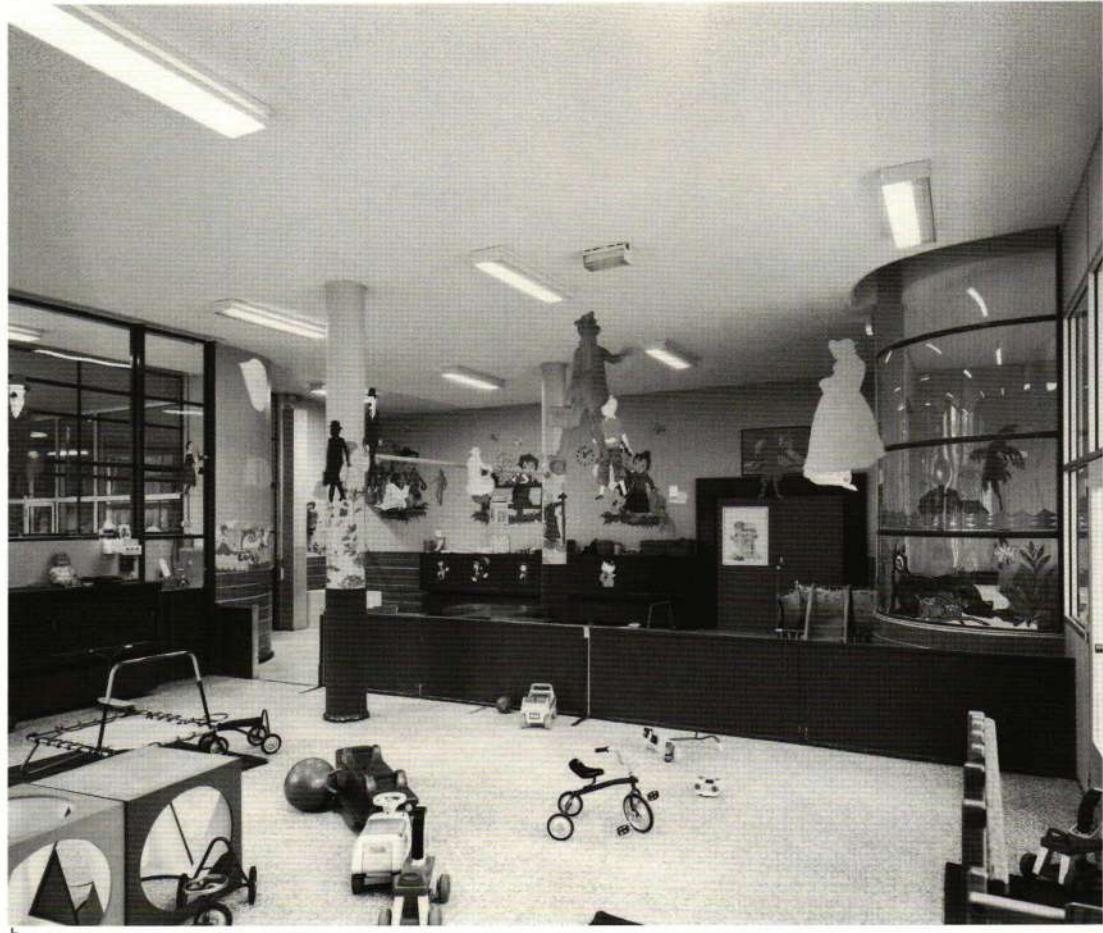
**(a)** : toits et façades intérieures  
du bloc de la maison de retraite.

**(b)** : crèche : la salle de jeux.

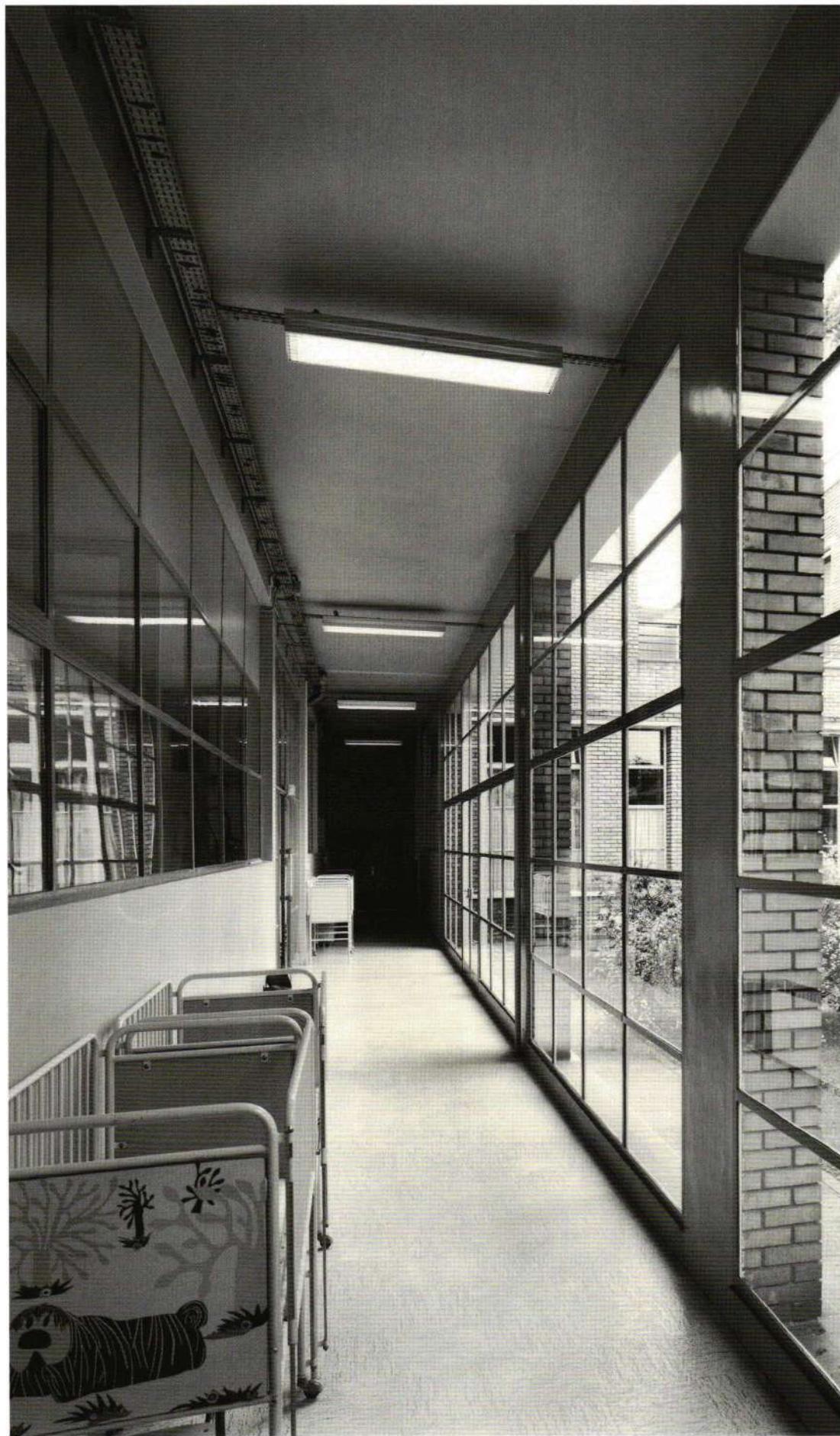
L'institution qui rassemble aujourd'hui sous le même toit une crèche et une maison de retraite, doit le jour à une œuvre privée fondée par un généreux notable local, L.M. Larmeroux (1805-1894) (**c**) – créateur des « Établissements charitables Larmeroux » –, soucieux de la garde des enfants des travailleuses indigentes et de la prise en charge des personnes âgées sans ressource. Elle fut fondée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, durant l'âge d'or des œuvres charitables et philanthropiques palliant l'inexistence de caisses de retraite, de crèches et d'organismes de protection sociale. Initialement implanté à l'entrée de l'avenue Jacques-Jézéquel, l'établissement est transféré en 1938-1939 rue Aristide-Briand à la suite de travaux d'urbanisme. À cette occasion, la municipalité confie aux architectes Paul et Marcel Marme le projet original consistant à faire cohabiter des générations jadis très proches, que la vie moderne tend à éloigner.



a



b



**Crèche-maison de retraite-  
Fondation Larmeroux,  
rue Aristide-Briand.**

(d) : galerie de desserte intérieure.

Afin d'organiser une cohabitation harmonieuse entre enfants et personnes âgées, tout en favorisant les conditions de travail du personnel de l'établissement, les architectes divisent le bâtiment en deux parties distinctes – crèche et maison de retraite – et traitent différemment deux fonctions essentielles : espace appartenant à de la vie collective ou relevant de la sphère intime. Les deux maisons, dont les façades à gradins bordent la rue Aristide-Briand, disposent de services regroupés sur l'arrière, desservis par de vastes couloirs : cuisines et réfectoires, chaufferie, installations hygiéniques constituent un bloc fonctionnel et permettent une gestion rationnelle des locaux. À l'étage, la maison de retraite aligne une suite de chambres aisément accessibles.

L'ampleur des surfaces vitrées, des espaces communs et des circulations contribue au sentiment de confort et de commodité ; l'emploi de matériaux modernes (vitraux, huisseries métalliques, béton...) apporte hygiène et sécurité.

Sans doute, les formes « modernes », les larges plans (toits terrasses, balcons courants), les généreuses surfaces vitrées, les lignes franches et harmonieuses (fuyantes des couloirs, courbes de la crèche et de la chapelle, cubes et décrochements des volumes) dessinent-ils un cadre de vie confortable et fonctionnel, accueillant petits et grands, conforme à un certain art de vivre bien représentatif de l'Ecole d'Amsterdam dont s'inspirent de nombreux édifices publics de la région parisienne.

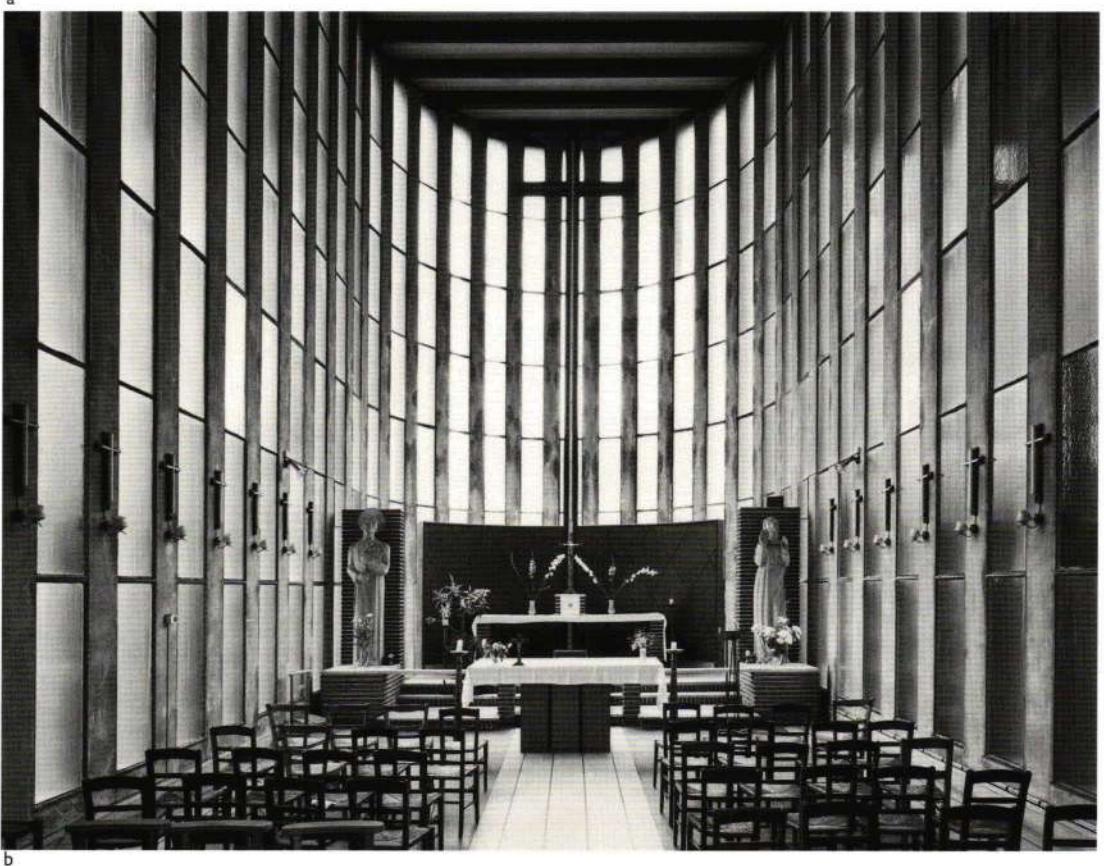
# Le domaine public



**Crèche-maison de retraite-  
Fondation Larmeroux,  
rue Aristide-Briand.**

La chapelle, qui prolonge l'aile de la maison de retraite construite simultanément, dresse l'hémicycle de son chevet (**a**) à l'angle des rues Diderot et Aristide-Briand. La sobriété du vaisseau aux lignes épurées est due à une structure métallique régulière qu'habille sans fioriture un béton revêtu de brique rose. L'austère espace intérieur (**b**), de dimensions modestes, se trouve littéralement dilaté par l'éclairage régulièrement diffusé de baies traitées en meurtrières, en une formule qui n'est pas sans rappeler les églises « en éventail » qu'Otto Bartning (1883-1959) réalise en Allemagne durant l'entre-deux-guerres, notamment la « Pressa Kirchen » élevée à Essen-Altendorf en 1928 selon les principes qu'il développe dans son ouvrage « Von neuen kirchenbau », paru en 1919.

Au seuil de la chapelle, le peintre Theureau propose quatre peintures murales en autant de variations sur le thème des saisons associé à celui des âges de la vie. Si le rapprochement de l'enfance avec le printemps (**d**), de l'âge mûr avec la moisson, ou de la vieillesse avec la vendange (**c**) ne témoignent d'aucune originalité, la grâce des compositions ne manque de séduire, comme la discrète allusion aux thèmes eucharistiques du pain et du vin.





### L'ancienne poste, 6, rue Mary-Besseyre.

(a) L'administration des postes confia aux architectes municipaux Paul et Marcel Marme la réalisation d'un nouveau bureau de poste vers 1934. Malgré l'exiguité d'une parcelle d'angle et la nécessité d'intégrer des éléments de l'ancienne poste, les architectes avaient réalisé une œuvre dont l'austérité fonctionnelle imposait au carrefour la monumentalité d'un geste architectural. L'horizontalité des façades de béton bouchardé, scandé de larges baies et de pilastres d'angle cannelés, servait de toile de fond au logo de la poste dont le graphisme spécifique animait la surface. L'édifice, devenu inadapté, a été démolie en mars 2004.

### La gare.

La « Compagnie du chemin de fer Paris-Versailles » (rive droite), qui avait construit en 1840 la voie ferrée traversant le territoire communal, n'avait prévu aucun arrêt en banlieue avant Clamart et Meudon; il fallut donc attendre le 1<sup>er</sup> octobre 1883 pour voir inaugurée la première gare de Vanves (e), correspondant à une station locale. Le plan d'extension de la région parisienne et le plan d'aménagement et d'embellissement de Vanves (1930) prévoyant l'électrification des voies, la suppression du passage à niveau et la réorganisation de la circulation urbaine imposent la reconstruction de la gare (c) – inaugurée en 1934 – que l'accroissement du trafic banlieue rendait prévisible depuis plusieurs décennies. La nationalisation en 1937 de l'entreprise ferroviaire devenue « Compagnie des chemins de fer de l'État », s'accompagne d'un véritable renouvellement des installations sous l'impulsion de son directeur Raoul Dautry, défenseur de l'architecture moderne, qui entend associer la modernisation du réseau et l'aménagement des territoires urbains desservis.



b



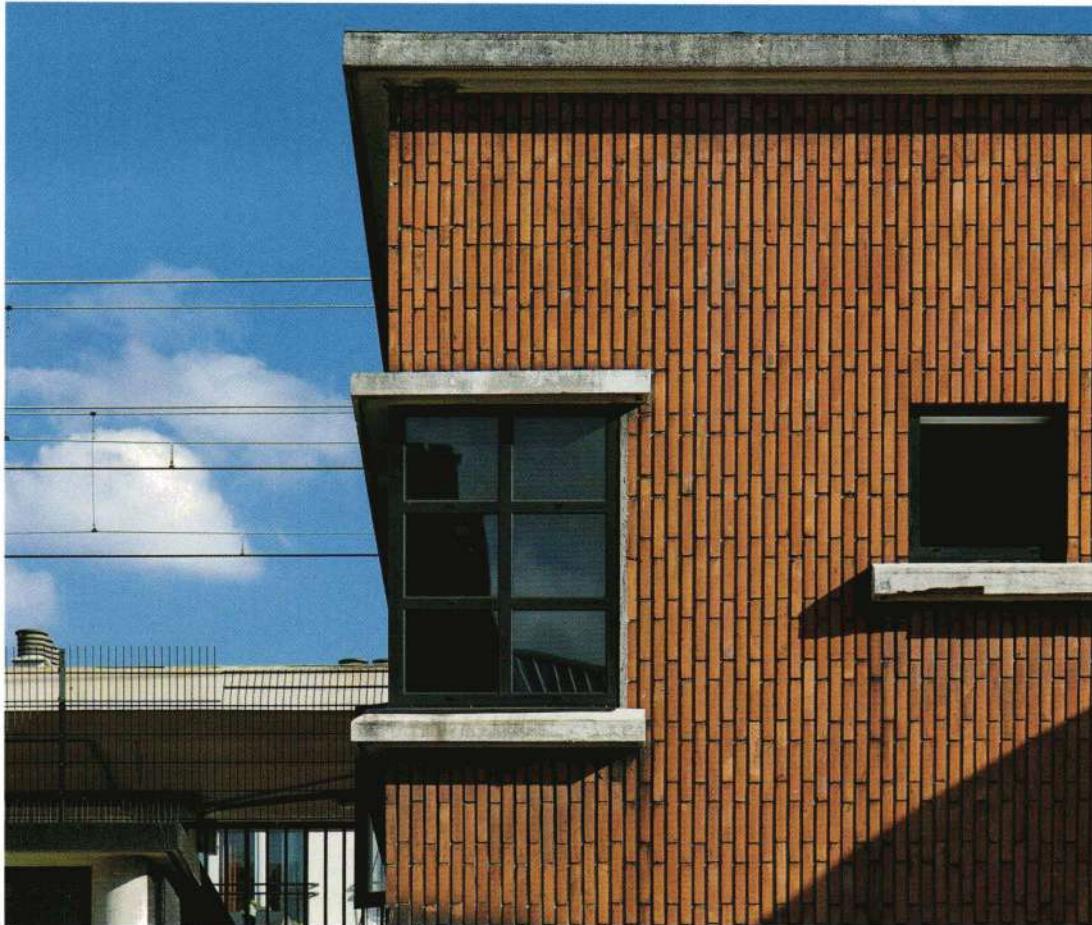
c



e

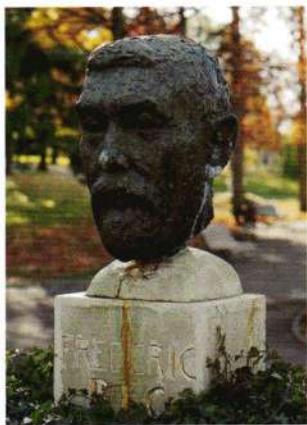
### *La gare.*

Laissant le champ libre au trafic routier, la gare de Vanves prend place en sousbasement de l'ouvrage d'art et se développe sous les voies. Accessible à la fois aux habitants de Vanves et à ceux de Malakoff, la gare s'implante au pied du talus ferroviaire haut de cinq mètres et dispose d'accès symétriques logés sous des auvents en quart de cercle (**b**). Une rue nouvelle, percée sous les voies, donne accès au hall de la gare d'où part un escalier montant au quai médian. Bordant le hall, des commerces sont destinés à la clientèle pressée des banlieusards. Contre le talus, côté Vanves, un bâtiment aux lignes cubistes et à toit terrasse abrite les services de la gare. Les murs sont en brique posée debout (**d**) ; entablements, appuis de fenêtre et linteaux saillants sont en pierre reconstituée tandis que les châssis des larges verrières sont métalliques. À l'intérieur, les matériaux se révèlent aussi économiques que fonctionnels : vestibules clairs, revêtements céramiques plans, résistants et d'entretien facile. L'architecte Jean Philibert, qui sut à la gare de Deauville-Trouville (1931) succomber aux charmes du régionalisme, et à celle de Meudon-Rive gauche (1935) ériger un édifice de pierre aux volumes savamment imbriqués, soulignés par des bandeaux saillants, signe ici un équipement d'une esthétique moderne et fonctionnelle, proche de l'esthétique industrielle.



d

# Le domaine public



c

## Le parc Frédéric-Pic.

(Site Cl.)

Le parc municipal conserve le souvenir de l'ancien « Val de Vanves », jadis arrosé par un « ru » descendant des hauteurs de Clamart en direction du vieux bourg (**a**). Au XVI<sup>e</sup> siècle, les archevêques de Sens en avaient fait leur séjour favori ; Antoine Duprat, cardinal, ami et conseiller de François I<sup>r</sup> fut le plus illustre d'entre eux. Le val de Vanves était alors un frais vallon où serpentait un ruisseau arrosant prés et vergers, jardins et parterres. Propriété de la duchesse de Mortemart au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le domaine accueille au cours du siècle suivant la maison de santé des docteurs Voisin et Falret. La municipalité Pic, qui avait dès 1930 mis une emprise partielle sur le domaine dans le cadre du plan d'aménagement et d'embellissement de la ville, s'en rend acquéreur de 1931 à 1934 et y aménage un parc public de treize hectares, ultérieurement complété par un ensemble d'équipements sportifs et par un groupe scolaire, bordés d'immeubles H.L.M.

Aménagé en jardin anglais (**b**), le parc offre l'aspect d'une vaste prairie vallonnée, semée de pavillons de brique, d'une glacière-chapelle et d'un kiosque pour gardiens, au creux de laquelle coule une rivière baignant une île.

Au carrefour de deux allées, un buste de bronze de Frédéric Pic (**c**), est l'œuvre du sculpteur vanvénien Michel Serraz.



a



b



a

**Le parc Frédéric-Pic : pavillons de l'ancienne maison de santé.**

L'ancien domaine de la duchesse de Mortemart, vendu en 1792 comme bien national, est racheté vers 1821 par le docteur Félix Voisin qui s'associe à son confrère Jean-Pierre Falret pour fonder l'année suivante la maison de santé de Vanves. Ces élèves des docteurs Pinel et Esquirol qui ont bouleversé le traitement des aliénés en remplaçant la contrainte par une activité physique, se proposent d'appliquer ce traitement à leurs pensionnaires. Ils disposent leurs malades dans les pavillons répartis dans le parc où ceux-ci peuvent se livrer à toutes sortes d'activités artistiques, physiques ou récréatives. La construction de pavillons, de tailles diverses, va s'échelonner au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, au gré des besoins : on compte dix-huit pavillons à l'ouverture de l'asile ; il y en a vingt-sept en 1898. Le docteur Arnaud, qui prend la direction de l'établissement en 1902, fait également construire l'année suivante un pavillon de brique pour dix femmes (a).



b

Après le décès du docteur Arnaud en 1927, le domaine – déjà partiellement loti en 1924 – est vendu à la commune qui, de 1931 à 1933 y aménage un parc dans lequel subsistent le pavillon du docteur Arnaud, celui du gardien, le kiosque des gardiens et le pavillon (b) abritant désormais un restaurant.

# Le domaine public

## Parc Frédéric-Pic : glacière et chapelle.

Le parc de Madame de Mortemart comptait trois glacières, bien visibles sur le plan de Gallien de 1745. Datant probablement du XVIII<sup>e</sup> siècle, elles avaient été construites selon l'usage : une cuve cylindrique de 5 mètres environ de diamètre, d'une hauteur égale, était précédée d'un couloir d'accès droit, de 3 mètres de largeur, s'enfonçant dans la profondeur du talus.

Il faut probablement attribuer la transformation de l'une des trois glacières en chapelle (**a**) à l'installation de la maison de santé du Dr Falret car alors les pensionnaires ne pouvaient quitter l'établissement pour assister au culte. Cette mutation conduit à doter la glacière est d'une façade « romane » avec arcs en plein cintre et chapiteaux. La travée d'accès, couverte d'une voûte d'arêtes, sert alors de nef tandis que la coupole, prolongée d'une abside, abrite le sanctuaire.

La voûte d'arêtes surbaissée de la deuxième travée (**b**) est constituée d'un appareil de poteries monté en blocage hérité de la fonction initiale de l'édifice. Car ces poteries, en forme de cylindres creux qui rappellent les anciens pots acoustiques, ne présentent d'autre intérêt que d'assurer une isolation thermique comparable à celle de nos briques creuses. Bien qu'aucune étude sur ce type d'édifice ne mentionne ce genre d'appareil, on peut considérer cette voûte comme antérieure aux troubles révolutionnaires car les premières voûtes de poteries à armatures de fer apparaissent en 1786 au Grand théâtre de Bordeaux de Victor Louis, tandis que la technique employée à Vanves semble plus ancienne.

La glacière-chapelle, victime de graves désordres structurels, mériterait aujourd'hui une profonde restauration.



a



b



a



b



c

*Place du Val, aujourd'hui place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny.*

Au point où le vallon descendant de Clamart s'infléchit vers la Seine, la place du Val (a) préserve l'un des plus anciens espaces du bourg, à la jonction des rues Sadi-Carnot et Victor-Hugo. Le percement en 1855 de la rue de la Mairie (actuelle rue Antoine-Fratacci), prolongée par le boulevard du Lycée en 1867, en fera l'un des plus importants carrefours de la ville. Sa situation centrale et son niveau – l'un des plus bas de la commune – lui valent l'installation en 1811 d'un abreuvoir assorti d'une fontaine. Composée d'une vasque de pierre surmontée d'une vanne à masque égyptien – alors très en vogue – la fontaine (c) s'y trouve toujours même si l'eau, jadis captée sur la conduite du lycée, ne coule plus. L'abreuvoir sera supprimé en 1857 et la fontaine, déplacée à maintes reprises, accueille des compositions florales.

*Fontaine « L'écho de l'onde », place du Président-Kennedy.*

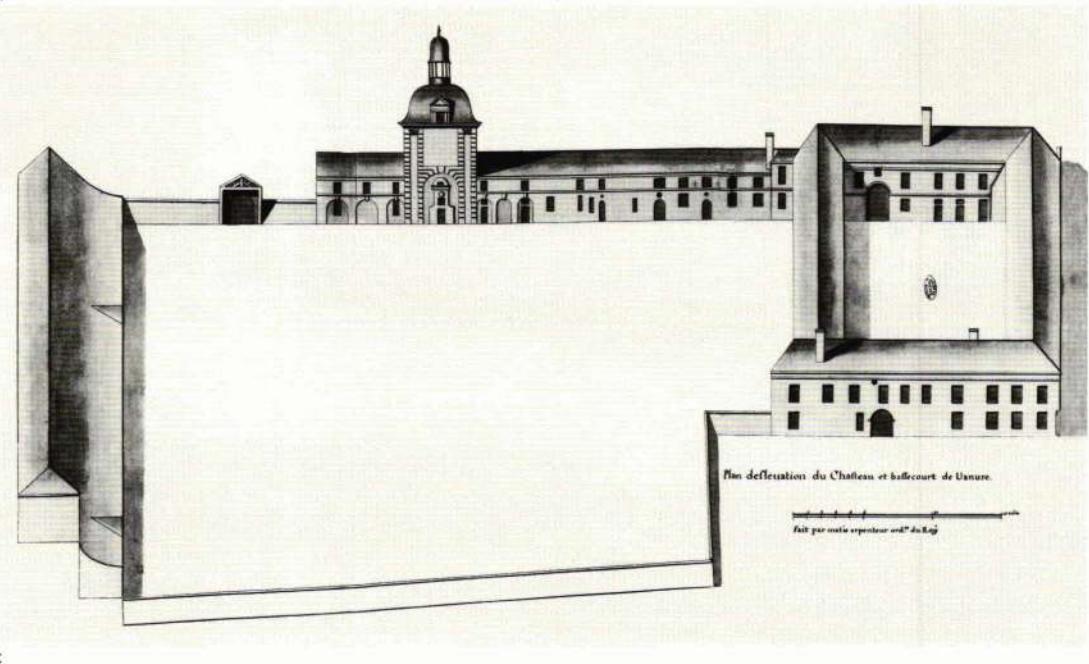
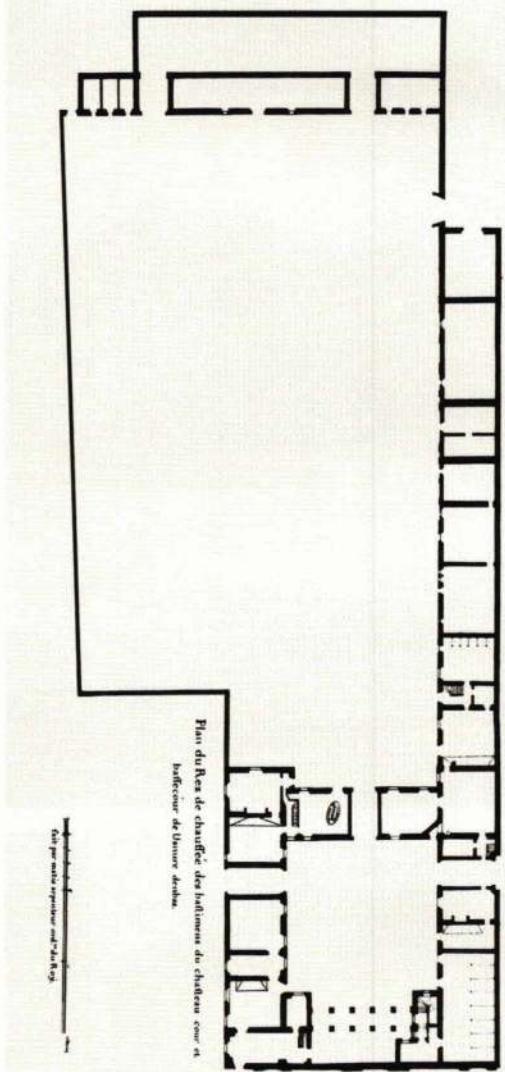
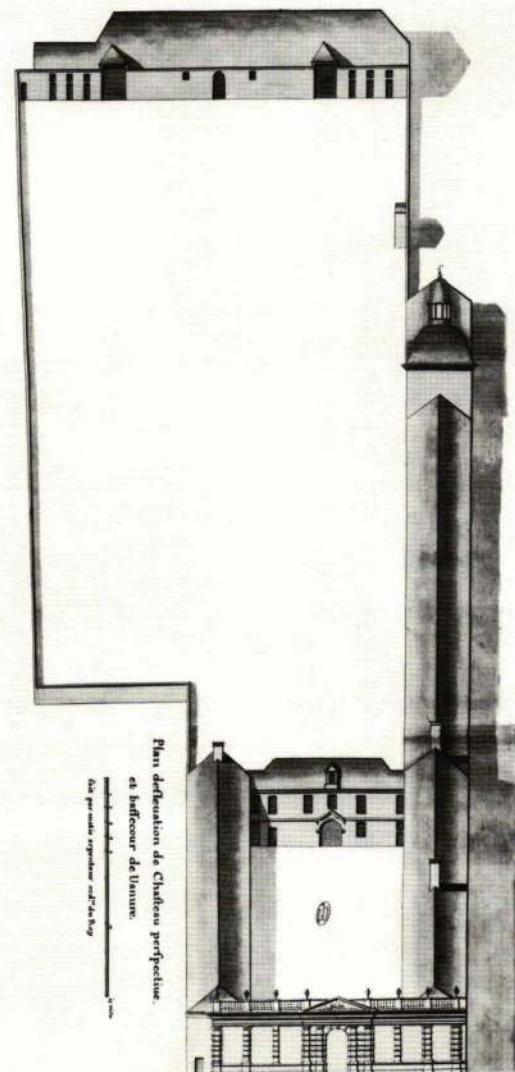
La fontaine (b) de l'actuelle placette a remplacé l'ancienne « Pissotte », ou petite fontaine, alimentée en eau de source par un aqueduc souterrain très ancien. Edifiée en 1912, elle fut installée lors du réaménagement du carrefour des rues Vieille-Forge et Falret ; son nom est celui de la statue de marbre qui la surmontait (d). Son auteur, le sculpteur Ch. Bailly y avait figuré une nymphe assise, écoutant l'« écho de l'onde » à l'aide d'une conque.



d

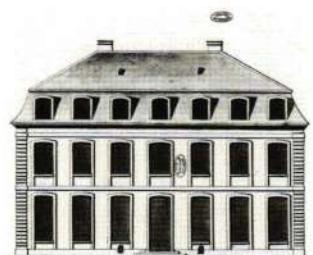
*Château Le Prévost  
(A.N. N 4 Seine 19).*

L'ancien château de Vanves se tenait dans la partie basse du bourg, entre l'actuelle rue d'Issy et le boulevard du Lycée. Probablement bâti vers 1630 pour l'abbé Charles Le Prévost, seigneur de Vanves de 1638 à 1661 – à moins que ce ne fut pour son prédécesseur Jean V Le Prévost de Saint-Germain de Lassis, (1577-1638) –, le château (**a**) se composait d'un logis constitué de quatre bâtiments entourant une cour carrée, et d'une basse-cour disposant de deux corps de bâtiments répartis en équerre autour d'une vaste cour rectangulaire. La vieille demeure seigneuriale (**b**) ouvrait sur la rue d'Issy par un passage cocher ; la cour intérieure communiquait avec le parc, au nord, et avec la cour de la ferme, à l'est. Sur la cour carrée (**c**) donnaient écuries et remises, ces dernières précédées d'une galerie. On montait aux appartements de l'étage par un escalier de maçonnerie, rampe sur rampe, à volées tournantes. Logement du fermier, bergerie, écuries, étables et laiterie s'alignaient sur la rue d'Issy, que dominait la tour du colombier, pavillon coiffé d'un dôme à lanterneau ; une vaste grange, en retour, bordait la place du Val. La construction du pavillon de M. de Montargis, au faîte du domaine, vers 1704, confina l'ancienne demeure à des fonctions purement agricoles ; demeure et ferme seront dissociées du domaine dès 1796. Elles conserveront leur attribution de ferme du lycée jusqu'au percement du boulevard du Lycée en 1897 et au lotissement qui s'en suivit.





a



b

**Pavillon du château de Claude Le Bas de Montargis.**  
(I.S. M.H.)

Le nouveau château de Vanves fut élevé par Jules Hardouin-Mansart pour Claude Le Bas de Montargis de 1699 à 1702 sur le point culminant du domaine d'où la vue s'étend sur Paris, Saint-Cloud, Meudon, Issy ou Clamart. Le bâtiment principal est constitué d'un pavillon rectangulaire (b) aux proportions nobles et simples où les baies sont tendues d'un arc surbaissé et dont les combles à la Mansart rappellent l'architecte du Grand Siège (A.N. N4 Seine 19). On y accédait depuis Paris par une cour pavée, autrefois précédée d'une allée plantée, dessinée dans le cadre du réaménagement du domaine et de ses nouveaux accès. Dans le vestibule, un escalier (a) de maçonnerie tournant suspendu assure la distribution intérieure qui prévoit un appartement par étage. Les pièces nobles donnent sur le parc dont la terrasse domine les environs. Côté cour, des logements en entresols multiplient les espaces domestiques desservis par un escalier de service.

# Le domaine privé

**Ancien presbytère,  
23, rue de la République.**

Cette maison, visible sur le plan de Gallien (1745) et qualifiée dès cette époque de presbytère, compte aujourd'hui parmi les plus anciennes du centre de Vanves – de la fin du XVII<sup>e</sup> ou du début du XVIII<sup>e</sup> siècle ? –, à proximité immédiate de l'église Saint-Rémy. Son implantation, adossée à la pente du coteau, justifie une distribution asymétrique. Alors que, côté cour, un soubassement donne accès à une cave voûtée, l'élévation postérieure se trouve de plain-pied avec un jardin, ménageant une transition avec des cultures disparues. Un escalier intérieur médian unit les deux plans et distribue les appartements d'un bâtiment qui se présente, aujourd'hui, comme un immeuble de rapport. L'emmarchement extérieur usé, les fenêtres à petits bois et la lucarne passante contribuent au pittoresque d'une maison dont la récente restauration a sauvégardé le caractère.





a



b

**Ancien presbytère,  
23, rue de la République.**

Montant de fond en comble, l'escalier intérieur (a) en charpente, à jour central et balustres tournés, développe ses volées tournantes dans une cage latérale à l'allée traversante, éclairée par une fenêtre coulissante à petits bois. Ces baies présentent en façade un décalage par rapport au niveau des pièces d'habitation, procédé économique permettant d'éclairer d'une fenêtre deux volées d'escalier.

Directement accessibles depuis la cour, des caves (b) voûtées reposant sur des arcs doubleaux en plein cintre et courant sous la moitié du bâtiment, peuvent dater de la fin du Moyen Âge ou de l'aube des temps modernes, alors que la fraîcheur du sous-sol favorisait la conservation du vin. Un tel usage s'explique par l'importance des vignes locales – attestée par nombre de plans anciens – ainsi que par la mainmise de grands établissements religieux qui, comme les abbayes parisiennes de Sainte-Geneviève et de Saint-Magloire, possédaient à Vanves vignes et pressoirs permettant de vinifier sur place le produit de vendanges qui allaient vieillir à l'abri des voûtes.

# Le domaine privé

## (a) Maisons, 1, rue Sadi-Carnot.

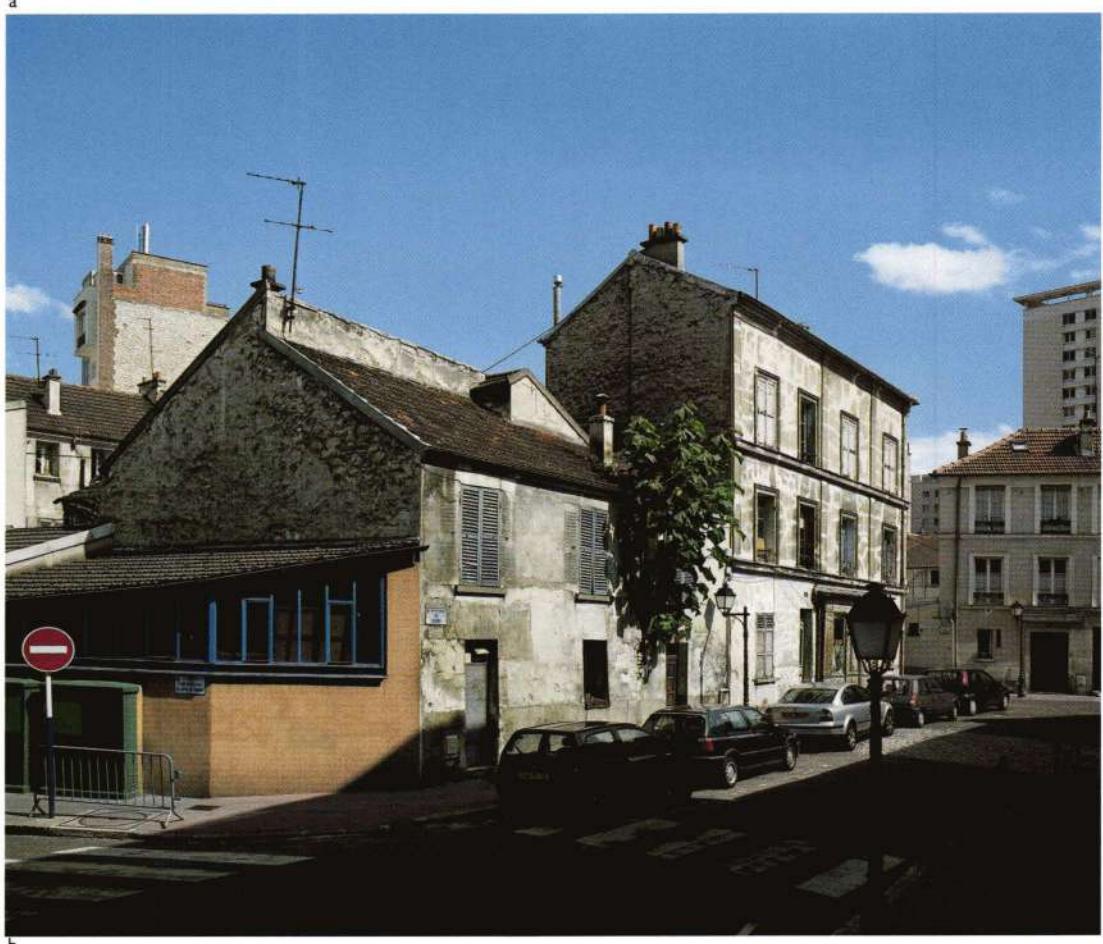
Ces maisons, qui se tenaient sur l'ancienne « voie petite » (l'actuelle rue Sadi-Carnot) reliant le vieux centre au plateau, sont groupées autour d'une cour commune, selon une disposition souvent présente dans les anciens bourgs ruraux d'Ile-de-France, dont on a ici l'ultime témoin local. Fréquentes autrefois dans ce secteur du vieux centre, ces cours constituaient une première forme d'extension d'un habitat rural, entre l'ancien noyau entourant l'église et les pentes couvertes de jardins et de vignes. C'est à proximité de ces maisons qu'était située l'ultime ferme de Vanves photographiée par Atget en 1925 et qui a disparu peu après pour laisser place à une vaste opération immobilière.

## (b) Maisons, 9, rue Gaudray.

La maison au premier plan est, en réalité, constituée de deux bâtiments adossés l'un à l'autre. Leur simple profondeur, formant un logement modeste, traduit la simplicité des maisons du centre dont l'imbrication montre l'extrême densification, au risque d'une certaine insalubrité. L'atelier probablement récent qui s'appuie sur le pignon témoigne d'une mixité fonctionnelle où logements et locaux de production cohabitent étroitement.



a



b



### Perspective de la rue Gaudray.

Au croisement des rues Gaudray, Vieille-Forge et Jean-Baptiste-Potin sont rassemblés des immeubles anciens – de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ? – dont la hauteur traduit la densité du vieux centre. La rue Gaudray, qui épouse les détours du ru de Vanves désormais souterrain, constitue, sans doute, l'une des plus anciennes voies de la commune. Entre un cours d'eau serpentant à ciel ouvert et des domaines aristocratiques verdoyants, elle desservait, jadis, un foyer d'activités rassemblant blanchisseurs, artisans et habitants du bourg. Si des immeubles récents en ont remplacé d'autres plus vétustes, la perspective sinuée d'une voie chargée d'histoire dessine les contours du cœur de l'ancien bourg.

# Le domaine privé



**Lotissements, rue Raphaël et Villa d'Arcueil.**

La multiplication des lotissements sur le plateau de Vanves, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du suivant, répond à la croissance démographique d'une commune qui, depuis l'ouverture d'une gare et l'instauration d'un service de banlieue en 1883, attire une population modeste travaillant à Paris ou dans les communes industrielles limitrophes. La briqueterie de Vaugirard voisine produisant un matériau peu coûteux, nombre d'agriculteurs vendent des terrains qui attirent lotisseurs et spéculateurs. Entre 1880 et 1920, Vanves se couvre ainsi de lotissements qui envahissent presque tout le plateau, certaines opérations affectant plusieurs îlots comme celle qui inclut les rues Raphaël, Murillo, Marcelin-Berthelot, Victor-Hugo et Marcel-Yol.

Ce vaste lotissement (a) est l'œuvre de la « Société anonyme de la plaine de Vanves », dont le promoteur est l'ingénieur-théoricien Émile Cacheux, spécialiste des maisons ouvrières. Actif à Vanves de 1883 jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il réalise, à la même époque, plusieurs lotissements à Paris, Malakoff, Boulogne-Billancourt et aux Lilas. Émile Cacheux rédige aussi de multiples publications (c) qui s'inscrivent dans le débat alors ouvert sur la question du logement ouvrier.

Selon le degré de densité, ces lotissements proposent des maisons individuelles, en milieu de parcelle, à trois travées (Villa d'Arcueil) (b) – pour les plus cossues – des maisons mitoyennes, de deux travées, sous appentis, pour les plus modestes (rues Murillo, Raphaël...), ainsi qu'une palette de formes intermédiaires et combinatoires.

Ces lotissements et ces villas séduisent aujourd'hui par leur environnement peu dense à la trame aérée, et constituent, aux portes de la capitale, des havres de paix qui leur confèrent un caractère résidentiel très convoité.





a

(a) Maisons jumelles, 10-12,  
Villa d'Arcueil.

(b) Villa Quincy, 33, avenue du  
Général-de-Gaulle.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, certains lotisseurs souhaitent optimiser leur capital foncier sans paraître sacrifier le modèle de la maison individuelle ; ils font bâtir des maisons doubles, voire triples ou quadruples, qui sauvegardent les apparences tout en assurant une forte rentabilité.

La Villa d'Arcueil, réalisée vers 1890, qui aligne de confortables maisons individuelles sur une trame aérée, compte quelques maisons jumelles (a) dont la dissymétrie diversifie discrètement l'offre en matière de logement, moyennant une certaine économie de moyens. Cette dissymétrie structurelle préserve néanmoins une composition axiale que soulignent des chaînages ; la référence à l'architecture « brique et pierre » obtenue par l'alternance de rangs de briques différentes accentue cette volonté de se réclamer d'un héritage « classique ».



b

# Le domaine privé

(a) Immeuble, 4, rue de la République.

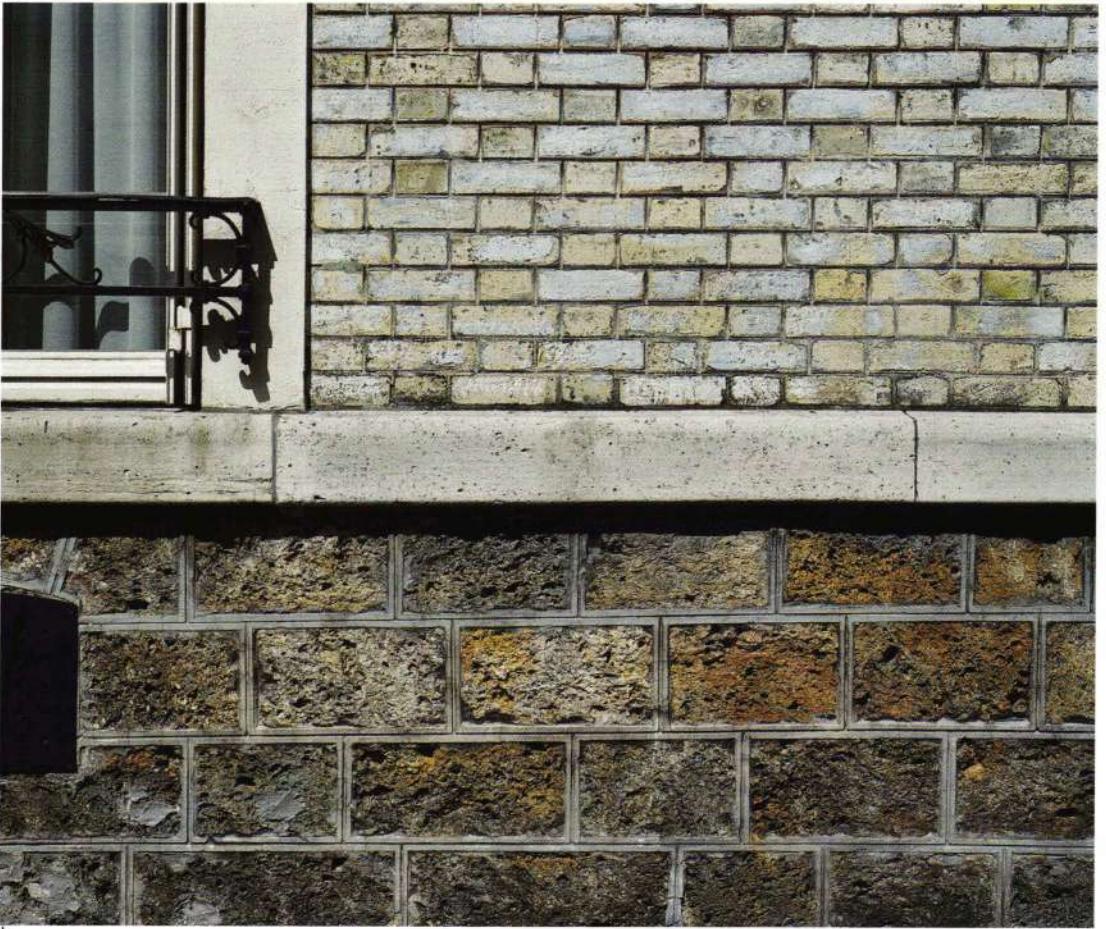
Face à la pression démographique qui affecte le vieux centre au début du XX<sup>e</sup> siècle, cet immeuble introduit un modèle de logement collectif urbain qui se substitue, alors, à l'habitat hérité de l'Ancien Régime. Le terrain sous-jacent se trouvant nettement en contrebas de la rue, l'édifice repose sur un fort soubassement incluant des caves médiévales voûtées, et présente des élévations assez différentes d'un côté à l'autre. La façade sur rue offre un contraste marqué entre un rez-de-chaussée à boutiques et parement à refends, et trois niveaux de briques à chaînages. La composition à travées dissymétriques trahit l'irrégularité d'une parcelle dont la forme triangulaire compliquait la distribution intérieure. Cet immeuble, démoliti vers 1990, dont l'ordonnance brique et pierre développait une référence néo-Louis XIII banalisée, tirait d'un jeu graphique et polychrome dépouillé sa discrète élégance.

(b) Immeuble, 2, rue Louis-Dardenne.

La façade sur rue est composée de brique émaillée alternant avec de la brique claire, au-dessus d'un soubassement de meulière taillée en appareil régulier.



a



b



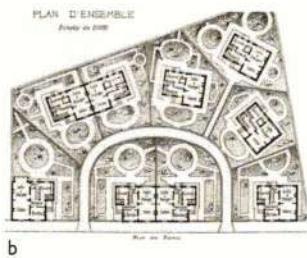
**Immeuble, 31, rue Raymond-Marcheron.**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'ancienne rue de Paris subit une forte poussée immobilière qui conduit à y multiplier les immeubles collectifs, à l'origine d'un paysage urbain inédit. L'immeuble du 31, rue Raymond-Marcheron est représentatif de ces nombreux immeubles de trois étages proposant des logements accessibles à une population qui recherche la proximité de la gare. Cette modeste construction en brique (**a**), qu'égaye un enduit chaleureux et des encadrements de baies polychromes, constituait une ressource insuffisante à son propriétaire : afin de rentabiliser une parcelle laniére dont l'immeuble sur rue gèle l'emprise profonde, ce dernier édifie sur les flancs du terrain des logements bâtis sous appentis (**b**), avec pompe et toilettes initialement collectives.



**b**

# Le domaine privé



b

Villa Dupont, 41-47, rue Raymond-Marcheron.

(a) Ce lotissement de 1898 dont l'initiateur – J. Dupont – est aussi l'architecte, se compose de neuf maisons, dont deux doubles, le long d'une voie privée accessible aux voitures bien que dépourvue de garage. Soucieux d'éviter la monotonie de lotissements rectilignes, l'aménageur dispose ses maisons en éventail, parmi les vieux arbres d'un ancien domaine. Visant une clientèle moyenne, en quête de maisons confortables mais d'un coût modéré, l'architecte a prévu quatre pavillons en meulière, et cinq en brique locale. La gamme des logements varie d'un modèle minimal à trois chambres jusqu'à celui de huit chambres réparties sur deux niveaux. L'ensemble s'efforce de cultiver les références au « cottage », par l'espacement de maisons dans un cadre arboré et par l'accès privatif d'une allée ombragée protégée par deux grilles. Si la composition générale s'inscrit dans l'axe d'un pavillon central, la diversité formelle des constructions et la variété des matériaux mis en œuvre – meulière, brique blanche, brique de Vaugirard façon brique de Bourgogne – confèrent à l'ensemble un effet sagement pittoresque.

(b) Plan du lotissement publié dans *La Construction moderne*, 6 août 1898.



a



c



**Maison, 21, rue René-Coche :**  
baies jumelles (e) ; lucarne et  
aisseliers (d).

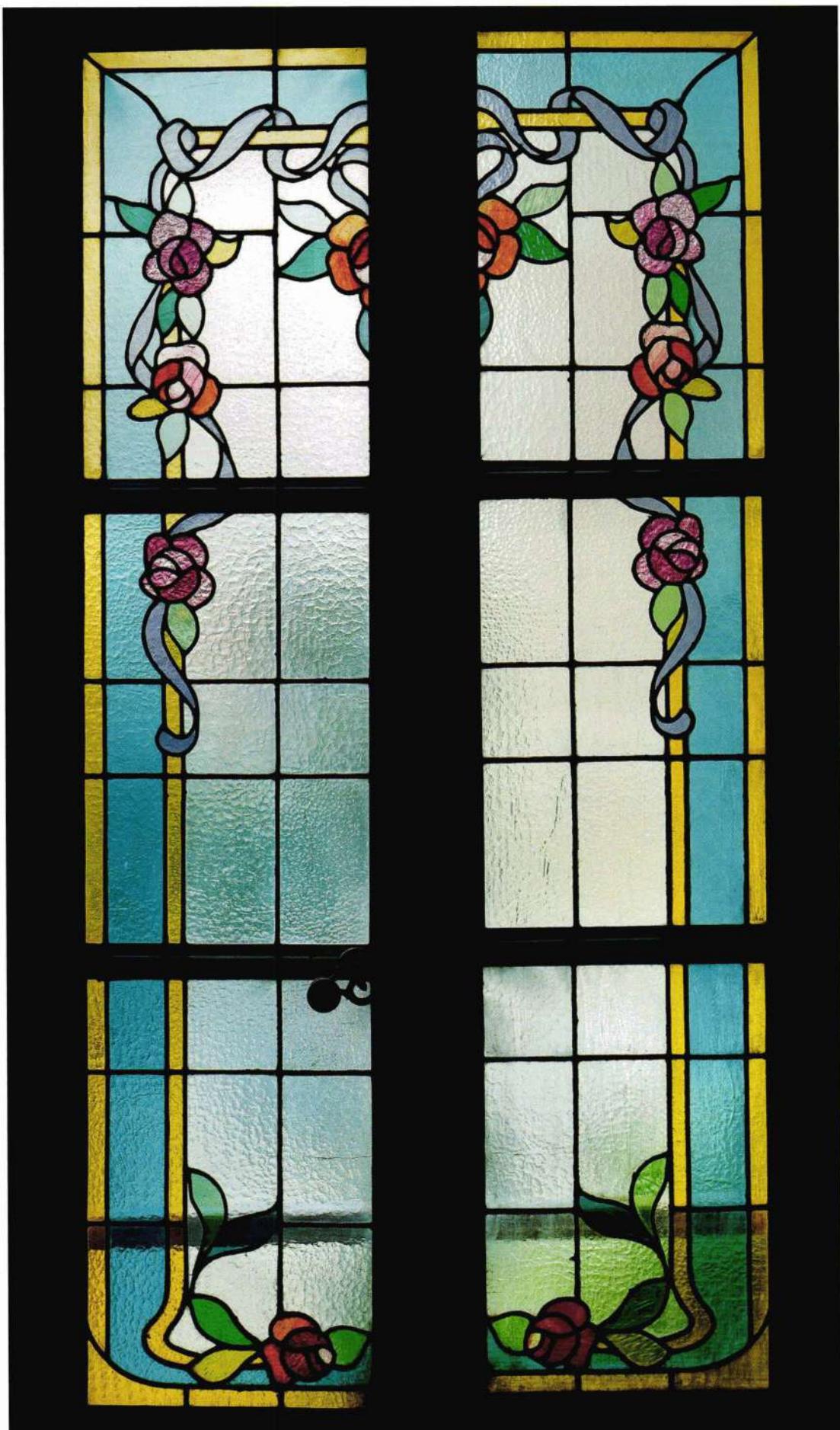
**Immeuble (c),**  
**17, rue Jacques-Jézéquel :**  
bandeau de céramique  
décorative et enduit rocaillé.

Les abords du centre de Vanves offrent plusieurs exemples d'une architecture qui tire son effet pittoresque des juxtapositions mises en œuvre dans le parement des façades : meulière rocaillée, briques polychromes ou émaillées, tuiles de rive, aisseliers de toitures débordantes composent des façades où les contrastes de couleurs et de matières se combinent à la multiplication des jeux formels et graphiques (toits complexes, baies doubles et cintrees). À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du suivant, architectes et constructeurs rivalisent d'adresse et d'ingéniosité pour obtenir un maximum d'effets pittoresques du contraste de matériaux naturels laissés bruts (meulière apparente, ferronnerie) et de produits de l'industrie du bâtiment (briques émaillées, reliefs céramiques, menuiseries industrielles) dont l'emploi obéit à une démarche plus ornementale que constructive.



## Le domaine privé





(a) Boulangerie, 4, rue de la République (disparue).

Constitué de toiles peintes fixées sous verre, le plafond de la boutique représente un ciel bleu encadré de guirlandes et de vases de fleurs ; aux angles, des couronnes d'épis cernent des gerbes de blé. Ce thème se révèle très fréquent dans les œuvres de l'atelier Benoist qui signe le décor. L'entreprise Benoist, installée 6, rue des Thermopyles à Paris (XIV<sup>e</sup>), est active de 1885 à 1936 environ et s'avère parmi les plus productives de la région parisienne en décors de magasins. Si Maximilien-Louis Benoist (1830-1914) est le fondateur de l'entreprise, c'est à son fils Maximilien-Théophile (1861-1939) que l'on doit la majorité des décors encore visibles ; son petit-fils, Georges-Louis (1883-1966), vendra l'atelier en 1945.

(b) Verrière décorative d'une maison, rue de la République, vers 1900-1910.

À partir de 1880, l'emploi domestique du verre à relief se multiplie dans les pièces de transition telles que couloirs, vestibules ou antichambres : son opacité relative y préserve une certaine intimité tout en distribuant un éclairage suffisant mais filtré. Cette verrière entièrement en verre martelé non peint offre un discret décor floral d'inspiration Art nouveau. Une guirlande de roses s'enroule sur l'un des filets jaune d'or qui dessinent un cadre et dégagent, au centre, un espace libre à la mise en plomb rectiligne. Œuvre de l'atelier Mazard de Vannes, cette verrière doit son charme au contraste savamment agencé entre la vivacité des couleurs des végétaux et l'austérité d'un fond discrètement animé par le relief de verres martelés, ainsi qu'au choix d'une trame orthogonale qui troublent les guirlandes florales.

# Le domaine privé

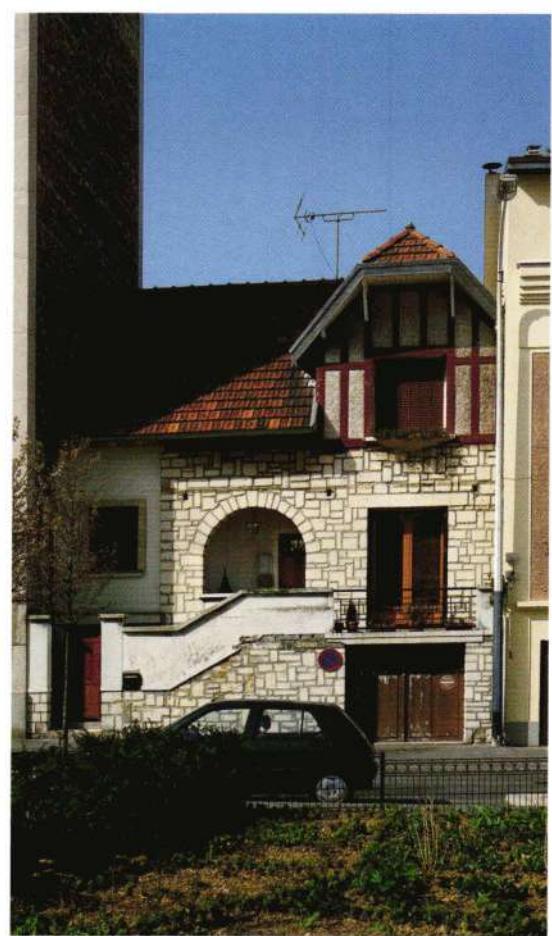
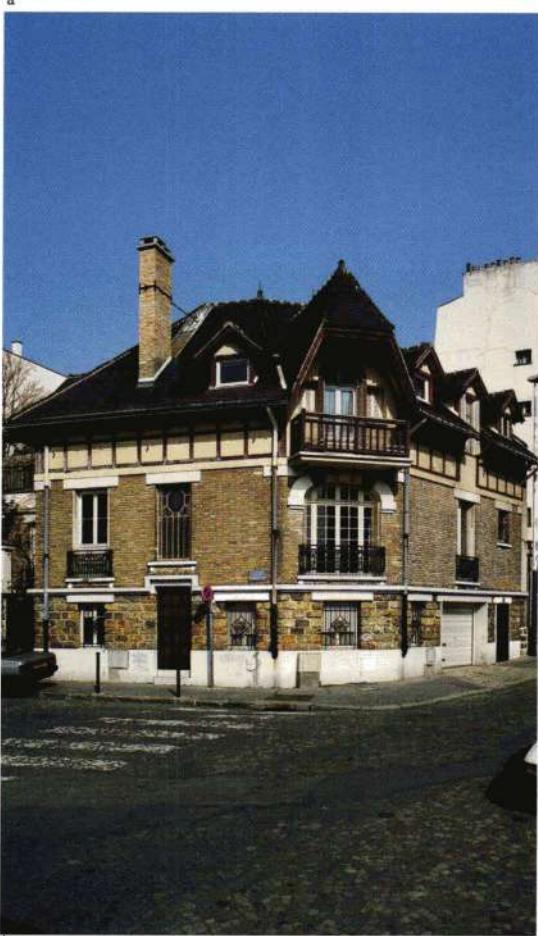
(a) Maison, 2, Villa Léger, 72, rue Ernest-Laval.

Cette construction constitue l'une des rares maisons individuelles – sinon la seule – bâties par l'architecte Paul Marme à Vanves, en 1931. Sans doute le choix de l'architecte dut-il beaucoup à la proximité de son cabinet, alors installé 68, rue de la Mairie (actuelle rue Ernest-Laval). Érigée au sein d'un lotissement surtout composé de modestes maisons jumelles aujourd'hui transformées, cette maison tranche par la qualité d'une conception dont les références au chalet (toit à deux pentes asymétriques, balcons en façade protégés par la toiture, soubassement de mœllons) n'excluent le confort des matériaux et des techniques modernes (linteaux, terrasses et balcons de béton, brique industrielle claire, ferronneries de l'atelier local des frères Deu...). Malgré l'étroitesse de la voie privative, le soubassement abrite un garage tandis que chaque étage comporte un appartement distinct destiné, à l'origine, à la cohabitation de deux générations d'une même famille.

(b) Maison, 23, rue Sadi-Carnot.

Les architectes Marcel Lebas et Albert Rivière qui signent cette maison disposée en L, tirent parti d'une implantation à l'angle de deux rues pour en accentuer la composition d'un pan coupé surmonté d'une lucarne débordant au-dessus d'un balcon. Datant probablement de la fin des années vingt ou du début de la décennie suivante, cette maison déploie les ressources d'un régionalisme «normand» dont les attributs – soubassement de pierre, faux-pans-de-bois, tuiles plates – se combinent aux citations formelles – toits à forte pente, lucarnes passantes, lucarne à croupe – pour offrir une alternative locale aux œuvres modernes ici bien présentes.

(c) Maison, 4, place du Président-Kennedy.





**Immeuble, 2, rue Barbès.**

*Au lendemain de la Grande guerre, la rue de Paris devient l'axe fort structurant une ville en plein essor. Sensibilisés à la dimension urbaine de leurs interventions, certains architectes envisagent autrement la constitution de la ville et s'efforcent de mieux prendre en compte l'insertion de leurs œuvres dans la trame urbaine. En 1931, les architectes Paul et Marcel Marme tirent profit de l'implantation de leur immeuble à l'angle de la rue centrale avec une voie transversale, qui le place en évidence, pour composer un motif déterminant d'un espace urbain de plus en plus traité en paysage pittoresque. Si les compositions hausmanières avaient soumis l'immeuble parisien aux contraintes formelles d'une certaine homogénéité de l'ilot, les architectes entendent, ici, hauser leur œuvre à l'échelle de la ville.*

*Pourtant, les moyens leur semblent comptés : parcelle étroite et longiligne, densité maximale, économie des moyens. Heureusement, l'ossature de béton appelle la brique en façade qui s'y révèle la moins coûteuse. Le talent des architectes consistera à composer des façades qui accentuent l'angle d'un pan coupé, surmonté d'une travée saillante renvoyant à celles des façades latérales. L'effet de rupture ainsi obtenu écarte tout risque de monotonie et souligne la perspective de la rue Barbès en dégageant un large soubassement qui fait socle. Malgré sa modestie habituelle, la brique claire trouve ici ses lettres de noblesse ; et sa mise en œuvre variée – du simple appareil aux cannelures, canevas... – produit une texture qui modifie totalement la perception du matériau initial.*

## Le domaine privé



a



c



b



d



e



f

**Immeuble 3F, 13, rue Sadi-Carnot, rue Lamartine.**

Cet ensemble (a) s'élève en 1927 à l'initiative de « l'Immobilière 3F » – Foyer, Famille, Fonctionnaire –, organisme destiné à favoriser le logement de cette catégorie socio-professionnelle, en complément de la ceinture de logements sociaux bâties à la même époque sur les fortifications pour les fonctionnaires travaillant dans Paris.

L'architecte Georges Sachs, élève de l'École des Beaux-Arts, qui érige cet ensemble (b) dans un paysage encore vierge de tout immeuble, dominant le Val de Vanves, y conçoit un ensemble à travées multiples dotées de certains éléments de confort (garages, ateliers, chambres de bonne). Malgré l'ampleur du programme, l'alternance en façade de travées de briques et de refends verticaux de béton épargne au bâtiment tout effet de rigueur ; une même prévenance prévaut dans la répartition du décor tant extérieur qu'intérieur. Entre les pilastres cannelés de béton, des balcons de ferronnerie (f) aux volutes « art déco » reprennent les motifs des reliefs de grès flammé (e). L'emploi de produits céramiques (grès de casse, mosaïque...) pour couvrir sols et parois des entrées (c), confère aux parties communes un caractère monumental qu'amplifie le jeu des miroirs. La récente restauration menée en 1994 par les architectes A. Ghilamila et P. Flinois, dotant chaque travée d'un ascenseur, a fait redécouvrir la qualité architecturale et décorative (d) de cet ensemble et, par une inversion tardive mais prévisible, a modifié la hiérarchie liée à la qualification des étages.

# Le domaine privé

**Square Maurice Payret-Dortail, avenue de Châtillon.**

Ce groupe d'habitations à Bon Marché, réalisé en 1929 par l'architecte Maurice Payret-Dortail (1874-1929), à l'initiative de l'Office public d'habitation du Département de la Seine, répondait au souci de la municipalité Pic de doter la commune de logements populaires, économiques et hygiéniques, situés à égale proximité de la gare et du parc projeté. L'architecte – dont ce fut l'œuvre ultime – s'était déjà illustré dans ses précédents travaux pour la Ville de Paris et l'Office départemental par l'habileté de ses aménagements et son souci de l'hygiène collective, démarche partagée par le maire en personne. Afin d'exploiter au mieux les ressources d'un terrain en forte déclivité, assez allongé et bordé par une rue biaise, M. Payret-Dortail adopte un parti tranché : la façade sur la rue (d) forme un bâtiment continu qui fait écran au reste de la parcelle. À l'arrière, des bâtiments répartis autour d'une cour intérieure constituent le « square » (a). L'architecte les dispose de part et d'autre de l'espace interne, en quinconce, les deux immeubles de droite s'interposant entre les trois immeubles de gauche. Ainsi les logements bénéficient-ils d'un maximum de dégagement, d'ensoleillement et d'aération ; cette disposition atténue également l'impression d'exiguité qui pourrait résulter de l'étroite cour centrale. Chaque immeuble développe un plan en T dont l'aile saillante se prolonge sur une cour postérieure jardinière, reliée au corps principal par une cage d'escalier commune, moyennant un décalage d'un demi étage. Au fond de chaque cour-jardin, des ateliers pour artistes (e) et pour artisans s'adossent aux murs mitoyens.





d



e

**Square Maurice-Payret-Dortail, avenue de Châtillon.**

L'aile sur la rue (d) qui rassemblait des commerces de proximité ainsi qu'une trentaine de logements, y dresse une façade longiligne scandée par les travées des trois cages d'escalier qui interrompent la saillie des bandeaux courants et les registres colorés qui distinguent le soubassement et l'étage supérieur du reste de l'édifice.

Les immeubles de la cour abritaient une centaine de logements – de la chambre individuelle au trois-pièces. Sur le square donnaient aussi des ateliers, un garage pour quelques voitures et une remise à poussettes et à bicyclettes. Tous les habitants bénéficiaient des éléments du « confort moderne », avec eau, gaz, électricité et chauffage central dans chaque appartement. L'architecte hygiéniste avait également doté chaque logement de l'eau chaude, de W-C avec appareils de douche, ainsi que de bacs à lessive convertibles en baignoire. Chaque ménagère disposait d'un séchoir individuel aéré par une claustra ; les éviers étaient munis d'un appareil évacuant les ordures ménagères.

Malgré la simplicité des matériaux employés, les façades offrent une composition soignée, axée sur le motif central des claustras où la saillie des travées latérales se trouve « rachetée » par des balcons aux colonnettes dégagées (e). Les immeubles, construits en béton de mâchefer, sont enduits d'un lait de mortier à la tyrolienne (sauf pour certains soubassements (f)) dont la polychromie (b) contribue à l'animation des façades ; une récente restauration en a fidèlement restitué l'inspiration initiale.



f

## Le domaine privé

Immeubles dits « Le Canton de Vanves », 11, rue Sadi-Carnot.

Cet ensemble de deux immeubles construit pour la « Société anonyme du Moulin vert » en 1932 par les architectes André Dubreuil et Roger Hummel, témoigne de l'expérience de ces spécialistes des H.B.M., ayant aussi travaillé à Orléans, Troyes, Bois-Colombes et Maisons-Alfort. Avec habileté, ils composent une façade construite sur un axe marqué, jouant des retraits et des saillies des balcons pour créer un relief puissant dont le couronnement en terrasse complète l'effet de contraste. Le cintre de la voûte centrale fait sans doute encore référence aux modèles viennois – avant qu'ils ne tombent dans une culture commune –, mais constitue aussi l'issue nécessaire aux ateliers implantés en fond de parcelle.





**Immeuble,  
8, place de la République.**

*La construction de cet immeuble en 1937 pour la Société immobilière de Vanves par Paul et Marcel Marme résulte de la démolition en 1931 des vieux hôtels du passage de l'église photographié par Atget.*

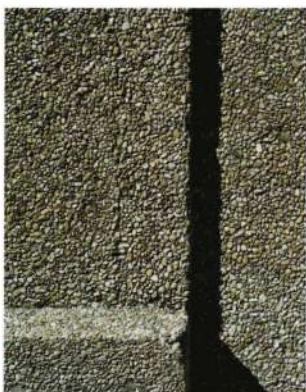
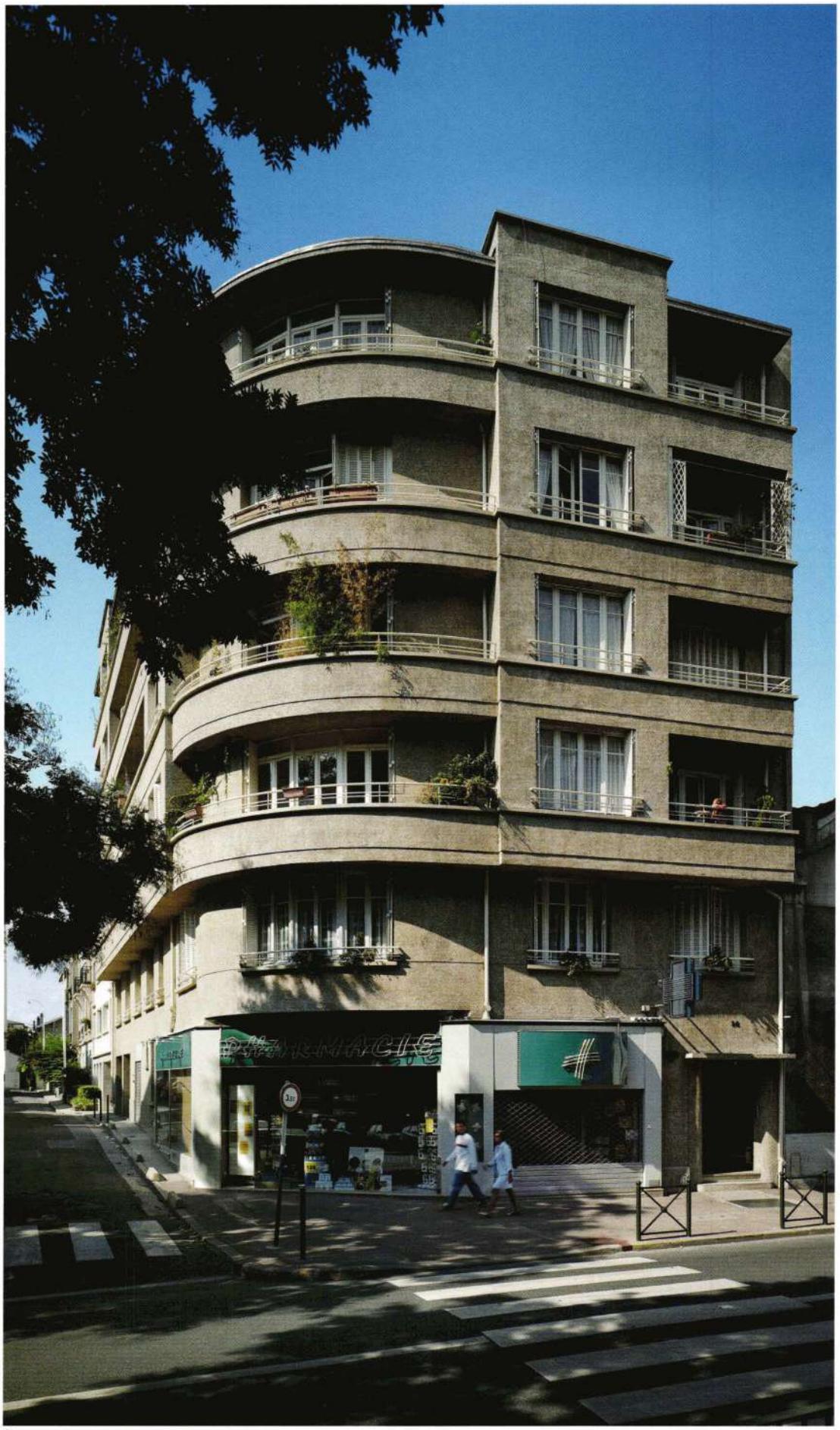
*Sur un plan en équerre épousant les contours de la parcelle, l'immeuble se compose d'un bâtiment principal complété, en fond de cour, d'un local de service d'un étage. Avec ses deux appartements par étage, la distribution de l'immeuble ne présenterait guère d'originalité si l'appartement unique du septième étage ne possédait une terrasse formant jardin devant tout le logement, et si le toit terrasse ne portait un logement individuel lui-même coiffé d'une terrasse, peu visible de la rue, disposant, à l'origine, d'un espace de jeux et d'une salle de gymnastique.*

*Refusant de traiter la forme angulaire du terrain en proue de paquebot, les architectes participent aux nouveaux contours de l'espace urbain : mettant en scène la place récemment aménagée, ils privilient l'élévation tournée vers le jardin public. Ils y composent une façade contrastée, associant une travée saillante médiane à des balcons terrasses, auxquels l'appartement supérieur en retrait apporte un couronnement en forme de tribune. À chaque étage, des balcons offrant la profondeur et le confort de terrasses tournées vers le soleil, sont dallés de béton translucide afin que leur ombre portée ne gêne les appartements inférieurs. L'usage de matériaux céramiques ne se borne pas au parement des façades car les marches de l'escalier sont revêtues de mosaique blanche ; le mur d'échiffre est paré de granito lavé mais non poli. Les architectes ont accordé une égale attention aux portes, mains-courantes et cages d'ascenseur qui constituent un travail de ferronnerie soigné.*

# Le domaine privé

Immeuble,  
14, avenue Jacques-Jézéquel.

L'immeuble qui s'élève à l'angle de l'avenue, est conçu en 1935 par Paul et Marcel Marbe à l'occasion de l'aménagement de l'avenue de la gare. La position angulaire du bâtiment (a) inspire aux architectes un parti courbe de balcons filants qui se fondent dans l'avancée des bow-windows saillant des façades latérales. Cette volumétrie heurtée prend un relief aigu quand l'ombre des balcons sculpte la courbure de l'angle et souligne la discrète planéité du soubassement accueillant des commerces. La structure porteuse de béton armé modifie désormais la nature de façades dont la fonction se réduit à une simple clôture. Dans ce rôle, les panneaux de remplissage, enduits de ciment, appellent de nouveaux décors. En variante de l'enduit décliné sous toutes ses formes – lissé, moulé, bouchardé, tyrolien... – le béton de mignonnette (b) permet, au moindre coût, d'habiller la façade d'un épiderme qui respecte et met en valeur composition et modénature.



b

a



Immeuble,  
85, rue Jean-Bleuzen.

Alors que les architectes haussmanniens soulignent volontiers les immeubles d'angle d'un dispositif volumétrique destiné à répondre à la singularité de leur situation, les frères Marme – qui signent ici leur première réalisation locale – écartent toute accentuation verticale par la multiplication d'allèges de béton blanchi courant sur toute la façade, en un violent contraste avec l'enduit tyrolien rouge. Au traitement plastique de l'angle arrondi s'ajoute ainsi un jeu de matière et de polychromie qui voilerait presque les travées saillantes réinterprétant le bow-window en un épaissement des façades latérales. La structure de béton armé autorisant un toit en terrasse, les architectes y installent un studio qui jouit à la fois de l'espace et de la vue, en retrait du couronnement que souligne un balcon filant sur toute la longueur du bâtiment.

# Le domaine privé

(a) Immeuble,  
53, rue Raymond-Marcheron.

Cet édifice bâti vers 1930 en léger retrait de la rue, offre l'exemple d'un hôtel familial, assez rare sur la commune, à mi-chemin entre maison individuelle et immeuble urbain. Si la composition très symétrique de la façade souligne l'importance du premier niveau, le deuxième étage fait l'objet d'un traitement singulier, rachetant le statut intermédiaire de la construction. Pour atténuer le caractère insolite d'un deuxième étage tenant lieu du comble attendu d'une maison individuelle, l'architecte use d'une sorte de trompe-l'œil : le contraste visuel des enduits estompe le caractère troublant de l'élévation et donne l'impression d'un comble à surcroît.

(b) Maison, 8, rue Gambetta.

La mixité fonctionnelle de l'habitat constitue, sans doute, l'une des spécificités du paysage urbain d'une ville qui associe depuis toujours logement et entreprise. Cette maison signée de l'ingénieur J. Fontaine, et bâtie à la fin des années trente, rassemble dès l'origine, et encore aujourd'hui, logement et siège social en une composition qui dégage même, en marge de la parcelle, un espace privatif d'agrément. L'architecture témoigne d'une mixité analogue, combinant des références à la modernité technique (formes cubiques, faux toit terrasse) à des emprunts à un certain historicisme (polychromie brique et fausse pierre, vraies baies et fausses lucarnes) en une sorte de modernité pittoresque.





(a) Grille d'immeuble,  
38, rue Jean-Bleuzen.

Tandis que la sculpture monumentale se trouve évincée du décor de l'architecture moderne, la ferronnerie, qui a renouvelé ses moyens d'expression, jouit d'un regain de faveur dans le décor des immeubles auxquels elle apporte substance et monumentalité. En 1925, l'Exposition des Arts décoratifs et industriels consacre le renouveau d'un art et le dynamisme de la Chambre syndicale des entrepreneurs de serrurerie et constructions en fer. Sur les pas de Léopold Huret, maître serrurier de Vanves au XIX<sup>e</sup> siècle de renommée nationale, et à la suite de ferronniers d'art tels que Émile Robert, Adalbert Szabo, Richard Desvallières, Schenk père et fils, Edgar Brandt, Raymond Subes, des artisans locaux fournissent portes d'entrée, portails, grilles, garde-corps, rampes d'escalier, cages d'ascenseur... telle l'entreprise des frères Deu, installée 22, rue de la République, qui fait une enseigne de la porte de son atelier (b). Faut-il leur attribuer tous les travaux de ferronnerie remarquables, encore visibles dans la ville ? Car l'alliance bénéfique de la serrurerie d'art et de la menuiserie métallique, s'appuyant sur le progrès des verres opaques et armés plus résistants, pourvoit généreusement à l'éclairage des entrées ainsi qu'à leur décor. Si les motifs géométriques ou floraux se plissent, se découpent, se martèlent, se soudent ou se dorent au gré de l'inspiration, l'œuvre se regarde à la fois de la rue et de l'entrée : depuis le hall, on la verra à travers un vitrage dont l'opacité préserve l'intimité mais qui, au soleil, dessine dans l'entrée des ombres décoratives. Pour les jours plus gris, la chaleur du métal doré ajoute un éclat contrasté au grain des matériaux.



### Immeuble, rue Jean-Baptiste-Potin.

Réalisé pour l'Office public de H.L.M. du département de la Seine sur un terrain mis gratuitement à sa disposition par la commune contre l'attribution d'un quota de logements sociaux, l'immeuble est conçu en 1954 par les architectes H. Caignart de Mailly, R. Armand, R. Carme et P. Henry. Le parti linéaire, dicté par l'étroite bande du terrain située entre la rue Jean-Baptiste-Potin et le parc Frédéric-Pic (a), a conduit à éléver 120 logements et 12 ateliers d'artistes, répartis sur 10 étages, avec vue sur le parc pour le séjour et une ou deux chambres de chaque appartement.

La construction, constituée d'une ossature de béton armé reposant sur trois files de poteaux parallèles, a permis de dégager le rez-de-chaussée traité en portique (b) qui met la rue en communication directe avec le parc. Ce hall ouvert, faisant balcon sur le parc, à l'écart de la circulation, constitue un espace contribuant à l'insertion du bâtiment dans son cadre de verdure. Le vaste sous-basement accueille garages, caves particulières, chaufferie centrale et collecte des ordures. Les étages de couronnement, en retrait, qui rassemblent les douze ateliers en duplex, présentent une galerie reliant les six cages d'ascenseurs. L'immeuble vient de bénéficier d'une campagne de restauration dans l'esprit du parti d'origine.



b

# Index des créateurs et des personnalités intervenant à Vanves

## A

Action populaire p. 21, 34  
Allignet (Henri) p. 52  
Armand (R.) p. 25, 104  
Arnaud (docteur) p. 75  
Astanières (comte Clément d') p. 61  
Atget (Eugène) p. 20, 21, 22, 82, 99

## B

Bailly (Ch.) p. 77  
Barbedienne (entreprise) p. 55  
Bellot (dom Paul) p. 24, 34, 36, 38, 39  
Benoist (entreprise) p. 91  
Bled (Pierre) p. 66  
Bouey (Pierre-André) p. 62  
Bouju (entreprise) p. 15  
Bourbon (duc de) p. 15  
Bourgeois (Louis-Charles-Edouard) p. 31  
Bousquet (Pierre-André) p. 30, 31  
Braun (Henri) p. 31

## C

Cacheux (Emile) p. 19, 84  
Caignart de Mailly (H.) p. 25, 104  
Carne (P.) p. 25, 104  
Carpeaux (Jean-Baptiste) p. 55  
Chailley (Hippolyte) p. 8, 11  
Charlier (Henri) p. 39  
Chevalier (entreprise) p. 15  
Chrétien (Henri) p. 24  
Clouet (François) p. 11  
Condé (prince de) p. 13, 14, 15, 53

## D

Darien (Henri) p. 48, 49, 63  
Delaire (Jacques) p. 24  
Desbuquois (Gustave, s.j.) p. 21, 34  
Desportes (Philippe) p. 11, 12, 35  
Deu (entreprise) p. 92, 103  
Dubreuil (André) p. 24, 98  
Duc (Louis-Joseph) p. 54, 56, 62  
Dupont (J.) p. 88  
Duprat (cardinal Antoine) p. 12, 13, 74  
Duprat (Antoine IV) p. 12

## E

Enders (Jean) p. 48  
Etienne (entreprise) p. 15

## F

Falret (docteur Jean-Pierre) p. 16, 22, 64, 74, 75, 76  
Fichet (entreprise) p. 16  
Flinois (P.) p. 95  
Fontaine (J.) p. 24, 102

## G

Gaudreau (Louis) p. 31  
Ghiulamila (A.) p. 95

## H

Hardouin-Mansart (Jules) p. 13, 53, 54, 79  
Henry (P.) p. 25, 104  
Hummel (Roger) p. 24, 98  
Huret (Léopold) p. 16, 103

## J

Janot (Paul) p. 34

## L

Lamy (Alain) p. 32  
Larmeroux (L. M.) p. 68  
Lebas (Marcel) p. 92  
Le Bas de Montargis (Claude) p. 13, 53, 54, 79  
Le Bout (Robert) p. 41  
Lecamp (Emile) p. 43  
Le Clerc p. 12  
Lemaire (Georges) p. 40  
Le Prévost (chanoine Charles) p. 13, 78  
Le Prévost de Saint-Germain de Lassis (Jean) p. 8, 12, 13, 78  
Lerondeau (Henri) p. 62  
Leroy (Henri, s. j.) p. 21, 34  
Lescot (Pierre) p. 11  
Louis XV, roi, p. 15

## M

Malherbe (François) p. 11  
Marme (Marcel) p. 24, 50, 64, 68, 72, 93, 99, 100, 101  
Marme (Paul) p. 24, 50, 64, 68, 72, 92, 93, 99, 100, 101  
Masselin (entreprise) p. 15  
Mazard (atelier) p. 91  
Mercié (Antoine) p. 58  
Meunier (entreprise) p. 15  
Michelet (Jules) p. 58  
Minard (blanchisseur) p. 16  
Monnier (Eugène) p. 30  
Morel (Camille) p. 43  
Mortemart (duchesse de) p. 15, 16, 74, 75, 76  
Mortier (entreprise) p. 15

## N

Naissant (Claude) p. 30, 42  
Napoléon (prince Eugène-Louis) p. 55  
Normand (Alfred) p. 60

## O

Œuvre du Plateau de Vanves et de la zone p. 21  
Œuvre du Rosier rouge p. 33

Office départemental des Habitations à Bon Marché de la Seine p. 96  
Oudin (blanchisseur) p. 16

## P

Pascal (Ernest-Emile) p. 58  
Payret-Dortail (Maurice) p. 96  
Peixoto (Xavier) p. 8  
Perret (Auguste) p. 24, 34  
Perret (Gustave) p. 24, 34  
Philipot (Jean) p. 24, 73  
Pic (Frédéric) p. 22, 50, 64, 74  
Pidoux (abbé René) p. 12, 13, 16, 35  
Pierret (Charles-Alexandre) p. 31  
Piquot (Auguste) p. 47  
Potin (blanchisseur) p. 16

## R

Rabelais (François) p. 11  
Régnier (Mathurin) p. 11  
Rivière (Albert) p. 92  
Rivière (Joseph) p. 65

## S

Sachs (Georges) p. 22, 95  
Sauvage (Alfred) p. 51  
Sauvage (Henri) p. 22, 24, 50  
Sauval (Henri) p. 9  
Semblavet (Emile) p. 31  
Serraz (Michel) p. 74  
Signeux p. 60  
Société anonyme de la Plaine de Vanves p. 19  
Société anonyme du Moulin Vert p. 24, 98  
Société anonyme Eternit p. 22  
Société anonyme L'Immobilière 3F p. 22, 95  
Société centrale des briqueteries de Vaugirard (entreprise) p. 15  
Société immobilière de Vanves p. 99  
Steiner (Bernard-Adrien) p. 47  
Storez (Maurice) p. 39  
Sully (Odon de) p. 11

## T

Theureau p. 70

## V

Vauthier (Pierre) p. 48, 63  
Venner (Charles) p. 32  
Vincent de Paul (saint) p. 14  
Voisin (docteur Félix) p. 16, 74, 75

## Z

Zack (Irène) p. 25, 26  
Zveguinzoff (général) p. 40

# Index topographique

## A

Antoine-Frattacci (rue) p. 19, 20, 26, 42, 43, 77  
Arcueil (Villa d') p. 84, 85  
Aristide-Briand (rue) p. 22, 24, 68, 69, 70

## B

Barbès (rue) p. 93  
Bercherel (moulin) p. 10  
Bois (rue du) p. 16

## C

Chariots (rue des) p. 8, 14, 16, 22  
Châtillon (rue de) p. 24, 96, 97

## D

Docteur-François-Arnaud (rue du) p. 64, 65  
Dupont (Villa) p. 88

## E

Eglise (passage de l') p. 20, 22  
Ernest-Laval (rue) p. 26, 43, 92  
Etienne-Jarousse (square) p. 22

## F

Falret (rue) p. 22, 77  
Frédéric-Pic (parc) p. 7, 12, 24, 74, 75, 76, 104

## G

Gambetta (rue) p. 24, 32, 52, 102  
Gaudray (rue) p. 11, 16, 22, 82, 83  
Général-de-Gaulle (avenue) p. 16, 21, 33, 85  
Grande Fontaine p. 8, 14, 16

## I

Issy (rue d') p. 34, 35, 36, 37, 38, 39

## J

Jacques-Cabourg (rue) p. 50  
Jacques-Jézéquel (avenue) p. 20, 22, 68, 88, 100  
Jean-Baptiste-Potin (rue) p. 22, 83, 104  
Jean-Bleuzen (rue) p. 20, 24, 26, 40, 43, 101, 103  
Jullien (rue) p. 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63

## L

Lamartine (rue) p. 15  
Larmeroux (rue) p. 8, 20, 66  
Louis-Dardenne (rue) p. 16, 24, 50, 51, 86  
Léger (Villa) p. 24, 92  
Lycée (boulevard du) p. 7, 20, 26, 77, 78  
Lycée Michelet : voir Michelet (Lycée)

## M

Mairie (rue de la) p. 77  
Malakoff p. 19, 20, 22  
Marcel-Martinie (avenue) p. 24, 40, 41  
Marcel-Yol (rue) p. 84  
Marcelin-Berthelot (rue) p. 84  
Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny (place du) p. 7, 8, 16, 77  
Mary-Besseire (rue) p. 43, 44, 46, 47, 48, 49, 72  
Michel-Ange (rue) p. 33  
Michelet (lycée) p. 18, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 61, 62, 63  
Montholon (clos) p. 15, 18, 40  
Murillo (rue) p. 84

## N

Normande (rue) p. 16

## P

Paris (rue de) p. 20  
Pasteur (avenue) p. 22  
Payret-Dortail (square) p. 24, 96, 97  
Pissotte (fontaine la) p. 20  
Porte de la Plaine (avenue de la) p. 22  
Président-Kennedy (place du) p. 8, 24, 77, 92

## Q

Quincy (Villa) p. 85

## R

Raphaël (rue) p. 84  
Raymond-Marcheron (rue) p. 16, 20, 21, 24, 26, 34, 43, 87, 102  
René-Coche (rue) p. 89  
René-Sahors (rue) p. 41  
République (place de la) p. 22, 24, 30, 31, 99  
République (rue de la) p. 8, 9, 24, 80, 81, 86, 91, 103

## S

Sadi-Carnot (rue) p. 11, 22, 41, 77, 82, 92, 95, 98

## V

Val (place du) p. 16, 17  
Vaugirard (carrière de) p. 49  
Victor-Hugo (rue) p. 77, 84  
Vieille-Forge (rue) p. 9, 16, 22, 77, 83  
Voie-Petite (rue) p. 11, 82



La "Ferme centrale de Vanves", rue Sadi-Carnot, aujourd'hui disparue. Photographie d'Eugène Atget, vers 1925. BnF, Estampes, topo Va 92b.

Maquette et cartographie

Jean-Bernard Vialles, Antoine Le Bas, Diane Bétored

Typographie, photogravure

Lieux Dits, Lyon

Impression, façonnage

Daniel Faurite, Miribel

Crédits photographiques

© Inventaire général. Cl. ou reproduction Jean-Bernard Vialles, ADAGP sauf :

Cl. ou reproduction C. Décamps, ADAGP (p. 20, 24, 32a, 34a, 55, 56b, 58c, 62, 63, 79, 80, 81, 86, 87, 88, 89, 90, 91).

© Archives nationales, p. 12, 13, 78, 79b.

© Archives départementales de Paris, p. 16.

© Archives départementales des Hauts-de-Seine, p. 57, 60a.

© Archives municipales de Vanves, p. 5, 7, 13, 15, 16, 29, 59c.

© Institut géographique national, Saint-Mandé, p. 20.

Reproduction Abbaye Sainte-Marie-de-la-Source, Paris, p. 39, 72.

© Reproduction BnF, p. 6, 10, 14, 16, 17, 19, 20, 56a, 57c, 58, 60b.

© Reproduction Bibliothèque Forney, Paris, p. 18, 43c, 59.

© Reproduction Cartes postales Yvon, p. 36, 38.

Reproduction lycée Michelet, p. 14.

Reproduction Musée de l'Île-de-France, p. 4, 10, 11.

Reproduction Musée du Petit Palais, Paris, p. 63c.

## Carte des œuvres présentées dans l'ouvrage.

- 1 Eglise Saint-Rémy, p.30-31  
 2 Eglise Saint-François-d'Assise, p.32  
 3 Eglise orthodoxe des Saints-nouveaux-martyrs, p.33  
 4 Couvent de sœurs franciscaines missionnaires de Paris, actuellement Œuvre du Rosier rouge, p.33  
 5 Couvent de bénédictines missionnaires, p.34-39  
 6 L'Action populaire, 15, rue Raymond-Marcheron, p.34  
 7 Cimetière, p.40-41  
 8 Monument aux morts de la guerre 1870-1871, p.40  
 9 Monument aux morts de la guerre 1914-1918, p.41  
 10 Première mairie, actuellement Tribunal, p.42  
 11 Hôtel de ville, p.43-49  
 12 Ecole primaire de filles, actuellement L.E.P. Louis-Dardenne, p.50-51  
 13 Groupe scolaire Gambetta, p.52  
 14 Lycée Michelet, p. 53-63  
 15 Stade municipal André-Roche, p.64-65  
 16 Piscine municipale Roger-Avenneau, p.66-67  
 17 Crèche-Maison de retraite-Fondation Larmeroux, p.68-71  
 18 Poste (disparue), p.72  
 19 Gare du chemin de fer, p.72-73  
 20 Parc Frédéric-Pic, p.74-76  
 21 Place du Val, actuellement place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, p.77  
 22 Fontaine "l'Echo de l'onde", p.77  
 23 Manoir des Le Préost, p.78  
 24 Château de M. de Montargis, p.79  
 25 Presbytère, actuellement immeuble, 23, rue de la République, p.80-81  
 26 Cour commune, 1, rue Sadi-Carnot, p.82  
 27 Maisons, 9, rue Gaudray, p.82  
 28 Lotissements, rues Raphaël et Murillo, p.84  
 29 Villa d'Arcueil, p.84-85  
 30 Villa Quincy, p.85  
 31 Immeuble, 2, rue Louis-Dardenne, p.86  
 32 Immeuble, 31, rue Raymond-Marcheron, p.87  
 33 Villa Dupont, 41-47, rue Raymond-Marcheron, p.88  
 34 Maison, 21, rue René-Coche, p.89  
 35 Immeuble, 17, rue Jacques-Jézéquel, p.88  
 36 Maison, 2, Villa Léger, 72, rue Ernest-Laval, p.92  
 37 Maison, 23, rue Sadi-Carnot, p.92  
 38 Maison, 4, place du Président-Kennedy, p.92  
 39 Immeuble, 2, rue Barbès, p.93  
 40 Immeuble "3F", rue Lamartine, avenue Victor-Hugo, p.94-95  
 41 Square Maurice-Payret-Dortail, rue de Châtillon, p.96-97  
 42 Immeuble, 8, place de la République, p.99  
 43 Immeubles, 11, rue Sadi-Carnot, p.98  
 44 Immeuble, 14, avenue Jacques-Jézéquel, p.100  
 45 Immeuble, 85, rue Jean-Bleuzen, p.101  
 46 Immeuble, 53, rue Raymond-Marcheron, p.102  
 47 Maison, 8, rue Gambetta, p.102  
 48 Immeuble, 38, rue Jean-Bleuzen, p.103  
 49 Immeuble, avenue Jean-Baptiste-Potin, p.104



En même temps qu'il complète nos connaissances, il l'inventaire ! signifie une mise en question sans précédent des valeurs sur lesquelles ces connaissances se fondent. Les objets d'archéologie peuvent être définis en tant que témoins. On les rassemble selon des méthodes d'ordre scientifique, on qui tentent de l'être. L'inscription inconnue rejoint l'inscription connue, et le morceau d'architrave, la colonne motile. Il n'en va pas de même des œuvres d'art. Au musée, dans notre mémoire, dans nos inventaires, l'objet inconnu, depuis un siècle, rejette moins l'œuvre connue que l'œuvre dédaignée ne rejette l'œuvre admise. L'inventaire qui rassemblait les statues romaines de Provence n'a fait pas de même nature que celui qui leur ajoute les têtes de Roquepertuse et d'Entremont.

Il ne s'agit pas seulement d'une « évolution du goût ». L'évolution d'ailleurs troublante, comme celle de la mode, car nul n'a expliqué ce qui pousse les hommes à être barbus sous Agamemnon, Henri IV et Talhères et rasés sous Alexandre ou Louis XV. Ce n'est pas seulement le goût qui, dans les inventaires, ajoute les statues romaines aux statues romaines, et les œuvres gothiques aux œuvres romanes ayant de leur ajouter des têtes d'Entremont. Mais ce ne sont pas non plus les découvertes, car les œuvres gothiques n'étaient point inconnues ; elles n'étaient qu'invisibles. Les hommes qui recouvrent le tympan d'Autun ne le voyaient pas, du moins en temps qu'œuvre d'art. Pour que l'œuvre soit inventoriée, il faut qu'elle soit devenue visible. Si elle n'échappe pas à la nuit par la lumière qui l'éclaire comme elle éclaire les roches, mais par les valeurs qui l'éclairent comme elles ont toujours éclairé les formes délivrées de la confusion universelle. Tout inventaire artistique est ordonné par des valeurs : il n'est pas le résultat d'une énumération, mais un filtrage.

Nous écartons, nous aussi, les œuvres que nous ne voyons pas. Mais que nous puissions ne pas les voir, nous le savons, et nous sommes les premiers à le savoir ; et nous connaissons le piège de l'idée de maladresse. Si bien que nous ne tenons plus un inventaire des formes conduits par la valeur comme « beauté, expression, etc. », qui orientait la recherche sur la résurrection, mais, à quelques égards, le contraire, pour la première fois, la recherche, devenue son objet propre, fait de l'art une valeur à redécouvrir, l'objet d'une question fondamentale.

Et c'est pourquoi nous espérons mener à bien ce qui ne put l'être pendant cent cinquante ans : l'inventaire des richesses artistiques de la France est devenu une aventure de l'esprit.

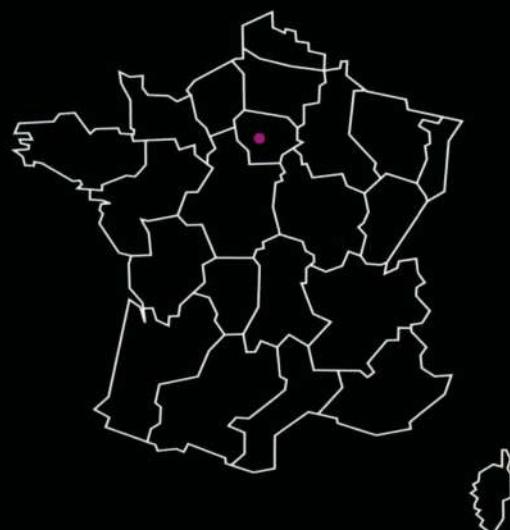
André Malraux

Si Vanves, aux portes de Paris, à peine à quelques stations de métro de Montparnasse, n'évoque pour beaucoup que le souvenir des examens passés dans les murs du prestigieux lycée Michelet, ce livre richement illustré fera découvrir les multiples témoins architecturaux et artistiques souvent insoupçonnés d'une longue histoire.

À l'image d'un riche passé qui s'enracine dans l'Antiquité gallo-romaine, le patrimoine de la commune reflète en effet vingt siècles de vie et de création continues. Profondément marqué par les contrastes d'un relief accusé – Val de Vanves et Plateau – , le territoire vanvénien a d'abord accueilli de vastes domaines aristocratiques dont le parc Frédéric-Pic conserve encore aujourd'hui le souvenir. Très vite, une petite industrie de blanchisserie a su profiter d'un site riche en sources, proche de la clientèle parisienne, avant que l'extension de la capitale n'y attire une population nouvelle.

Au fil des pages l'ouvrage propose ainsi un véritable parcours de découverte architecturale depuis l'église médiévale jusqu'à l'entre-deux-guerres où Dom Bellot construit le couvent des Bénédictines, en passant par l'héritage classique bien représenté par le lycée Michelet.

L'époque contemporaine a définitivement marqué le paysage par une profonde restructuration urbaine soutenue par des équipements publics et logements collectifs où s'illustrèrent bien des architectes de renom, Henri Sauvage, les frères Perret, les frères Marme, ou encore Jean Philippot pour donner ses lettres de noblesse à une verdoyante commune de banlieue.



L'Inventaire recense, étudie et fait connaître  
le patrimoine artistique de la France.

Les Images du Patrimoine présentent une sélection des plus beaux monuments  
et œuvres de chaque région.



Département de  
la Culture et du  
Développement  
Sociétal



ISBN 2-905913-41-X

Prix : 28,00 €